

Histoire de Valbonne Sophia Antipolis

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à retracer cette Histoire de Valbonne en nous donnant des informations, en particulier le Docteur Terrel qui est le « découvreur » de l'Abbaye, le professeur Onimus auteur de la première édition, la Municipalité qui a suscité la réédition de cet ouvrage, son service de la communication ainsi que les archives communales, et tous ceux qui nous ont confié leurs souvenirs afin que subsiste un peu la mémoire du passé.

Les amis de l'abbaye et du patrimoine valbonnais.

Préface

Ce livre est le fruit d'une amitié et d'une passion. Un groupe de valbonnais, amoureux de leur abbaye et de leur vieux village, a tout d'abord créé une association, « les Amis de l'Abbaye » et développé le musée des Arts et Traditions Populaires mis en place par le docteur Terrel en rassemblant quelques vestiges d'un passé proche devenu lointain et en y adjoignant un centre de documentation. Mais il manquait un livre pour fixer les souvenirs : chacun s'y est mis avec ardeur selon ses loisirs, ses aptitudes, ses informations personnelles. Certains ont fait les recherches nécessaires aux Archives du Département afin de vérifier les dates de tel ou tel événement, etc... Ce travail collectif était animé par une vraie passion, celle de garder en mémoire la vie d'autrefois, de permettre aux jeunes d'imaginer ce monde disparu, d'entretenir les racines où passe la sève de vie, d'empêcher que tout cela ne s'efface dans un présent sans profondeur.

Valbonne n'est pas un lieu quelconque qu'on visite en touriste pressé. C'est un très ancien habitat occupé depuis 5000 ans, depuis le temps de la grande forêt de chênes où les préhistoriques taillaient leurs silex dans les clairières. Puis ce furent les importantes fermes romaines avec vignes, figuiers, oliviers et moulins. .. La ferveur religieuse du XIIème siècle y a trouvé un refuge de contemplation et de prière. Enfin le village, construit en 1519 à l'initiative du prieur de Lérins, a conservé son caractère familial et paisible. Il y a à peine 50 ans, les enfants jouaient sur le boulevard Carnot où passait de temps en temps une carriole. On y entendait seulement la voix des boulistes et dès l'aube le marteau du maréchal-ferrant frappant l'enclume. De son beffroi, l'horloge scandait les heures. A onze heures les femmes porteuses de tians bien garnis, allaient au four municipal encore brûlant de la cuisson du pain. Le soir on fermait encore, au début du XIXème siècle les cinq ou six portes du village où l'on s'endormait dans la quiétude d'une grande famille. La veillée se passait tantôt chez l'un tantôt chez l'autre à conter des histoires et parler des cultures et de la chasse... une vie pauvre certes, mais acceptable dans une économie de subsistance qui procurait le vin, l'huile les figues, le chanvre, le lin, tous les légumes et les produits de la basse-cour, sans compter le gibier. Le temps paraissait aboli, les nouvelles du monde arrivaient amorties et les soucis ne pesaient pas lourd sous notre heureux soleil.

Ce ne sont pas seulement les faits historiques locaux que ce livre voudrait conserver, c'est surtout la mémoire des habitudes et des mentalités de nos aïeux afin d'en rêver, de vivre un peu avec eux, de mieux les aimer et les respecter. Il est bon de percer la croûte poussiéreuse du présent et de plonger de temps en temps dans le passé, d'ouvrir l'album des souvenirs : ceux qui n'ont pas de passé n'ont guère d'avenir.

Puissent les lecteurs de ce livre fervent avoir autant de plaisir à le lire que les amis de l'abbaye ont eu à l'écrire.

Jean Onimus
professeur à l'université de Nice

Un peu de géographie

Un isolement relatif

Le terroir de Valbonne occupe le bassin moyen de la Brague¹, un fleuve de 15 km, qui prend sa source au fond du vallon d'Opio, à l'aplomb de Châteauneuf. Sur le territoire de la commune, il reçoit sur sa droite le ruisseau de Cuberte, appelé plus souvent La Sarssidou, le Bruguet, puis la Bouillide et la Valmasque. Sur la rive gauche, à part le Riou Merlet et le Tuvé, les ruisseaux se jettent dans le Mardaric.

Il s'agit d'un « piedmont » plateau bosselé qui descend en pente douce des abrupts (les Baoux) jusqu'à la mer. Ce plateau, longuement lessivé par l'érosion, a été creusé par les rivières à mesure que baissait le niveau de la mer et l'on y trouve, comme dans toutes les Alpes-Maritimes, des vallons encaissés, voire de véritables gorges². Le point le plus élevé du territoire de Valbonne se trouve au quartier de Peyrbelle (300 m) ; le plus bas se situe au confluent de la Valmasque et du Fugueiret à 67 m. Ce bassin forme un terroir relativement isolé, loin des voies de grande communication, nettement séparé de l'antique chemin du bord de mer, via Julia Augusta, et de la voie romaine de Vence à Grasse.

Celle-ci ne passait pas par Valbonne : venant de Roquefort, elle s'orientait à la Bégude, par la Font des Dônes (la féerique fontaine des Dames) en direction de la plaine d'Opio et, de là, conduisait à Grasse. Cet itinéraire, (dont on voit encore près du col du Quarantier, là où commence la descente sur Saint Mathieu de Grasse, les ornières creusées dans le rocher), a été conservé à travers les siècles. La carte de Cassini, à la fin du xviii^e siècle, ne connaît que ce « chemin royal ». Cette voie passe à deux kilomètres de Valbonne.

A vrai dire, jusqu'au début du xve siècle, Valbonne n'était relié au monde que par une étroite bretelle qui, après avoir franchi la Brague près de la chapelle Saint Roch, remontait la rive gauche du val de Cuberte pour venir se brancher au carrefour de la Fauvette, sur le « chemin royal » de Grasse à Antibes. Cet isolement, assurément voulu par les moines fondateurs, a pesé sur le développement du village. Ce « chemin royal » était le chemin qui longe au nord-est le Castellaras ; après la Fauvette, il se confondait avec l'actuelle route d'Antibes. C'est ce chemin, nous le verrons, qui servait de frontière au Moyen Âge entre Valbonne et Sartoux.

Cet isolement relatif, loin des grandes routes, a un peu préservé Valbonne des invasions et lui a conservé son caractère primitif que n'ont pu garder Mouans-Sartoux et Vallauris, pourtant construits sur le même modèle, mais noyés dans l'urbanisation. Valbonne n'offrait guère un intérêt stratégique : les armées de passage circulaient soit au nord (Grasse - Vence ou Grasse - Saint-Laurent-du-Var), soit au sud par la voie côtière (la Via Julia). Privilège des coins isolés ! C'est, du reste, ce qui explique le choix des moines, attirés par les lieux solitaires et discrets. En revanche, on allait rarement à Valbonne : peu de marchands ambulants, pas de foire (il y en avait, pourtant, dans presque tous les villages) et donc une maigre économie de subsistance jusqu'à la fin du xvii^e siècle. On a porté jusqu'au xixe siècle à dos de mulet les grives à vendre à Grasse ou à Cannes. Mais nous y reviendrons.

¹ Ce nom vient d'une racine celtique BRK qui désigne un terrain humide. On le retrouve dans Villebruc. Ne pas confondre avec Brusca qui désigne une garrigue buissonneuse. Tameyé, de Tam, autre racine celtique, désigne aussi un terrain broussailleux. Par contre, Brec désigne un sommet à pic.

² Le niveau de la mer a baissé à la fin du Miocène. Mais, au moment des glaciations quaternaires, il a plongé de plus de cent mètres sur tout notre littoral. D'où les gorges Vésubie, Tinée, Var, etc.

Géologie : les pierres et l'argile

Le plateau incliné de Valbonne est formé de strates de calcaire jurassique (bouleversées, brisées, voire retournées) avec, depuis le village jusqu'à Plascassier et au nord (Merlet, Tameyé), des réapparitions de marnes bien antérieures (Trias supérieur : 220 millions d'années), composées d'argiles colorées (blanches, vertes, orangées), de blocs calcaires et de gypse : terrains instables qui expliquent les nombreuses fissures dans les maisons anciennes ; désormais on les construit après des fouilles profondes, pour éliminer l'argile, et sur des poutres rigides de béton afin d'éviter les alternances de resserrement en été et de dilatation en hiver. Des courants d'eau profonde circulent sous les strates jurassiques où s'ouvrent des avens (Trou de Béget avec ses lacs souterrains, aven de la Bouillide, grotte de la Bégude, etc.) sans oublier la source sur la rive droite de la Brague, avec son long réseau encore en partie inexploré.

L'infiltration – fatale en pays calcaire – est en partie bloquée par une couche variable d'excellente argile très pure, située en plein milieu de la longue ère jurassique, entre le Bajocien (175 millions d'années) et le Bathonien (165). L'extraction de cette argile – indispensable dans les pays où l'on cultive l'olivier et la vigne car elle permet de fabriquer des récipients en céramique (dolia) – a commencé avant l'occupation ligure. Ces peuplades chalcolithiques, antérieures à l'âge du fer (introduites par les Celtes) savaient déjà cuire des poteries noircies et décorées ; elles fabriquaient aussi des poids en terre cuite pour leurs métiers à tisser. La briqueterie, la poterie, la fabrique de tuiles n'ont jamais cessé (le pays est semé de fragments de tegulæ romaines). Au xv^e siècle l'exploitation se développe : on retrouve encore la trace des anciens puits d'argile (appelés terriers) creusés à travers le calcaire Bathonien jusqu'à la couche dure du Bajocien. Une série de volcans surgirent sur le littoral au début de l'ère tertiaire : ils produisirent les bombes volcaniques de Cap d'Ail et de Villeneuve-Loubet. La lave s'étendit jusqu'aux limites de Valbonne, vers Darbousson. Ces "cinérites" étaient précieuses comme pierres à fours et polissoirs. Quant aux meules, elles venaient des carrières de porphyre de l'Estérel où l'on trouve encore des meules inachevées.

La pierre calcaire des zones boisées de Sophia Antipolis, tout à fait propice à sa transformation en chaux, a permis une extraction importante tout au long de l'histoire du village. Nous en reparlerons plus loin.

Par contre il n'y avait à Valbonne ni gypsière (mine de gypse, il fallait chercher le plâtre à Biot ou à Cannes), ni carrière de sable notoire¹.

Le plateau de Valbonne, avec ses collines parfois abruptes, a été couvert de restanques dès les temps ligures. Ces terrasses ont heureusement protégé les terres de l'érosion, même sur des pentes raides. C'est un gigantesque travail qui s'est poursuivi pendant des siècles, depuis les hauteurs de Caussols jusqu'à la mer : les besoins alimentaires d'une population nombreuse exigeaient la mise en culture des coins les plus ingrats. Il fallait remonter à la main des terres formées d'argile de décalcification, y produire une mince couche d'humus et attendre des années pour la rendre fertile. Les Ligures étaient célèbres pour leur héroïque austérité. Les Stoïciens les citaient en exemple de bonheur par le travail et le renoncement :

“Ils cultivent une terre pauvre, sans ressource, écrit Diodore de Sicile². Malgré cela, par un opiniâtre labeur, au prix de beaucoup de peine et d'endurance, ils forcent pour ainsi dire le sol à porter de misérables moissons. Aussi sont-ils maigres, mais, grâce à leur entraînement permanent, ils ont le corps musclé. Ils vivent loin du luxe et de la paresse, aussi sont-ils vifs, alertes et remarquablement vigoureux dans les combats... Leur

principal travail est de casser des cailloux, à cause de l'extrême dureté du sol... Ils ne boivent que de l'eau et ne trompent leur faim qu'avec les légumes du pays, car leur terre n'a jamais reçu la visite des plus aimables de nos dieux : Cérès et Bacchus".
Pas de céréales donc, à peine un peu d'orge (ils buvaient une sorte de bière) et des légumes secs : vesces, lentilles, pois chiches. Un modèle de sagesse pour les moralistes nostalgiques de la Rome primitive !

¹ On relèvera dans l'Acte d'habitation la mention suivante : « Etant donné que le sable est rare dans le terroir, quiconque en découvrira une carrière dans son lot sera tenu de la vendre à la communauté au juste prix, dès la première requête, pour qu'elle soit réservée à l'extraction publique. »

² cf. Diodore (5,39) : "Habitant une région pleine d'arbres, les Ligures coupent du bois à longueur de journée, munis de puissantes et lourdes haches"; et Strabon : "Ils ont quantité de bois pouvant servir aux constructions navales ; d'énormes arbres qui ont jusqu'à 8 pieds de diamètre" (2 m 40), (VI, 2).

Le climat

Le climat de Valbonne est moins humide que celui de Nice. Pourtant il pleut un peu plus à Valbonne. La saison pluvieuse se situe en automne, la plus sèche en été. Pendant cette même période il est tombé 298 mm en hiver et 238 mm d'eau au printemps. Si la pluie est relativement abondante, elle est rare, mais tombe en averses denses. Valbonne est relativement abrité du vent du nord, reçoit de violents coups de mistral par le nord-ouest, des tempêtes de libecc¹ par le sud ; mais le vent dominant, pluvieux, vient du golfe de Gênes. Il peut y avoir des orages destructeurs car c'est une zone de rencontre de courants froids et de courants tièdes venus de la mer.

La température est douce : moyenne annuelle 14,6°, moyenne hivernale 8,5°, estivale 22°, ce qui est fort peu, d'autant que la brise de mer souffle à l'heure de la méridienne. Il fait moins chaud qu'à Nice, et cela en toute saison : en moyenne 8° en hiver contre 9° à Nice ; 22° en été contre 28° à Nice. Par suite de la distance de la mer (10 km), les nuits sont, à Valbonne, en toutes saisons, plus fraîches qu'à Nice ; on y constate aux matins d'hiver de la gelée blanche et l'on compte 5 à 6 jours de gel par an.

Tel est, brièvement esquissé, le cadre où vont s'accumuler les événements historiques qu'il va nous falloir maintenant raconter.

¹ *Le libecc est un vent chaud qui souffle du sud, sorte de sirocco, qui amène la pluie.*

La forêt

L'isolement de Valbonne est accentué par la présence presque continue (sauf vers Sartoux et Plascassier) d'une couronne verte riche en oxygène, qui conjuguée aux effets de la Brague, favorise un climat particulièrement tempéré. Actuellement cette forêt s'étend encore sur 2 100 hectares, soit 54 % de la surface totale du territoire, ce qui est considérable. Le plateau de Valbonne demeure donc encore assez peu urbanisé si on le compare aux communes limitrophes (à part Roquefort).

Bien entendu les arbres ont recouvert (à Villebruc, par exemple) de vastes espaces qui, jadis, étaient cultivés : il s'agit d'une forêt récente.

Elle est composée avant tout de chênes verts (ou yeuses) et de chênes pubescents (ou "blancs") qui sont des espèces indigènes. On peut supposer que toute la région, avant la colonisation romaine, ne formait qu'une immense forêt de chênes¹ dont les plus grands étaient, nous dit Strabon, exportés jusqu'à Rome pour la construction des bateaux. Plus

récent, le pin d'Alep, arbre peu exigeant, à la pousse rapide, même sur terrains ingrats et pauvres, a envahi les espaces libres et semble résister à toutes les agressions. Différent en cela du pin mésogéen ou maritime en voie de disparition, dévoré depuis 1960 par un insecte piqueur, *Matsucoccus feytaudii*. Une nouvelle variété de pin maritime venu d'Espagne, résistant à *Matsucoccus*, est expérimenté dans notre région. Un incendie a ravagé la plantation témoin, âgée de dix ans. Aucune conclusion n'a donc pu être tirée de cette expérience pourtant prometteuse. On trouve encore quelques chênes-lièges, des pins parasols et, aux bords humides de la Brague, des charmes houblon (*ostrya*), des frênes à fleur, des sorbiers au tronc mince, droit et souple, très utiles pour gauler les olives. Les bords encaissés du fleuve entretiennent un microclimat humide, chaud, abrité du vent, où prolifèrent aulnes, saules, cannes de Provence (nécessaires pour les haricots grimpants dits cocos). Le sous-bois est composé d'un impénétrable maquis d'arbousiers, argelas, cistes, lentisques, myrtes, entrelacés de smilax (salsepareille), asparagus. etc. Certains endroits, le long du très beau chemin construit par l'ONF (Office National des Forêts) depuis l'abbaye jusqu'à Biot, donnent l'impression d'une forêt primaire ! Le lit de la rivière est coupé de lagon et de cascades, des arbres s'entrecroisent dans un décor romantique : c'est un monde à part. Jadis on y trouvait la tortue de Hermann, les écrevisses pullulaient. Désormais les poissons commencent à repeupler le cours moyen du fleuve depuis que la station d'épuration construite en 1962 au bas du village a été remplacée par un gros collecteur qui suit la rive droite et, grâce à des pompes de refoulement, rejoint le collecteur de Sophia Antipolis à la grande station d'épuration située sur la Bouillide, non loin de son confluent avec la Brague.

La forêt valbonnaise était, encore récemment, assez giboyeuse principalement en lapins et lièvres. Pourtant de nombreux sangliers peu farouches la nuit, sortent de leur tanière et labourent greens des golfs et jardins non clôturés. Des migrateurs traversent régulièrement le pays : grives, gros-becs, ramiers, ainsi que des nuages d'étourneaux dévoreurs d'olives. Même en dehors des migrateurs l'avifaune est considérable : le hibou et la chouette se font entendre la nuit, le coucou enchante les matins et le rossignol les soirs printaniers, les moineaux pullulent, les fauvettes, roitelets, mésanges, bergeronnettes, linottes circulent sous les couverts, pigeons et tourterelles se sont ensauvagés, les martinets sillonnent le soir les ciels d'été, les hirondelles retrouvent chaque année leurs habitudes. Malheureusement les pies, ces corvidés agressifs, se multiplient et menacent d'éliminer les autres oiseaux², tout comme le pigeon des villes tend à déloger les hirondelles et les martinets qui nichent sous les avancées de tuiles des maisons du village. On a pu néanmoins recenser jusqu'à 79 espèces d'oiseaux en 1991 (24 dans le seul village !), un coefficient assez exceptionnel dans les Alpes-Maritimes. Notons qu'en hiver (janvier, février) les oiseaux, descendus des zones enneigées des proches montagnes, se concentrent volontiers à Valbonne.

Les reptiles, eux, se réduisent à la couleuvre, inoffensive, aux lézards et geckos qui les soirs d'été viennent au plafond avaler d'un geste sec les petits moucherons attirés par la lumière. Il est à noter la présence dans les ruines des anciens bâtis de notre territoire d'un petit lézard protégé très ancien et semblable au gecko, qui possède 5 doigts et non 4 : le ptérodactyle d'Europe. Les écureuils roux prolifèrent dans les bois, heureux rongeurs de pignons et de glands. Mais il rentre en concurrence avec l'écureuil gris d'Amérique récemment introduit. Grenouilles et crapauds coassent les soirs d'été dans les endroits humides et, dès juin, on entend la voix flûtée des rainettes et des crapeaux ; sur les routes, la nuit, on risque d'écraser les timides hérissons... Nous ne dirons rien des insectes qui nous entraîneraient trop loin, mais comment ne pas évoquer les nuits de printemps étincelantes de lucioles, les jours d'été vibrants de cigales, l'arrivée en juillet des

coccinelles qui débarrassent les arbres de leurs pucerons et la grande guerre que mènent nos belles fourmis noires autochtones contre les envahissantes argentines ? En hiver de paisibles grillons viennent chercher refuge dans les maisons – à ne pas confondre avec les scorpions qui pullulent dans certains secteurs. Faune dans l'ensemble fragile, perturbée par l'urbanisation, et qu'il faudrait rigoureusement protéger en respectant les zones naturelles boisées et en maîtrisant l'urbanisme, voire l'interdisant par endroits.

¹ *Des mesures de destruction partielle des pies ont dû être prises récemment. Naguère encore on voyait parfois des loriots noirs et or, des pic-verts et des huppes.*

² *Diodore, IV, 20 et V, 39. N'oublions pas que Diodore, qui écrivait entre 50 et 20 av. J.-C., était stoïcien et que l'amplification moralisante est chère aux Anciens.*

Les premiers habitants

Préhistoire

Une région calcaire comporte des avens parfois très profonds dus à l'infiltration des eaux dans des fissures de la surface. Pendant la période du bronze (c'est-à-dire entre 2 000 et 1 800 ans avant notre ère) le pays a été habité par des cultivateurs, contemporains des pétroglyphes du Val des Merveilles. Il n'y a pas de signe gravé à Valbonne, mais certains avens ont été aménagés en chambres funéraires. On en a trouvé à Roquefort et à Valbonne. Au point le plus élevé de l'arête du Devinson dominant la Brague, le Docteur Rucker¹ l'a mis à jour un aven aménagé en tombe collective. Il nous en relate l'historique et nous en fait une description précise.

¹ *Le Docteur Rucker est chercheur associé au CEPAM du CNRS.*

L'aven de La-Mort-de-Lambert.

Les glaciers ont reculé depuis déjà quelques millénaires. Sur les plateaux calcaires dominant les vallées, les hommes du Néolithique s'installent. De ces positions, ils peuvent aisément observer le passage des nomades ou des perturbateurs possibles. Certains de ces étrangers sont cependant parfois porteurs de techniques nouvelles et lentement celles-ci s'introduisent dans la vie quotidienne de ces agriculteurs éleveurs qui forment la base de notre société actuelle.

Le métal fait ainsi son apparition, révolutionnant la vie de ces communautés enracinées dans leur terroir. Le cuivre puis le bronze transforment le comportement des groupes d'individus dispersés sur ces terres d'apparence ingrates mais riches en ressources dissimulées. De profondes cavités retenant et filtrant les eaux de pluie encore abondantes, les combes abritant les cultures d'appoint pour les familles, végétation naturelle variée offrant à la cueillette ses richesses en baies, racines, feuilles, bois, permettent la vie de nombreux animaux et la constitution des structures des premières familles de ces régions. Ces groupes ont laissé des traces de leur activité sur tous les points stratégiques du paysage des Alpes-Maritimes et la découverte fortuite ou l'observation éclairée peuvent seules permettre de reconstituer cette extraordinaire aventure humaine dont nous percevons et vivons l'émergence mais dont les origines et les difficultés du parcours nous restent encore mystérieuses.

Sur l'un de ces plateaux dominant Valbonne et presque à l'aplomb d'un autre lieu fort, l'abbaye chalaisienne, à l'origine du « recentrage » des populations environnantes, la mise au jour d'un aven resté ignoré depuis des millénaires est venue nous révéler quelques pages de ce passé inconnu.

La cavité aux proportions modestes prend naissance à même la surface du sol à partir d'une étroite fissure comblée vraisemblablement à l'abandon de son utilisation par les occupants du site. Elle se développe en profondeur selon un axe vertical et se subdivise en une série de salles reliées par des passages verticaux et horizontaux jusqu'à une profondeur utilisable par les habitants des lieux d'une quarantaine de mètres. Ces salles principales au nombre de trois et de petites dimensions ont des formes irrégulières accentuées par des diverticules et ont un sol relativement accidenté. Ces dispositions et l'humidité constante y régnant ne rendaient pas cet aven propice à un usage d'habitat ni même à une réserve alimentaire. La présence de l'eau rendait en revanche possible la constitution de réservoirs sous forme de grosses jarres recueillant le précieux liquide gouttant des stalactites ornant les salles.

Mais cette fonction si importante pour la vie n'était pas la seule et à l'image du cycle de la nature où la vie et la mort se côtoient et se complètent, cette cavité en communication physique avec l'inconnu des entrailles de la terre, avait aussi le rôle capital de recevoir pour leur dernier voyage les disparus de la famille.

Les traces de ces rituels importants formant le ciment spirituel de ces communautés et engendrant en même temps leur possibilité de participer à la fondation d'une structure plus importante, noyau de la cité future, ont été préservées jusqu'à ce jour grâce à la dernière cérémonie, le comblement de ces cavités par des tonnes de pierrailles.

Cet acte venait-il terminer le cycle d'utilisation d'une de ces nombreuses ouvertures ou signalait-il un départ du groupe utilisateur, nous ne le savons encore pas. Mais remonter le temps et lire les traces du passé n'est pas chose aisée et le patient démontage de cet appareil de protection a permis de soulever un coin du voile.

Les vestiges découverts sont essentiellement des restes osseux humains appartenant à au moins 17 individus, des restes de faune et un abondant matériel de céramique. D'autres objets sont également présents comme des éléments de parure et quelques pièces lithiques. Un inventaire descriptif des témoins de la vie de ces anciens ne saurait rendre pleinement les difficultés de leur quotidien ou les courants de pensées qui ont pu les influencer, aussi nous nous attacherons aux formes aux petits détails significatifs, sans omettre, bien entendu, l'élément essentiel caractérisant cet aven et qui en fait son originalité face aux nombreux exemples d'occupation de cavités souterraines.

Des poteries par dizaines, réduites en menus fragments par les pierres précipitées, mais reconstituées pour nombre d'entre elles et révélant leurs formes bien connues des spécialistes. De grandes jarres à fond plat, aux préhensions dites « en bobine » ou ornées de bandeaux digités attestent une tradition du Bronze dit « ancien ». Certains vases de dimensions plus modestes mais d'une facture très particulière soulignent les influences venues de l'Est, des régions proches du lac de Gardes, qui ont elle-même été l'une des étapes des grandes migrations des peuples venus du centre de l'Europe. Ces poteries aux anses dites *ad ascia*, c'est-à-dire en forme de hache, ont une résonance très moderne et pourraient figurer parmi les modèles de nos céramistes actuels. De petites tasses, soigneusement élaborées, parfois décorées témoignent d'un quotidien attentif non seulement à la fonction mais aussi au plaisir de l'œil. Les bijoux retrouvés dans la cavité, encore au contact dans quelques cas avec les restes osseux de leur propriétaire, viennent confirmer ce jugement. En particulier un petit bracelet cannelé soulignait de sa forme toujours en vogue la gracilité du poignet d'une jeune fille très tôt disparue. Des attaches ou pendeloques dites trilobées affirment encore une fois de plus les forts courants culturels venus de ces régions du centre de l'Europe qui ont, à travers les Alpes, atteint ces régions méditerranéennes de tout temps convoitées.

Ces premiers habitants, sensibles comme nous à l'harmonie des formes, étaient également la proie des aléas de la vie. Accidents, maladies, faisaient partie du paysage de l'époque comme de celui d'aujourd'hui.

Les réponses se faisaient en fonction des possibilités et du savoir faire du temps et certains indices retrouvés nous ont démontré que celui-ci n'était pas négligeable. C'est ainsi qu'un poignet fracturé a pu être réduit très correctement et la fonction retrouvée par la suite. De même une malposition d'une dent de sagesse inférieure n'a pas engendré de troubles infectieux parfois fatals grâce à l'élimination en temps voulu de la dent précédente permettant ainsi une évolution sans risque de cette disposition à haut risque. La mortalité infantile était hélas très élevée en ces temps (30 % de la population de l'aven), les naissances n'étaient pas exemptes d'accidents mortels et ici également les

restes de nouveau né ou le jeune âge de certains sujets féminins nous le suggère. Mais il s'agissait là d'un phénomène commun et qui n'est maîtrisé qu'en partie de nos jours.

La vie sociale et ses péripéties ne peuvent clairement être explicités par les seuls vestiges retrouvés ici, mais certains indices pathologiques nous ont laissé soupçonner l'existence d'une possibilité de consanguinité.

Le rite d'inhumation est encore mal connu, mais l'observation des restes et du soin porté à certaines parties du corps, montre qu'ils portaient aux crânes une attention particulière, les regroupant dans les zones à l'ouest des salles où avait lieu le dépôt des disparus. Cette cérémonie complexe avec intervention secondaire au niveau de la sépulture, car les corps étaient inhumés revêtus et ornés de leurs bijoux, se retrouve dans de nombreux groupes de cette période préhistorique et se prolonge même de nos jours de façon parfois inattendue (Hallstatt).

La mise en évidence dans cette cavité d'une disposition très spécifique nous a fait progresser dans la connaissance de ces rites. En effet, au plus profond de la zone de l'aven accessible sans trop de difficultés (-25m) le sol d'un boyau étroit mais très haut était recouvert, sur une longueur de deux mètres, d'une épaisse couche de blé calciné (20 à 30 cm). Sur ce lit de cendres représentant une quantité considérable de blé (3 à 400 kg) avaient été disposées une série de petites poteries carénées, plus de vingt au total, et ceci sur les cendres encore chaudes ainsi qu'en témoignent le fond recuit de la plupart de ces vases. Une telle disposition reste unique à ce jour même si dans quelques sites en France ou en Europe il est signalé de petites quantités de blé calciné ou de petites poteries de facture comparable à celles de l'aven de La Mort de Lambert.

Des traces de l'habitat, tout proche de la cavité, nous ont également permis d'observer que celui-ci comportait au centre du dispositif dallé de son sol, un gros fragment de stalactite sans doute mis là en protection des lieux par l'esprit des divinités présentes dans les abysses et honorées par les utilisateurs de l'endroit.

Cette cavité avait donc certainement une fonction importante, entrant dans le cadre d'une culture dont nous avons du mal à préciser les contours, mais dont l'instauration localisée d'un culte ainsi appliqué était indispensable au bon fonctionnement d'une société dont les structures fondamentales dans cette région nous sont ainsi graduellement révélées.

D'autre part, des silex taillés ont été trouvés au Bruscu, et à Garbejaire au bord de la Bouillide. Il est évident que ces gens vouaient au blé un culte parce qu'il est lié à l'idée de mort et de renaissance. Nous sommes à la fin du Néolithique. Le climat se réchauffait. De nouvelles vagues de population arrivaient d'Orient et introduisaient le blé : cette céréale a changé les conditions de la vie. Ajoutons qu'il y avait aussi dans l'aven des ossements d'animaux (bœufs, mouton, chèvre, chien, cochon, cerf).

Les Ligures

Nous avons déjà dit un mot des Ligures ; ce peuple, qui n'a laissé ni écriture ni œuvres d'art, occupait, semble-t-il, toute la Gaule où il a succédé aux hommes de la préhistoire, il y a plus de 3000 ans. Il fut repoussé du côté sud par les Ibères venant d'Espagne, du côté de l'ouest et du nord par les Celtes mieux armés (épées en fer) et mieux organisés (tribus, ordre social, chefs élus, prêtres). Les Ligures se sont alors réfugiés dans tout l'arc alpin et jusque dans l'Apennin. Ils formaient des groupuscules isolés, élevaient des troupeaux et, devenus trop nombreux, se livraient entre eux à d'incessantes razzias. D'où la nécessité de construire des refuges temporaires pour eux-mêmes et pour leur bétail. Ces enceintes couronnent encore toutes les collines : murailles cyclopéennes, souvent concentriques, et si puissamment construites qu'on les a attribuées à une race de géants ! En fait les Ligures étaient petits de taille mais très forts et se groupaient en tribus.

Sur le territoire de Valbonne, ou dans le voisinage immédiat, on peut encore repérer de nombreux vestiges de ces enceintes, par exemple au Castellaras, à Tourreviste, Campbarnier, Opio, Châteauneuf, au Devenson, à Peijan (route de Biot en face des Macarons), au Carton (golf de Mougins), à Peical (entre Bruguet et Brague), à Sainte Thérèse (près de La Gonelle), à Peidessale (« la montagne des ruines »), où devait se trouver un habitat stable comme à Peijan. On a pu compter jusqu'à 100 enceintes diverses (mur barrant une croupe, remparts complétant un à-pic, tours d'observation, etc) dans le seul municipes romain d'Antibes (de l'Estérel au Loup). La principale tribu qui habitait cette région, celle des Déciates, avait sa « capitale » dans le formidable réseau de murs et de voies qui s'étend de Mougins-le-Haut (Fernandou) aux Semboules en passant par les crêtes (point culminant : la Chèvre d'or, 260 m, où se trouve un mausolée romain), au nord de Vallauris. C'est de là, aux Encourdoules, que les Déciates dominaient le pays. Leur ville, Déciaton, est signalée par Artémidore d'Ephèse. Lors de la bataille d'Aegitna, les Déciates ont pu mobiliser à l'improviste plusieurs milliers de guerriers.

La date décisive est, en effet, en 154 avant J.-C., la bataille d'Aegitna. Antibes et Nice, villes grecques, avaient été assiégées par les Ligures ; Marseille, alliée aux Romains, appela ceux-ci à leur secours. Trois sénateurs débarquent à Aegitna qui était le port des Ligures (ceux-ci étaient à l'occasion de hardis marins et des pirates redoutables). Ce port d'Aegitna est l'étang actuel de Vaugrenier. Les Ligures Nérusiens de Cagnes sont là ; ils agressent les Romains et blessent un des sénateurs. Tout le monde se rembarque en hâte et gagne Marseille. On envoie aussitôt un bateau rapide à Rome pour demander du secours. Or le Sénat était justement exaspéré par la résistance ligure qui, depuis l'an 173, empêchait la continuation vers l'ouest de la voie qu'Aurelius Cotta (voie Aurélienne) n'avait pu pousser que jusqu'à Pise. Il décide de concentrer à Plaisance une véritable armée sous les ordres du consul Opimius Postumus. Cette armée passe par le littoral et arrive sur la plaine de Cagnes, pays des Nérusiens. Sans attendre l'arrivée des Déciates, ceux-ci attaquent aveuglément les Romains, avec, dit Polybe, une « frénésie furieuse »¹. A peine les Romains les ont-ils mis en fuite que surgissent les Déciates, avec non moins de rage. Nouvelle défaite ! Six mille Ligures tués ! Le Consul s'installe dans la région pour tout l'hiver (probablement à Vallauris) et disperse alentour ses deux légions pour pacifier le pays. Ordre est donné d'interdire aux Ligures l'approche de la mer (moins de 2 km). Il n'y aura plus ici de révolte ligure, mais, au contraire, une très rapide collaboration avec les Romains : des routes sont ouvertes, Cimiez est fondé, des colons romains sont installés dans les campagnes, le génie d'organisation et d'appropriation de Rome triomphe de la sauvagerie et du chaos des Barbares. Auguste peut enfin construire le Trophée des Alpes, à la Turbie, six ans avant J.-C.

La Turbie va être désormais la frontière de la Gaule, parce que la Tête de Chien marque le début de la crête des Alpes. Entre la Turbie et le Var une province sera créée en 63 (capitale Cimiez), nommée Alpes-Maritimes ; elle va s'ouvrir vers le nord jusqu'à Embrun et Briançon. Sur la rive droite du Var, c'est toujours la grande Narbonnaise (capitale Narbonne) fondée en 124 avant J.-C. Celle-ci se divisera en 375 après J.-C., donnant naissance à la Narbonnaise seconde, du Var au Rhône, (capitale Arles).

¹ 23, 8, 10

Les Grecs

Mais revenons un instant en arrière sur l'occupation grecque : elle a duré cinq siècles apparemment sans histoire. Les Grecs n'étaient pas des conquérants, ils se contentaient de

comptoirs bien fortifiés, avec un port ou une plage abrités, assez près les uns des autres pour pouvoir servir tous les soirs de relais aux bateaux. On ne naviguait que le jour, et la nuit, on tirait les quilles sur des rondins avec des cabestans. Sur notre côte ces escales étaient nombreuses. Le commerce se réduisait à un troc avec les indigènes qui livraient peaux, tissus grossiers mais solides, bois, gibier, morceaux d'ambre ramassés sur les plages¹, contre vin, huile, céramiques, tissus, bijoux (les Ligures ne savaient faire que des colliers taillés dans de fines plaques de schiste). Le commerce important se faisait à Marseille (lingots d'étain provenant d'Angleterre).

Ces Grecs étaient des Ioniens de Phocée, dont le territoire minuscule ne pouvait être agrandi par suite de la résistance qu'à partir de 600 avant J.-C. leur opposaient les Perses. Ils cherchèrent donc à se développer ailleurs. Alors que leurs voisins, de Milet, allaient coloniser vers l'Est les côtes de la Mer Noire, ils se risquaient très loin vers l'Ouest. Il est vrai qu'ils avaient inventé de puissants et rapides bateaux à cinquante rameurs, les pentécontores, où l'on pouvait hisser, en plus, une voile si le vent était favorable. A bord de ces navires, ils défièrent Carthage en fondant Aleria en Corse, puis Velia en Italie et bientôt Marseille avec Antibes, Nice et Monaco, voire, plus loin encore, Ampurias en Catalogne.

Ils rejoignirent dès 300 les Romains dans leur lutte contre l'impérialisme maritime de Carthage. Le nom même de Nice garde la mémoire de quelque victoire navale. Ce sont eux qui ont introduit en Provence la vigne et l'olivier, mais ils ne cultivaient guère eux-mêmes, préférant faire appel pour cela aux Ligures.

A partir de 54 avant J.-C., les Grecs d'Antibes s'étaient résolument tournés vers les Romains. Marseille, qui avait pris parti contre César, fut vaincue ; Antibes, au contraire, devenue une ville romaine, recevait une série de privilèges et, bien que située en Gaule, jouissait (comme Vienne et Lyon) du droit italique réservé aux meilleurs amis de Rome. Nice, ville restée grecque, n'a jamais eu un tel privilège : les Romains ont préféré construire une autre ville (militaire et administrative), Cimiez. A Nice on parlait grec, à Antibes on se mit très vite à parler latin.

¹ *L'ambre, ou résine fossile, était, d'après Strabon, une des grosses exportations ligures.*

Les Romains : l'aqueduc

Avec l'occupation romaine la région de Valbonne va très vite se transformer. A la fin du ier siècle avant J.-C., au moment où ils construisirent l'aqueduc de Fréjus qui vient se brancher à Mons sur la Siagnole, petit affluent de la Siagne, les Romains, gros consommateurs d'eau pour leurs fontaines et thermes, ont bâti pour Antibes un nouvel aqueduc. L'ancien, qui servait déjà aux Grecs (aqueduc de Fontvieille), était situé trop bas pour atteindre la butte du Castellet (arasée au xixe siècle lors de la destruction des remparts). Le nouveau, celui de la Bouillide, partait de beaucoup plus haut. Il intéresse le territoire de Valbonne.

Des chercheurs¹ au CEPAM (Centre d'Etudes Préhistoire Antiquité Moyen-Âge) du CNRS à Sophia Antipolis s'y sont intéressés et nous fournissent de précieuses et précises informations.

Comme pour bien d'autres agglomérations antiques romanisées, le besoin en eau d'Antipolis (Antibes) a excédé les ressources du site (sources, puits, citernes). Il a donc été nécessaire de capter des sources éloignées et d'amener l'eau en ville grâce à des aqueducs. Pour Antipolis, trois aqueducs sont cités dans les écrits d'érudits locaux, dont deux seulement sont attestés. L'aqueduc de Fontvieille, dont le captage est situé en

bordure de la route d'Antibes à Biot, a été remis en service en 1785 par le colonel d'Aguillon du Corps royal du Génie, et un tronçon est encore utilisé à l'heure actuelle par la Compagnie des eaux. De l'aqueduc de la Bouillide subsistent d'importants vestiges dont une grande partie sur la commune de Valbonne .

Au vu des connaissances antérieures, l'aqueduc était caractérisé par une branche principale "de la Bouillide" et d'une branche secondaire "de la Valmasque". La branche de la Valmasque est peu connue et la construction de l'A6 dans les années 50 a dû en détruire la plus grande partie.

Vallon de la Bouillide. Il ne reste rien du captage de la source, visible encore en contrebas de l'ancienne route, du pont sur la Bouillide ; à deux cents mètres environ en aval on peut voir les vestiges de barrage dans le lit de la Bouillide, destiné vraisemblablement à augmenter le débit du canal romain réemployé pour les moulins jusqu'à une époque récente. L'ancien canal devient alors parfaitement visible, il est bien conservé mais sans sa voûte ; sur ce tronçon plusieurs passages du canal sont taillés dans le rocher. Rue Albert Caquot, sur le chantier de l'immeuble "Solaris", les premiers travaux de terrassement en profondeur ont détruit le canal sur vingt mètres et l'ont fait apparaître en coupe dans un état complet et remarquable de conservation.

Cette section a permis d'étudier le canal dans l'état où il se trouvait à l'arrêt de son utilisation en tant qu'aqueduc. L'ensemble est construit dans une tranchée taillée dans le rocher ; la voûte est intacte et le canal, au centre des concrétions, est vide. Le bâti est formé d'un cuvelage ou *specus*, canal en U coulé en mortier de chaux banché ; les sommets des branches de l'U servent de base aux piédroits en petit appareil, constitué de quatre assises de moellons côté canal et d'un blocage irrégulier côté externe. La voûte est constituée de pierres allongées disposées en claveaux . Le système concrétionnaire très important est composé des deux types : en gobelet ou calice, et en ogive.

On remarque immédiatement la taille particulière des moellons, que l'on retrouvera tout au long de l'aqueduc, taille dite "en grain de maïs" typique des constructions romaines : les moellons sont de forme trapézoïdale voire pointue ; outre le fait qu'elle simplifie le travail de taille, elle assure la liaison entre parement et blocage par une meilleure pénétration du mortier de jointoiment ([photo + dessin](#)).

De la Bouillide au Fugueiret. Le canal tourne ensuite pour traverser la colline en tunnel ; la traversée — 150 m environ — de cette crête surplombée par la route des lucioles CD 504 fait faire à l'aqueduc l'économie d'un contournement de la colline de 3 350 m. Puis le canal suit la pente importante du terrain — autre particularité relativement rare d'aqueduc romain ; la pente va de 4,4 % à 11,7 %, alors que la pente moyenne, en excluant ce tronçon, est de 0,7% — jusqu'au vallon du Fugueiret. Cette descente permet d'éviter cette fois le contournement du vallon d'environ 2 300 m.

Colline du Fugueiret - pont à une arche. La colline porte le nom du cours d'eau mais est aussi bordée par la Valmasque à l'est ; l'aqueduc la contourne d'est en ouest. Un premier pont, à une seule arche, permet le franchissement d'un petit vallon ; ouvrage moins connu, on ne peut l'atteindre qu'à pied dans la colline du Fugueiret. A la différence des deux autres ponts, il reste quelques vestiges du canal sur la culée amont, sans la voûte ; détail d'architecture sans autres exemples dans les aqueducs romains : les parements extérieurs du canal aérien sont inclinés de 30 ° par rapport à la verticale. Le pont est effondré, et des masses importantes de concrétions dues à des fuites couvrent les deux côtés de la culée amont : il est intéressant de constater que leur limite inférieure donne le profil de la rive à l'époque romaine

Pont de la Valmasque. Seul ouvrage complet conservé de l'aqueduc, il franchit la Valmasque en deux arches égales, en contrebas du chemin des Trois-moulins. Il se trouve maintenant camouflé par la végétation environnante, ce qui n'était pas le cas au milieu du XX^e siècle si l'on en juge par des photos de l'époque

Chemin des trois-moulins. À la sortie du pont de la Valmasque se situe le raccordement avec la branche de Vallauris, sous la chaussée du chemin des Trois-moulins (ancienne route de Valbonne).

Pont du Goa ou pont à cinq arches. Le pont qui enjambe le cours d'eau Goa est malheureusement très dégradé puisque seules la culée amont, la quatrième pile et la culée aval sont encore debout ; il y a aussi des blocs effondrés au sol. Le Goa a dû être de plus grande importance à l'époque romaine si on en juge par la largeur du vallon qui justifie un tel ouvrage de franchissement.

Le canal que supportait le pont a été totalement détruit, comme c'est souvent le cas, d'abord parce qu'il est au sommet du pont donc plus vulnérable, ensuite parce que les deux maçonneries ne sont pas liées sinon par une simple couche de mortier.

La première arche est conservée jusqu'au premier tiers environ, formée de grands claveaux rayonnants, et un nouveau détail architectural particulier peut être observé : il s'agit d'une archivolte plate ou bandeau de moellons à plat sur l'extrados et soulignant l'arc. Son rôle est purement esthétique, c'est une particularité régionale puisque cet élément ne se retrouve que sur l'aqueduc de Fréjus et aux thermes de Cimiez, ce qui permet sans doute de dater l'ouvrage du milieu du I^{er} siècle après J-C.

La pile restée debout comporte de chaque côté les départs des quatrième et cinquième arches, les deux ayant le même plan de naissance, indication que les arches sont égales.

La culée aval a été l'objet d'un effondrement relativement récent puisqu'une carte postale portant un tampon de la poste de l'année 1910 montre un piédroit complet prolongé par la retombée de l'arc. Les parois, tout comme celles de la pile, sont couvertes d'importants dépôts de concrétion, témoins de défauts d'étanchéité du canal.

Parmi les vestiges effondrés deux grands blocs sont caractéristiques : ce sont des têtes de piles comportant des contreforts, avec les départs d'arches inégales : le pont avait en effet une arche centrale plus grande soutenue par deux piles renforcées par des contreforts (voir la restitution proposée).

Colline des Croûtons. Cette colline, maintenant quartier des Trois-moulins de Sophia Antipolis, est comme le Fugueiret pour sa moitié nord-est, vierge de toute transformation ou aménagement aux époques modernes. Cinq passages du canal purent être découverts et localisés sans fouille.

À ce stade de la description du tracé on peut, en observant le contournement du vallon de la Valmasque entre les deux collines du Fugueiret et des Croûtons, se demander pourquoi les constructeurs romains ont fait faire à l'aqueduc un tel détour : la Valmasque aurait pu être franchie plus en aval, dès la sortie du pont à une arche, par un seul pont, certes plus important, mais il évitait un détour de près de 2,2 km avec deux ponts ; de là vient l'hypothèse que la branche de la Valmasque est antérieure : lorsqu'il a fallu alimenter l'aqueduc par une nouvelle source, l'économie était alors de faire le raccordement là où il est.

Au milieu à peu près de l'aqueduc et au centre du quartier des Trois-moulins ex-colline des Croûtons se trouvait encore il y a quelques années un bassin de décantation, détruit récemment pour les besoins... d'un parking.

Zone urbaine. A partir du franchissement de l'autoroute le tracé jusqu'à Antipolis est localisé par quelques témoignages anciens, notamment à la chapelle Saint-Claude, à proximité du cimetière et à N-D. d'Entrevignes, puis au pont des Marseillais, rue Thiers, bd Dugommier et place de Gaulle. À l'entrée d'Antibes une coupe de l'aqueduc est visible dans un aplomb de rocher, mais la plus proche de l'extrémité de l'aqueduc se trouve dans le mur d'une maison de la rue du Haut-Castelet.

Quelques données techniques : l'aqueduc d'Antipolis dernier état — alimenté par la source proche de la Bouillide — mesure 13,5 km de long. La pente, très variable, a une valeur moyenne de 7,20 m/km (7,2 pour 1 000). Le débit minimum estimé à la mise en eau et à l'arrivée en ville est de 2 600 m³/jour.

Jusqu'en 2001 l'aqueduc ne bénéficiait comme protection que d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques concernant les ponts de la Valmasque et du Goa. Depuis juillet 2001 sont inscrits à l'inventaire les tronçons particuliers que sont le "canal taillé dans la roche" du vallon de la Bouillide, le tunnel sous la D 504 et la "descente", et une procédure de classement Monument historique est en cours pour les trois ponts.

¹ *Jean Foucras, chercheur associé et Paul Garczynski architecte-ingénieur de recherche, tous deux au CEPAM du CNRS*

La paix romaine

Les Romains (à la différence des Phocéens) n'ont pas tardé à s'installer dans le pays que leurs routes traversaient : trois routes. La principale, via Julia Augusta, terminée en 3 avant J.-C. venant de Cimiez, traversait le Var par un gué à la hauteur de Gilette, puis suivait le bord de mer de Saint-Laurent à Antibes en direction d'Auribeau et de l'Estérel. Une autre plus au nord passait par Vence et se dirigeait vers Castellane. Entre les deux une route reliait le gué du Var avec Auribeau, passant par Roquefort, la Bégude (Font des Dônes), Opio, Saint-Mathieu devant Grasse, pour rejoindre la Via Julia Augusta. Le site de Valbonne n'était relié à cette route que par les pistes muletières (la Bégude, le Brusç, Plan de Grasse). Très vite des exploitations agricoles surgirent aux endroits favorables, tout autour de la combe de Valbonne. On les repère aux concentrations de fragments de tuiles épaisses (*tegulae*), mais aussi à la fréquence des anciens murets (*restanques*) et des traces de chemins. Il y en avait plusieurs dans l'espace vallonné de Villebruc où l'on trouve jusqu'à six dolines, dont le fond est rempli de bonne terre. D'ailleurs le nom de Villebruc désigne à lui seul une villa, ou ferme, réputée humide. Une autre villa devait se trouver sur la hauteur de Darbousson, à la limite du territoire valbonnais. Il y en avait dans la dépression de Saint Philippe (anciennement Saint Félix), d'autres aux Clausonnes, sur la colline de Sartoux, dans le val de Cuberte, à Saint Basile, et là où se trouvent, au cœur de Sophia Antipolis, la ferme Bermond et celle de l'Eganaude (*Ganauda* en latin, *Eiganauda*, eau qui dort, en provençal), sur les pentes du Devenson (rive droite de la Brague, en face du village), au Tameyé (fertile en *tegulae*), à Clermont, à Opio, au Brusç (où l'on a trouvé des contrepoids de pressoir)... Ces fermes ont ultérieurement donné naissance à autant de hameaux qui ont perduré tant bien que mal jusqu'au xve siècle, époque de la grande désertification. On ne saura jamais si ces domaines ont été distribués à des soldats ou officiers émérites en fin de carrière : les Romains ont pratiqué largement ce genre de colonisation qui assurait la sécurité du pays tout en le « romanisant » et en y

développant une économie rurale. Les terres étaient divisées en lots (de longs rectangles). On trouve des traces de cette « centuriation » au sommet de Sartoux d'où rayonnent des murettes régulièrement espacées ; on en a repéré aussi au Plan de Grasse. Une étude attentive de Villebruc pourrait peut-être en révéler. Des familles ont pu élargir leur domaine, comme celle des Opii qui ont fini par occuper toute la colline d'Opio et ont laissé leur nom sur une inscription funéraire. Ces inscriptions tombales sont assez nombreuses. L'une d'elles¹, admirablement conservée, témoigne de la douleur d'une mère dont le fils est mort à 30 ans. D'autres sont visibles au Brusç.

Pendant quelque 300 années on a vécu là en faisant travailler des familles d'esclaves ou « colons » ligures, vivant des produits de la terre, en économie close, mais dans un certain état de prospérité comme le montre un beau buste d'Auguste en marbre blanc trouvé au Tignet, sur le site d'une grande villa (Musée de Grasse). La population s'accroissait : on en voit le signe dans le nombre des restanques construites dans les moindres coins pour conserver quelques mètres carrés de terre. On y cultivait, outre l'olivier et la vigne, les quatre céréales de base (blé, orge, avoine, épeautre) et des légumes secs (fèves, lentilles, pois chiches). L'eau provenait, selon les lieux, de puits (la nappe phréatique dans les poches argileuses est à 5 ou 10 m) ou bien de sources (elles étaient alors plus nombreuses ; en pays calcaire elles tarissent peu à peu en s'enfonçant), et de citernes (Vitruve donne des recettes pour l'enduit intérieur et la conservation de la qualité de l'eau). Un énorme réservoir romain subsiste encore à la Bégude.

Ce fut longtemps pour le territoire de Valbonne une période heureuse. Elle n'a laissé aucune trace dans l'Histoire, ce qui est bon signe ! Le pays est bien administré, rattaché par Dioclétien à la province Viennoise puis, sous Théodose, à la Narbonnaise seconde. La capitale des Gaules ayant été transférée par Constantin de Trèves à Arles, celui-ci s'occupe de la réfection de la via Julia, comme en témoignent des bornes milliaires de l'Estérel. L'édit de Milan en 313, donne une existence légale au christianisme. Le Concile d'Arles est convoqué en 314. Les ermitages sont nombreux (dans l'Estérel, aux Îles d'Hyères) et vers 410 Honorat vient faire retraite à Lérins.

Des églises surgissent (Antibes, le Brusç et peut-être Saint-Félix appelé ensuite Saint-Philippe, entre Biot et Valbonne).

¹ Trouvée à Sartoux, elle est au Musée d'Antibes.

Les barbares et le Haut Moyen âge

Calme pénétré d'angoisse ! D'Italie, ravagée par les Goths (prise de Rome en 410) arrivent des nouvelles alarmantes. Les biens sont mis à l'abri ; on a découvert au Plan de Grasse des monnaies cachées dans des murs qui datent des iii^e et iv^e siècles. Les habitants se regroupent dans des « castra » aux endroits propices (Sartoux, Opio, Peidessale). C'est le moment où Salvien (vers 440) écrit à Lérins son *De Gubernatione Dei*, pour expliquer que Dieu envoie les Barbares afin de châtier les Romains pour leurs vices et purifier le monde.

C'est que les Barbares sont arrivés sur la Côte presque au moment où Honorat créait Lérins. Ce sont des Wisigoths. Ils franchissent les Alpes en 413, martyrisent à la pointe du Cap Ferrat le pauvre saint Hospice, un ermite si misérable que le chef Wisigoth Ataulf (Adolphe) décide de le tuer : ou bien c'est un bandit ou bien c'est un saint ; dans le premier cas il mérite la mort, dans le second le tuer c'est lui ouvrir le paradis... Les Wisigoths se rendaient en Espagne d'où l'empereur Honorius les avait chargés de chasser les Vandales ; mais les déprédations que la tradition leur attribue sont considérables. Ils

revinrent venant de l'ouest sous le commandement d'Euric à la fin du ve siècle et leurs sévices furent encore pires : Euric, arien fanatique¹ décapitait en foule les non ariens. Venu d'Aquitaine, il va dominer le pays jusqu'en 480. Mais, après avoir été repoussés par Clovis à Vouillé, en 507, les Wisigoths refluent de nouveau en Provence qu'ils occupent en même temps que des bandes de Burgondes descendues par le Rhône. Mélange de populations errantes ; apparition dans la région de noms de famille à consonance germanique. Les yeux bleus et les cheveux blonds resteront dans le pays, avec les Guillaume, Raimbaud, Hugo, Bermond, etc.

Un siècle, à peine, de calme précaire, et voici que surgissent, venant de la mer, les plus terribles prédateurs, les Sarrasins. Bloqués à Poitiers par Charles Martel en 732, ils se jettent sur la Provence, saccagent Lérins et y massacrent tous les moines en 739. Leurs déprédations se développent ensuite à partir de la presqu'île de Saint-Tropez où ils s'installent. Ils attaquent Nice en 812, dévastent à nouveau Lérins en 850 et avec la complicité active des Burgondes, font régner la terreur jusqu'en 973. C'est alors que le comte d'Arles, Roubaud, avec l'aide de son frère Guillaume « le libérateur », décide de réagir. Les occupants sont chassés après avoir exercé leur tyrannie pendant un siècle et demi.

Le pays était exsangue, tout était à reconstruire. Guillaume, qui commandait le sud-est, confia à l'un de ses fidèles, Rodoard, la région d'Antibes ; celui-ci donna à son tour le district de Grasse à l'un de ses fils, Guillaume, et le district d'Antibes à l'autre Gauceran. Celui-ci donnera à ses deux enfants Sartoux et Opio. Le régime féodal s'organise : on construit des châteaux auprès desquels les gens cherchent protection. Le pays reprend vie, inquiété seulement sur la bande côtière par les débarquements meurtriers des « barbaresques ».

Après le règne des six comtes de Provence (962 – 1094), Gerberge, sœur du dernier comte, Bertrand II, marie sa fille Douce au comte Raymond Béranger III de Barcelone (qui s'appellera le comte Raymond Béranger I en Provence). Ainsi commence, en 1112, la dynastie des Catalans qui nous mène jusqu'en 1245, lorsque Béatrice, fille de Raymond Béranger V, épouse Charles d'Anjou : c'est un mariage heureux, mais aussi fauteur de longues guerres, avec la Reine Jeanne, la division de la Provence entre les Duras et les Angevins, la dédition de Nice à la Savoie... enfin le roi René.

¹ *Les Ariens n'acceptaient pas la Trinité et niaient que le Fils soit consubstantiel au Père.*

Ecarts et environs

Avant d'aborder directement la chronique de l'Abbaye de Valbonne, fondée en 1199 par les moines chalaisiens de Prads – et pour mieux la situer dans son cadre – nous allons parcourir rapidement l'histoire des environs immédiats de ce qui sera, à partir du xiii^e siècle, le territoire de Valbonne. Nous parlerons ainsi de Sartoux, d'Opio, de Villebruc et des Clausonnes. Après cet indispensable regard circulaire, nous nous focaliserons sur Sainte-Marie de Valbonne et le village qu'elle a fait naître.

Sartoux

On ignore l'origine de ce nom, que certains rapprochent de essart, terre défrichée, mais ce n'est pas un mot méridional. D'autres disent que SAR est une racine pré-indo-européenne qui désigne une éminence (?). Ce ne sont que des hypothèses, mais il est vrai que Sartoux, à 320 m d'altitude, domine tout le district. Une enceinte ligure couronne évidemment ce sommet qui a dû servir en tout temps de point d'observation et de défense. La villa romaine qui s'y trouvait a sans doute été ravagée lors des passages dévastateurs des Wisigoths (413 et 508). Le terrain laissé en friche pendant près de trois siècles devait être en piteux état. Après les invasions sarrasines (730-973), le comte Guillaume prend en mains ce point stratégique qu'est Sartoux et le transforme en castrum ou château avec, en permanence, un groupe de gens armés qu'on appellera les « Chevaliers de Sartoux » : ils devinrent co-seigneurs du lieu. Un des fils de Rodoard d'Antibes, Gauceran, au début du xie siècle, avait une épouse très pieuse, Beliendis (son fils, Aldebert, fut évêque de Grasse) : en 1016 elle donna à l'abbaye de Lérins une vaste propriété qu'elle possédait à Sartoux. Preuve que le pays survivait et reprenait de la valeur. Curieusement, en 1060, un bœuf ne valait que 5 sols, un cheval 20 mais un mulet 30 : personne ne pouvait s'encombrer d'un bœuf (gros mangeur) ou d'un cheval (inutile), l'animal utile c'est le mulet ! Le castrum, trop bien situé, donnait de l'ombrage au pouvoir central : en 1117, Romée de Villeneuve, connétable du comte Raymond Béranger III, est chargé de forcer la porte et d'obtenir des Chevaliers de Sartoux l'hommage de vassalité. Deux ans plus tard, le comte fait donation à l'évêque d'Antibes de ce qu'il possède à Sartoux : c'était évidemment la solution la plus sûre ! Mais cela permettra aussi à l'évêque de donner sans problème, en 1199, une partie de ce bien aux moines Chalaisiens pour qu'ils y établissent l'abbaye de Valbonne. Notons qu'en 1178 les seigneurs d'Opio devront aussi s'avouer vassaux de l'évêque : l'Église étend pacifiquement ses domaines. En 1226 Raymond Béranger V octroie à la récente abbaye de Valbonne toute la partie Est de Sartoux, et cette donation considérable marque encore aujourd'hui les limites de la commune. L'abbé de Valbonne devenait ainsi l'un des co-seigneurs de Sartoux. En 1232, un noble couple, propriétaire de vastes domaines à Sartoux, le seigneur Blacas et sa femme Jordane, donnent leurs terres et les droits afférents à l'abbaye de Valbonne.

En même temps les donateurs promettent que celui des deux époux qui survivra à l'autre vivra dans la chasteté et la continence selon une pratique fréquente à l'époque. En échange, l'abbé les reçoit tous deux au nombre des « frères » et donateurs du monastère. Hélas ! quatorze ans plus tard l'abbé, déjà couvert de dettes, revendra ces biens et ces droits. L'abbaye de Valbonne, on le verra, avait été fort mal gérée et peut-être trop ambitieuse...

Même après la réduction de Valbonne au statut de prieuré de Lérins, le prieur devra encore rendre hommage au Comte de Provence pour les biens qu'il détient à Sartoux. Au Moyen Âge la possession d'un domaine seigneurial comportait celle des vilains ou « serfs

» qui y étaient attachés, avec parfois le droit de moyenne et basse justice, ainsi que la levée des impôts coutumiers. Dans le cas d'une co-seigneurie, comme à Sartoux, des problèmes épineux surgissaient : une partie des terres était en pâturage ; il fallait les clôturer, obtenir des voisins un accès. Certaines terres continuaient à appartenir à l'évêque d'Antibes qui, en 1242, les partage avec son chapitre (auparavant il y avait une communauté épiscopale indivise). Puis, en 1244, l'évêque quitte Antibes ravagée par les razzias maures¹ et s'établit à Grasse d'où il peut surveiller Valbonne de près. Les propriétés voisines s'imbriquent à tel point qu'en 1295 il faut une enquête comtale pour voir clair. Il apparaît alors que Valbonne détient la moitié des principaux droits féodaux de Sartoux (l'albergue²), mais que le droit de justice relève du comte de Provence, ainsi que le pasquerium et la cavalcade³.

Au cours du xve siècle, en 1414, un accord est signé entre le prieur de Valbonne et les co-seigneurs civils de Sartoux pour le partage et la clôture des pâturages. Un nouveau partage des terres est décidé en 1480. Afin de simplifier les choses la limite suit désormais le chemin royal Grasse-Antibes (l'actuelle D4) qui, au col de Plascassier, se transforme de nos jours en une large route pour rejoindre la D103 au carrefour des Fauvettes. Tout ce qui est au sud-ouest de cette voie appartiendra aux co-seigneurs, tout ce qui se trouve de l'autre côté sera à Valbonne. Partage facile à baliser, mais qui ne satisfait pas encore les co-seigneurs : revu en 1506, trouvé une fois de plus insatisfaisant, un accord est enfin signé en le 3 mars 1509 à la suite d'un appel au Parlement d'Aix, en présence de Jean de Grasse, seigneur de Mouans, et des co-seigneurs de Sartoux, c'est-à-dire Raynier de Lascaris prieur de Valbonne, les sieurs Saurin, Durand et la demoiselle Catherine Bonnefoy. Par ce nouvel accord, les trois co-seigneurs laïcs obtiennent un triangle de terres qui va du Pont des Fades au pont de la Brague (Les Groulles), c'est approximativement la limite actuelle des deux communes. Ce traité si difficilement obtenu comportait une série de compensations : dans ce pays, alors presque inhabité et terriblement appauvri, la moindre prairie pouvant être mise en location était précieuse. Effectivement, dans le texte du partage, il n'est question que de pâturages.

Pour autant, le problème n'était pas encore réglé ! La limite des pâturages est demeurée flottante et n'a été fixée définitivement qu'en 1792, en pleine Révolution, période de redistribution et de rationalisation des circonscriptions administratives. Il faut avouer qu'à partir d'Argeville et jusqu'aux Clausonnes la ligne de partage reste parfaitement artificielle⁴.

Venons-en aux temps modernes. Au XIX^{ème} siècle l'ancien *castrum* de Sartoux est en ruine, il n'en reste qu'une chapelle du XII^{ème} siècle. Le hameau qui l'entoure a disparu. Il se situe sur la commune de Mouans-Sartoux et porte désormais le nom de Castellaras, nom communément donné dans la région aux éminences couronnées d'un vestige de château. Pourtant en 1920 de larges bâtiments existent autour de la chapelle. En 1927, Evander Schley, milliardaire américain, grand amateur d'art du Moyen-Âge demande à l'architecte Jacques Couëlle de lui aménager un lieu, à l'image de son rêve, un château avec ses dépendances. Couëlle lui construit avec des éléments datant des XII^{ème}, XV^{ème} et XVI^{ème} siècles trouvés dans tout le sud de la France un pastiche de château du Moyen-Âge. Seule la tour est construite avec les restes de l'ancien *castrum*. Pourtant, Evander qui voulait offrir cette demeure à sa toute nouvelle épouse – les noces avaient été célébrées sur le bateau les amenant en France – se la vit refuser, sa femme ne daignant même pas débarquer sur le sol français, « La France, redevable aux Etats-Unis d'une dette de guerre ». Il n'y habita d'ailleurs jamais lui non plus. Longtemps à l'abandon, ce lieu a par la suite servi de caserne aux tirailleurs sénégalais, de centre pour enfants délinquants, de cadre à l'Ecole du Cinéma Français où ont été tournés en 1957 le « Napoléon » de

Sacha Guitry avec Raymond Pellegrin, après « Fan-Fan la Tulipe » de Christian-Jaque (1951). Les pierres se souviennent encore du tonitruant « Merde ! » poussé par Gérard Philipe cassant son sabre, à qui Christian-Jaque demanda de refaire une 17^{ème} prise du combat sur le haut du mur. Les allemands y ont séjourné à une triste époque. En 1951, un personnage hors du commun en prend possession, Dusko Popov dont la vie a inspiré le personnage de James Bond de Ian Flemming. C'est de nouveau Couëlle qui prend les nouvelles transformations en main, comme il le fera dix ans plus tard quand ils imagineront ensemble la création du « village des milliardaires » que nous connaissons aujourd'hui. Sur ce vaste domaine privé, l'architecte Jacques Couelle a égrené en spirale une série de belles villas provençales avec jardins ; on a restauré l'église, la tour, construit un hôtel pour les hôtes du Club. Du côté sud-ouest, l'architecte a creusé dans le flanc de la colline des grottes en béton, situées les unes au-dessus des autres, le toit de l'une formant le jardin de l'autre. Les entrées sont des trous irréguliers ouverts dans un béton qui imite le rocher. De lourdes portes de bronze pivotent sur un axe central en épousant les irrégularités du roc. On pénètre dans des salles de séjour en forme de cavernes, avec mosaïques et peintures murales signées des plus célèbres artistes. Une large ouverture, munie de vitres pivotantes, donne sur le Tanneron et l'Estérel. Une anfractuosité du rocher ouvre sur des cuisines ultra-modernes, une autre sur des chambres confortables. En franchissant ces seuils, on franchit des millénaires : d'un côté le troglodyte, de l'autre une technicité de pointe ; d'un côté le dépaysement qu'apporte une caverne silencieuse et protectrice, de l'autre les agréments du confort. Dans la caverne, la télévision devient surréaliste : vingt mille ans de préhistoire entrent alors en collision avec les avancées ambiguës de nos progrès.

¹ Il n'y avait plus que 63 foyers !

² L'albergue correspond à notre taxe d'habitation (d'où le mot auberge, lieu d'accueil des étrangers).

³ Le pasquerium est le droit de pâture, la cavalcade le rachat de l'obligation de fournir un cheval équipé ou cinq hommes armés.

⁴ Avant 1857 Freyourou et le Carton appartenaient à Mouans-Sartoux. La limite suivait la route de la Fauvette à la Bouillide.

Le Brusco (beata maria de brusco)

Depuis les fouilles et les publications de Georges Vindry il est désormais possible de conter sans trop de fantaisie l'histoire du Brusco, ce lieu si étrange – resté en quelque sorte sacré – qui relève de Châteauneuf, donc séparé de Valbonne, mais qui a, aux xiii^e et xiiii^e siècles, fait partie de son territoire.

A l'origine, une fontaine intermittente, au sud de la plaine d'Opio, assurait un agréable relais sur la vieille route romaine. Cette source était fréquentée dès la plus haute antiquité (on y a trouvé des pointes de flèche et des outils en silex)¹. Les sources ont toujours fasciné et plus, peut-être, une source impermanente qui pouvait devenir symbole de mort et de renaissance. Toute source induit un culte ; les divinités des eaux se sont succédées au Brusco (dont le nom Brusco veut dire broussaille²) : après les nymphes, ce fut saint Aygulf, vénérable abbé de Lérins dont le nom évoquait si bien l'eau (aigo en provençal ; Aygulf se prononce Aïgous). Il n'est pas étonnant qu'on y ait trouvé un baptistère archaïque et qu'au Moyen Âge une dérivation ait conduit l'eau de la source dans la crypte

dont nous allons parler, pas étonnant non plus qu'une fête païenne s'y soit maintenue à travers les siècles, une fête du feu (dont le mystère est si souvent lié à celui de l'eau), qui se célèbre encore aujourd'hui, le premier dimanche après Pâques, par des danses et des sauts à travers les flammes. On venait de loin se faire baptiser au Bruscat, et de nos jours encore, nombre d'enfants de Châteauneuf y reçoivent ce sacrement.

Les Romains ont mis en culture la plaine d'Opio, traversée par une route importante, et les habitants ont choisi pour leur nécropole le voisinage du lieu sacré : on y a trouvé plusieurs stèles funéraires. Le christianisme s'est hâté d'annexer l'endroit et l'on y reconnaît les traces d'une petite église paléochrétienne (ve-vie siècles) à deux nefs, analogue à la première église sur laquelle fut construite la cathédrale d'Antibes (qui, elle-même était bâtie sur les ruines d'un temple d'Artémis, déesse chère aux Phocéens). Cette antique chapelle devint la crypte, vers le xe siècle, d'une très grande basilique dont on justifie mal l'existence. Elle est bâtie en un style de transition entre carolingien et roman, avec une voûte en petites pierres plates noyées dans le mortier. Les décorations sont encore de type romain, les arcs en anse de panier, les piliers massifs et cruciformes. Tout cela est bien différent de l'abbaye de Valbonne construite deux cents ans plus tard. Que peut signifier une telle église, sans village avoisinant, perdue en pleine campagne ? Et ce baptistère primitif, à sept pans, avec sa réserve d'eau bénite ? En ce temps-là un baptistère impliquait la présence d'un évêque... Or de tout cela nulle trace dans les textes. Il s'agit probablement d'une église « piévane » qui regroupait autour d'elle plusieurs hameaux où il n'y avait pas de chapelle. On appelle « piève » cette circonscription religieuse en Italie du nord et en Corse. Elle était desservie par un « piévan ». On a recueilli alentour de multiples fragments de céramique et des monnaies d'origine très diverses, certaines provenant de Carthage et de Byzance, voire du Proche-Orient ! G. Vindry pense qu'au Bruscat, lieu de passage, relais et lieu sacré devait se tenir, à intervalles réguliers, une foire ou un gros marché. Il devait y avoir à proximité un hameau avec un moulin à huile (on y a trouvé des contrepoids de pressoir), qui fonctionnait à la force animale (moulin à sang). La première mention du Bruscat surgit en 1146, quand le Pape Eugène III soustrait ce sanctuaire à la mense³ de Lérins pour le donner à l'évêque d'Antibes. L'église du Bruscat est alors un lieu de pèlerinage : on pénètre dans la crypte par un escalier de descente, au nord, on en remonte par un autre au sud. On y boit l'eau de la source miraculeuse, on y prie saint Aygulf pour lui demander la pluie et l'on fait, sans doute, bombance dans les oliviers.

Malgré la décision pontificale de 1146, il semble bien que le Bruscat soit resté sous la férule, ou plutôt la crosse, de Lérins puisque en 1227 l'abbé de Lérins concède à Dame Ancelane, veuve de Raymond d'Escragnolles, le droit de bâtir à cet endroit un monastère de femmes qui suivront la règle de saint Benoît. Il lui donne l'église et tout ce qui lui appartient dans le voisinage .. La voûte du Bruscat s'est effondrée au xviii^e siècle, laissant au visiteur le spectacle émouvant d'une ruine perdue dans un antique bois d'oliviers. La source sacrée elle-même est tarie : plus de nymphes, plus de saint Aygulf, plus de moniales, un silence définitif parmi des monceaux de pierres éparses.

¹ On a trouvé des silex taillés à plusieurs endroits sur la commune, en particulier sur le site de Garbejaire. La provenance de ces silex demeure obscure, car il n'y en a pas dans la région.

² Le nom est parfois écrit Busca, Bugia. Une étymologie populaire rattache le mot au provençal Brusco qui désigne une écorce de liège, puis une ruche : les anciennes ruches étaient faites d'un cylindre de liège recouvert d'une tuile. D'où l'expression : petit moutier des Abeilles (Mostayretum apium) qu'on trouve en 1146, et une légende selon laquelle une statue de la Vierge y fut découverte, après les invasions sarrasines, cachée dans un rucher.

³ *La mense est l'impôt des domaines ecclésiastiques.*

Opio

La limite entre Opio et Sartoux était matérialisée au Moyen-Âge par un chemin qui est devenu l'actuelle D4 (route de Plascassier – route de Nice). Le village de Valbonne a été créé par Lérins entre l'abbatiale et ce chemin qui n'était alors qu'une piste muletière. En général, les habitats sont au centre de leur territoire. Valbonne a reçu un terroir de Sartoux, situé à la limite d'Opio. Les conséquences s'en font encore sentir !

Opio dont le mamelon se dresse isolé, a sûrement été un point de résistance pour les Ligures, mais il n'en reste nulle trace. Une inscription latine insérée à la base Est de la mairie mentionne une certaine famille, les *Opii*¹ qui devait sans doute posséder là une *villa* (exploitation agricole)².

Il faut attendre le xie siècle pour apprendre qu'un autre fils de Rodoard (ce comte installé à Antibes par Guillaume le libérateur) a épousé la fille du seigneur d'Opio et qu'il y a construit un château avec une chapelle attenante, sans doute l'église actuelle qui a été plusieurs fois restaurée. (Lors d'une visite épiscopale au xviiie siècle l'évêque de Grasse la trouvera presque en ruines). Un siècle plus tard, en 1150, les seigneurs d'Opio, se trouvant à l'étroit et vulnérables, construisent un nouveau château au sommet de la colline. Les gens aussitôt désertent Opio et viennent s'agglomérer au pied de ce « Châteauneuf ». En 1178 les seigneurs d'Opio deviennent vassaux de l'évêque de Grasse et jusqu'à la Révolution ce territoire appartiendra à l'église de Grasse. En 1218 le seigneur de Châteauneuf octroie à l'abbé Bertrand de Valbonne toutes ses possessions à Villebruc et dans l'ancienne villa romaine de Cambarnier (au sud d'Opio). Don complété en 1223 par l'achat d'une série de domaines par l'abbaye le long du riu Merlet où se trouvent alors des moulins : Valbonne tente ainsi de grignoter un peu d'espace en direction d'Opio...

Les relations entre la communauté de Châteauneuf et les anciens habitants d'Opio se sont vite envenimées : ceux d'en-haut se plaignant de n'avoir pas assez de terres de culture. En 1252 une répartition a lieu : Châteauneuf voit son territoire s'insérer entre Opio et Sartoux et descendre jusqu'à la D4, en englobant le Bruscat et en suivant le cours du riu Merlet. Vers le nord, Châteauneuf frôle même le plateau de la Sarrée : la seigneurie de Châteauneuf se sépare alors de celle d'Opio, tout en englobant celle de Clermont où un chevalier avait élevé un castrum au xe siècle³, sur l'emplacement d'une grande villa romaine (monnaies du Ier au ive siècles, fragments d'inscriptions, etc. y ont été trouvés). Il avait construit là une chapelle qui existe encore, au sud-ouest de Châteauneuf, sous l'invocation de La Trinité.

La situation administrative de Clermont ne sera d'ailleurs réglée qu'en 1822, quand son rattachement à Châteauneuf deviendra officiel.

Au xviiiie siècle nombre de propriétaires ont fait ériger en fief ou arrière-fief leur domaine : c'était alors la mode et la particule était fort prisée. C'est ainsi que la Grande Bastide (une belle demeure qui existe toujours à la limite du golf d'Opio) fut attribuée en 1753 à un certain Puget de Châteauneuf par l'évêque de Grasse Monseigneur de Prunier, avec droit de construire un château. De même, à la Bégude un arrière-fief fut créé pour le chevalier de Villeneuve avec le titre de Villeneuve d'Opio. Ces créations essentiellement honorifiques apportaient de l'argent à l'évêché. Le nouveau seigneur d'Opio devait faire porter à Grasse à la Saint Michel 20 panneaux de blé et à la veille de Noël deux bécasses (pour les fêtes)...

Serré entre Châteauneuf et le Rouret, le territoire d'Opio s'était singulièrement rétréci. Le village ancien avait disparu et les gens s'étaient éparpillés dans les hameaux. Aussi vit-on en 1855 circuler une étrange pétition au Rouret, à Châteauneuf, à Valbonne, proposant la suppression d'Opio ! Pas de centre municipal, pas d'église (on utilise toujours l'ancienne chapelle du château), pas d'horloge (essentiel à l'époque), pas de place publique : une communauté moribonde ; bref, pour sauver Opio, il faudrait en faire le partage... A Valbonne tout le sud jusqu'à Tourreviste, à Châteauneuf les belles terres de la plaine jusqu'au col de San Peyre, le reste au Rouret. La proposition n'eut pas de suite. Le territoire d'Opio frôle de si près celui de Valbonne au nord qu'au xix^e siècle, il rasait même les maisons-rempart du village et l'actuel Boulevard Carnot en marquait la limite. Une limite absurde puisque les habitants de ce quartier n'avaient affaire qu'à Valbonne.

¹ *C(aio) Albuc(io) O(pio) q(ui) v(ixit) A(nnos) XX C(aius) Albuc(ius) O(pius) et Na(evi) a paterna fil(io) caris(simo) (posue)ru(nt).* « Cette stèle a été élevée par ses parents Caius Albucius Opius et Nævia à leur fils chéri Caius Albucius mort à l'âge de vingt ans ».

² *On a proposé comme étymologie pour Opio le mot oppidum, c'est également l'étymologie d'Oppède. non celle d'Opio.. D'autre part le nom de la gens Opia se rencontre à Rome. Pourtant sur la carte de Cassini (1789) le village est bien orthographié Oppio.*

³ *Un Clermont est témoin lors de la signature de la Charte de la fondation de Valbonne*

Villebruc

C'est à Joseph Antoine Durbec qu'on doit de bien situer Villebruc, un habitat jadis fort peuplé, mentionné partout et qui a totalement disparu ! Ce nom suggère la présence d'une *villa* romaine et nous avons déjà dit que bruc désigne un lieu humide. Effectivement Villebruc s'étend d'abord sur six dolines dont le fond est forcément humide. Mais le territoire est bien plus vaste : un triangle situé entre Darbousson, Bégude et Peïdessalle. Peïdessalle, une colline dominant à-pic la Brague, est souvent mentionné sous le nom de « Mont de Villebruc ». On y trouve en quantité des céramiques (*tegulae*, fragments de *dolia*, etc.) qui caractérisent un habitat romano-ligure. Par contre la région située à l'est de la route de Biot ne présente que des poteries grossières, des traces d'habitations circulaires, des tas d'épierreage, des vestiges de chemins, deux bories et un étrange mur cyclopéen de quatre mètres de large qui n'est peut-être qu'un enclos d'épierreage, à moins qu'il ne s'agisse d'un monument religieux, car il est accompagné d'une construction circulaire en gros appareil. En tous cas les vestiges relevés dans cette région sont plus anciens que ceux de Peïdessalle et suggèrent un habitat ligure, considérablement remanié ensuite par les bergers qui ont voulu en faire un pâturage sans pierres, car la terre est bonne. C'est actuellement une chênaie fréquentée par les chasseurs car le lapin y pullule. De nombreux vestiges antiques se retrouvent sur des propriétés privées. En 1220, les Amirat, propriétaires du « Mont de Villebruc », où se trouvent encore des traces d'anciennes habitations (c'est actuellement le quartier Sainte-Hélène), en font don à l'abbaye de Valbonne. Suivant cet exemple, le Comte de Provence lui octroie à son tour, en 1222, toutes ses possessions à Villebruc. Il confirme d'autre part en 1223 le don de la famille Amirat. L'occupation de Villebruc a dû se poursuivre jusqu'à la désertification du xiv^e siècle. Si le village de Valbonne n'avait pas été créé en 1519, c'est probablement Villebruc qui aurait été reconstruit. Les comptes tenus pour l'an 1510 par le Prieur de Valbonne, Don Taxil, montrent qu'au xv^e siècle Villebruc n'était plus qu'un vaste pâturage. Espérons que ce beau parc naturel résistera à l'urbanisation qui l'assiège.

les Clausonnes

Il est difficile de décrire les Clausonnes. Comme le nom (et le pluriel) l'indiquent, il s'agit d'un territoire très compartimenté, avec une foule de collines parfois abruptes et des ravins sauvages ; et puis, ça et là des fonds de vallons et des clairières très plaisants. La zone des Clausonnes commence à Biot : c'est un charmant quartier de villas, sur la rive droite de la Brague, des coteaux environnés de profonds vallons. De l'autre côté de la route de Biot à Sophia Antipolis commencent les Clausonnes de Valbonne qui s'étendent jusqu'à Mougins-le-Haut. Le centre – si l'on peut parler de centre – se situe aux « vieilles Clausonnes », où devait se trouver, dès l'époque romaine, une exploitation agricole. Ce lieu semble avoir toujours été habité. Un hameau y subsiste, une aire de battage et un four à pain y sont encore visibles. Une autre ferme se trouvait à Saint Philippe, au bord d'une petite plaine fertile, mais il ne s'agit là que d'un habitat dispersé : pas de castrum, pas de communauté organisée, mais de grandes propriétés qui furent cultivées sous l'Empire, puis devinrent des pâturages aux limites imprécises.

Presque plus d'habitants dans ces solitudes sans défense. Nous avons vu qu'en 1239 un Grassois vend à l'abbaye de Valbonne le quart des Clausonnes pour y faire paître les moutons venus en transhumance de Prads. Dans ces garrigues, aux xive et xve siècles, le gibier abonde. C'est là que va se réfugier un parti de huguenots à la fin du xvie siècle. Dans les temps modernes, les Clausonnes seront fréquentées par les charbonniers, les gemmeurs, les mineurs en quête d'argile (les « dérabaire ») et surtout les chasseurs. Sur ces terrains forestiers ingrats poussait en abondance le myrte dont les feuilles très recherchées dans le traitement des peaux de qualité alimentaient les tanneries grassoises depuis le XVIème siècle.

Le territoire ne se prêtait pas à l'établissement d'un village, mais la présence d'une excellente argile y a attiré des briqueteries. Achetée en partie par le Département, la forêt des Clausonnes a été aménagée en parc et parcours sportif connus sous le nom de Parc de la Valmasque.

L'Ordre de Chalais

Valbonne est un magnifique exemple de l'essor du monachisme au XII^{ème} siècle en Provence. Mais cette abbaye a été fondée tardivement à la fin du siècle alors que le monachisme était en crise. De là son éphémère durée.

Naissance de l'Ordre

Il faut résumer l'histoire de cet Ordre puisqu'il a donné naissance à Valbonne.

Chalais existe toujours, au-dessus de Voreppe, au seuil de la Grande-Chartreuse ; c'est désormais un monastère de Dominicaines contemplatives. L'ordre de cénobites qui a pris naissance là à la fin du xie siècle était sorti des mémoires, lorsque, en 1920, Jean-Charles Roman fit paraître à Gap un livre sur l'Ordre dauphinois et provençal de Chalais. A Valbonne, c'est le Docteur Terrel qui, à partir de 1961, met à la portée du grand public l'histoire de Chalais dans une série de publications.

A l'origine, il y a un saint évêque de Grenoble, Hugues de Châteauneuf qui, vers 1101, a cédé à l'insistance d'ermites qui, vivant sur une haute terrasse dominant l'Isère, avaient souhaité y fonder un prieuré. L'endroit est étonnant, la vue donne sur l'ouverture grandiose du Grésivaudan, entre les falaises du Vercors et celles de la Chartreuse : un paysage dramatique. L'instinct de contemplation vous saisit dans ce coin solitaire, abrité du nord, face au midi, mais pauvre, sans cultures peu accessible et, surtout, privé d'eau. Au surplus la propriété du lieu était contestée par l'archevêque de Vienne.

En 1110 découragés, sur le point de s'exiler, les occupants de l'ermitage ne doivent leur survie qu'à l'intervention du pieux comte d'Albon, qui par ses dons et son soutien, leur assurera « paix et sécurité ». Leur réputation de ferveur et d'austérité est telle que les novices affluent ; en 1124 trente moines déjà ! Une église est bâtie ; le prieuré devient une abbaye. N'oublions pas que nous sommes au début du xii^e siècle : c'est le temps des croisades, des premières cathédrales, d'un idéalisme fervent qui va transformer l'Église et créer l'esprit de la Chevalerie. Robert de Molesmes vient de fonder Cîteaux dans un marécage, saint Bernard a dynamisé Clairvaux qui comptera bientôt 694 abbayes ! Tout près de là, saint Bruno a osé risquer à la Grande Chartreuse l'expérience d'un érémitisme organisé : il y avait là un formidable élan collectif, peu durable mais prodigieusement fécond à tous points de vue.

Chalais, malgré donations et legs, restera pauvre : il faut bientôt essaimer. Mais où ? Un messager arrive d'Embrun. Là-bas, depuis 1130, la chapelle Saint-Marcelin édifiée sur un territoire donné par les seigneurs du lieu, abrite un petit groupe d'ermites, donation confirmée en 1132 en faveur « de clercs et laïcs désirant servir Dieu à Boscodon suivant la règle de Saint Benoît ». Il se développe au point de fonder trois ans plus tard une autre maison à Lavercq dans la vallée de la Blanche, affluent de l'Ubaye, de l'autre côté de la montagne qui domine Boscodon.

Est-ce à cause de cet essor ou par souci politique, l'évêque d'Embrun Guillaume III de Champsaur, dont la famille figure au nombre des vassaux du comte d'Albon, celui qui a sauvé Chalais, estime nécessaire d'organiser la fusion des ermites de Saint Marcelin à ceux de Chalais. En 1140 une petite colonie de moines arrive de Chalais pour renforcer celle déjà en place à Boscodon. En 1142 pour la troisième fois les mêmes seigneurs du lieu font donation « à Dieu... ainsi qu'aux frères et à toute la famille vivant dans l'institution chalaisienne » de la magnifique forêt de Boscodon. Arrive alors de Chalais un homme énergique et entreprenant, Guigue de Revel, véritable moine-architecte.

Boscodon change d'aspect : une abbaye sort de terre avec une magnifique église romane. L'immense forêt est mise à profit. Travail physique intense et prière s'harmonisent. A la même époque, c'est la naissance tout d'abord d'Almeval, dont nous trouvons le nom cité¹ aussitôt après celui de Boscodon, mais il est impossible d'en situer l'emplacement, puis celle d'Albeval - ou Aubevaux - située à une journée de marche de l'abbaye mère sur la rive droite de l'Isère, sur la commune de Vinay. Curieux destin pour Aubevaux : construite sur une étroite bande de terre en surplomb de l'Isère, elle sera détruite par la rupture du lac naturel occupant alors la plaine de Bourg d'Oisans en amont et reconstruite vers 1230 en aval à Beaulieu. A partir de ce moment-là se trouvent unies à Chalais Almeval, Albeval et Boscodon avec son prieuré Lavercq. En 1148, pour préserver l'unité, Guigue de Revel et ses confrères abbés rédigent la Charte de Charité de l'Ordre de Chalais, très proche de celle des cisterciens, qui fixe les liens qui unissent ces établissements et précise le rôle des évêques dans la fondation. Chalaisiens et Cisterciens se distinguent des Bénédictins en froc de bure brune (vêtement des paysans italiens au temps de saint Benoît) par leur scapulaire et capuchon noir sur un vêtement blanc. Quant à la différence entre Cisterciens et Chalaisiens elle est surtout d'ordre social. Les Cisterciens, issus en général de familles nobles, tenaient un peu à l'écart les frères lais, souvent illettrés. Ceux-ci entraient dans l'église par une porte située au bas de la nef ; les relations se limitaient aux travaux manuels. Les Chalaisiens étaient des montagnards bergers et bûcherons un peu frustes, intégrés tous ensemble dans la vie communautaire. Dès l'origine ils choisissent de vivre une fraternité spirituelle, où les convers, « laïcs » comme les avaient nommés les donateurs des territoires de Boscodon, pouvaient exercer des responsabilités dans l'exploitation du domaine monastique et, on le verra fréquemment, seront présents et co-signataires dans les actes intéressant l'Ordre. D'autre part, comme nous le verrons plus loin, l'organisation et la distribution des bâtiments conventuels témoignent de la promiscuité dans laquelle vivaient moines et convers, et de la vie confraternelle qu'ils devaient mener ; il ne semble pas qu'il y ait eu dans leurs abbayes de scriptorium ou de bibliothèque. L'abbé n'a pas (comme à Cîteaux) de cuisine personnelle et mange avec ses moines.

Cependant Boscodon prospérait : trop de novices ! Il faut construire ailleurs. On se demande ce qui a entraîné l'ardent Guigue devenu abbé de Boscodon à explorer vers 1150, au nord de Digne près de La Javie, le haut vallon de Tercier que l'on atteint à pied par Prads. C'est le bout du monde ! Bloqué par la neige en hiver, en été c'est un immense pâturage et, au fond de la vallée, il y a une somptueuse forêt, celle de Faillefeu. Ces moines, à la fois pasteurs et bûcherons, enfermés dans leur solitude blanche tout l'hiver, trouvaient là leur rêve... On se hâte de construire une abbaye, mais la zone est avalancheuse. Il n'en reste que le bas des murs de la nef visibles au ras des terres de ravinement. Seule la sacristie, déterrée, témoigne de la construction originelle. Les quelques granges voisines se sont copieusement servies en réemploi des pierres de l'abbaye primitive. Or c'est cette abbaye qui va donner naissance à Valbonne. Guigue de Revel reçoit en 1160 une offre de l'évêque de Sisteron qui propose de donner à l'Ordre un vallon boisé au cœur de la désertique montagne de Lure, à 1300m, près d'une source, antique lieu sacré devenu pèlerinage à la Vierge. Nouvelle abbaye, celle de Lure, dont la belle église, toujours debout, fut agrandie vraisemblablement quelques décennies plus tard par l'adjonction d'un collatéral indépendant de la nef et du transept de l'église. Quelle était la fonction de cette galerie ? Abri pour voyageurs et pèlerins en quête de havre pour y passer la nuit ou

simplement oratoire réservé aux fidèles des environs assistant aux offices sans voir et sans être vus. Guigue s'installe lui-même à Lure dont il devient l'abbé ; il sera même évêque de Digne en 1175 puis cède son poste pour revenir à Chalais, comme abbé général de l'Ordre où il mourra fort âgé.

La prospérité de cette jeune abbaye est telle que moins de vingt ans après sa fondation les moines de Lure avec la collaboration de ceux de Boscodon essaient dans le diocèse de Gap, à Clausonne, entre Serres et Barcelonnette (Hautes-Alpes) ; Nous y trouverons rapidement une dizaine de moines et quelques convers.

Vers 1190 viendra la fondation de Clairecombe à quelques kilomètres à l'ouest de Ribiers entre Sisteron et Laragne (Alpes-de-Hautes-Provence), au pied de la montagne de la Platte soit à quelques heures de marche de Lure.

Malgré sa pauvreté ou peut-être à cause d'elle ou par nécessité, les moines de Prads-Faillefeu fonderont en 1199 sur un territoire de Sartoux, donné par l'évêque d'Antibes, une abbaye Sainte Marie dont nous conterons plus loin et plus largement l'histoire.

Quant à Boscodon, la plus prospère, toujours en recherche de points d'encrage pour ses pâturages d'hiver, elle en trouve un à Puyredon (ou Pierredon) « petite cuvette en bout de vallon » pour les uns, « sommet arrondi » pour d'autres, au milieu de bois et de prairies, dans la plaine de Mouriès en plein cœur des Alpilles. En 1205 l'évêque d'Arles, Michel de Mouriès, en proie à de graves difficultés financières, fut tout disposé à traiter avec Guillaume Elie, l'abbé de Boscodon qui prend possession du prieuré rural de Sainte-Marie de Puyredon. Que trouvent-ils ? Le prieuré primitif se composait d'une nef unique, voûtée en berceaux, sans doubleau, de taille modeste qui se terminait par une abside semi-circulaire, couverte en cul-de-four ; ses murs latéraux étaient renforcés de deux arcades en plein cintre qui retombaient au centre sur un pilastre. Ces caractéristiques ne correspondaient pas aux normes des constructions chalaisiennes. On traça donc très vite les modifications nécessaires, prévoyant un chevet plat et un transept avec chapelles latérales. Seuls le bras nord avec sa chapelle et le bras sud ont été réalisés, mais on peut constater avec émotion le tracé et les fondations du chœur à chevet plat qu'ils n'ont pas eu le temps d'élever. Notons cependant que seul cet édifice chalaisien conserve son clocheton d'origine.

L'abbaye de Boscodon, riche de ses forêts et de ses alpages d'été pour ses ovins, et en raison de sa situation montagnarde poursuivit tout au long de son existence sa quête de passages pour ses troupeaux vers le sud et de ses voies d'eau pour le flottage de ses bois vers la Méditerranée. Ainsi s'était concrétisée dès 1157 l'union du prieuré de Saint-Maurice de Valsierre (Hautes-Alpes), puis peu après de la grange de Paillerols entre les Mées et Oraison (Alpes-de-Haute-Provence) riche en blé et en terres arables.

L'Ordre de Chalais comptait donc à son apogée vers 1210, dix abbayes et trois prieurés, mais il apparaît à l'évidence que toutes ces fondations ne bénéficiaient pas de l'exemption² papale parce que trop modestes, liées entre elles par la Charte de Charité de l'Ordre de Chalais, n'en sont pas moins soumises au pouvoir des évêques qui avaient favorisé leurs installations. Il y a là une entrave au développement institutionnel d'un ordre doté d'une certaine autonomie mais qui ne jouira pas d'une totale indépendance. Les églises et le plan des abbayes sont presque partout les mêmes ; la construction en est étrangement rapide. On pourrait se demander si Guigue de Revel ne disposait pas d'une équipe spécialisée de frères maçons, architectes, tailleurs de pierres, charpentiers, etc. qui se déplaçait de site en site avec les éléments en bois des gabarits (pour la construction des

voûtes) et la grosse “roue-échelle” qu'un frère actionnait de l'intérieur, pour hisser les pierres de taille. Tout cela (avec les baquets à chaux, les marteaux, ciseaux, aiguilles, scies, etc.) pouvait se transporter à dos de mulet par les chemins de montagne, en fabuleux contraste avec les misérables huttes, parfois en pierre sèche, que se construisaient les indigènes.

¹ *Lettres du pape Alexandre III et Lucius III.*

² *L'acte d'exemption d'un monastère le détachait de l'obédience épiscopale pour le rattacher directement à la juridiction papale*

Et puis très vite vint la décadence.

L'agonie de l'abbaye mère de Chalais mérite d'être contée presque dans le détail afin de mieux comprendre l'état d'abandon spirituel et temporel de ses filiales qui a entraîné la dispersion et la disparition de l'ordre.

En 1162 Chalais avait demandé de l'aide à l'abbaye cistercienne de Bonnevaux au diocèse de Vienne. Les chartreux s'inquiétèrent de voir un ordre aussi puissant venir renforcer une abbaye qu'ils n'avaient jamais acceptée dans leur voisinage. Ils rappellent au pape que la fondation de Chalais avait été faite par l'évêque de Grenoble avec leur consentement !... Le 30 mars 1176 le pape demande à l'évêque de Valence d'ordonner à l'abbé de Bonnevaux de se retirer.

La suprématie de Chalais sur ses filiales est confirmée en 1177 et 1182 par les papes Alexandre III et Luce III, mais ces belles lettres n'apportaient hélas aucune aide matérielle.

Un rayon d'espoir... Le grand Guigues de Revel revient à Chalais en 1186 comme abbé général et semble redonner force et courage à la communauté qui en 1230 compte une quarantaine de moines et de convers ; hélas, vingt ans plus tard, le chiffre retombera à sept et l'effectif ne se relèvera plus.

Le doute s'installe. En 1248, un projet d'affiliation aux chartreux, contesté par une partie des moines n'aboutira pas et ordre est donné à tous les religieux de l'Ordre de garder l'observance de la Charte de Charité adoptée un siècle auparavant. On veut encore y croire et on resserre les rangs.

Rien n'y fait, la misère gagne et Chalais se rattache un an plus tard à l'abbaye bénédictine de Saint-Chef près de Bourgoin, à charge de maintenir un minimum de treize moines. Ce ne sera que trente ans supplémentaires de misère ; l'union sera cassée en 1287 par l'évêque de Grenoble qui offre Chalais au prieuré bénédictin de Voreppe, qui rejettera cette charge quinze ans plus tard.

En 1303 le nouvel évêque dans une lettre émouvante décrivant l'état pitoyable de l'abbatiale, jadis fierté de l'ordre et maintenant quasi ruinée et sans toiture, remet le monastère à la Grande Chartreuse qui devient ainsi maîtresse des lieux et de tout le massif.

Clairecombe comptait à peine trois quarts de siècle d'existence que déjà elle menaçait ruine. Quatre moines se rendent à Lure pour protester contre « *la mauvaise administration de leur abbé qui aliène les biens et dissipe leurs revenus* ». Elle quittera la première l'institution de Chalais et deviendra en 1290 une dépendance des Hospitaliers de la commanderie de Saint-Pierre-Avez à quelques kilomètres de là. Les bâtiments furent détruits au cours des guerres de religions.

Aubevaux, après s'être reconstruite en 1230 à Beaulieu en aval sur l'Isère, dépendra de l'abbaye de Saint-Ruf à Valence dès la fin du XIII^{ème} siècle. Prads-Faillefeu après avoir tenté une union en 1295 à l'abbaye cistercienne de Valmagne au diocèse d'Agde, entra en 1298 dans l'ordre de Cluny avant de s'unir enfin en 1448 au Collège de Saint-Martial d'Avignon. Les guerres de religions en eurent raison.

Pierredon, d'abord confisqué vers 1285 par l'évêque d'Arles, est récupéré en 1312 par Boscodon comme prieuré mais l'institution chalaisienne n'existe plus ; il restera dépendant de Boscodon qui entre temps aura changé de règle ; il sera sécularisé le 26 mai 1550 et probablement acheté par la commune de Saint-Rémy.

Notre-Dame-de-Lure après une tentative d'union à l'ordre des dominicains de Sisteron passera en 1317 aux mains du chapitre de la cathédrale d'Avignon. Toutefois, les chanoines redoutant la rigueur du climat et l'isolement du site, mirent les biens de l'ancienne abbaye en fermage. L'abbatiale de Lure très défigurée fut jusqu'au XX^{ème} siècle lieu de pèlerinage.

Clausonne ne nous a pas livré son histoire ; une visite épiscopale du 11 juillet 1551 atteste « *qu'auprès du Saix (nom de la commune) est l'abbaye de Clausonne dont Jean Jausserand est fermier, il n'y a point de moine, hors que l'abbé y fait dire une messe tous les dimanches* ». Puis en 1570 « *l'abbaye était encore en bon état* » mais « *que vers 1574 les protestants l'incendièrent et détruisirent les titres* ».

Et Boscodon ? Quand la crise secoua l'ordre tout entier du fait de l'agonie de Chalais, elle réussit à survivre jusqu'en 1408, mais trop seule elle s'affilia à l'abbaye bénédictine de Saint-Michel-la-Cluse. En avril 1585 les troupes protestantes de Lesdiguières s'emparèrent de Boscodon qu'elles incendièrent et les moines désertèrent l'abbaye.

Mais en 1601, Abel de Sautereau, abbé commendataire surnommé le Pieux, reprit en main le monastère ; il rétablit une règle et l'abbaye connut un véritable renouveau. Après sa mort elle subsista tant bien que mal une centaine d'années pour être supprimée en 1768 et les bâtiments devenus biens du clergé furent confisqués en 1790. , En 1875 ils furent transformés en local d'habitation et exploitation agricole. Rachetée en 1972 par l'Association des Amis de Boscodon, admirablement restaurée, l'abbaye renaît et abrite un ordre de dominicaines.

Son prieuré de Lavercq fut détruit en 1354 par un incendie. Boscodon garda ses terres sous sa dépendance jusqu'aux guerres de religion et recueillit ses moines.

Le prieuré de Paillerols resta la propriété de Boscodon jusqu'en 1770.

Valserres resta tout au long de son histoire une dépendance de Boscodon jusqu'à sa destruction au cours des guerres de religion.

L'abbaye Sainte-Marie-de-Valbonne

Charte de fondation de l'abbaye de Valbonne¹

Au nom du Christ, l'an 1199², deuxième indiction³, troisième jour du mois de Février, qu'il soit porté à la connaissance de tous, présents et futurs que moi, Olivier par la grâce de Dieu évêque d'Antibes, avec le consentement et l'accord du chapitre d'Antibes⁴, je donne volontiers et concède au monastère Sainte-Marie de Prads, à Guillaume, abbé dudit monastère et aux frères qui y résident l'autorisation de construire et de posséder une église dans notre évêché, à un endroit situé sur le territoire de Sartoux, près du nouveau barrage⁵, et cela aux conditions suivantes :

Qu'ils donnent la dîme des fruits de tous leurs travaux⁶, jardins et vins étant exceptés, à moins qu'ils n'aient assez de vin pour en vendre cent mesures en l'espace de deux ans et qu'il leur en reste, toutes dépenses comprises, eux-mêmes et leurs hôtes ayant été pourvus de boisson.

Si quelque vigne leur était donnée gratuitement ou s'ils en faisaient l'acquisition ou si elle leur parvenait par suite d'échange, ou par toute autre voie, ils doivent en donner la dîme.

Le recteur de ladite maison, qu'il soit prieur ou abbé ou quel que soit son titre, doit se mettre sous l'obédience de l'évêque d'Antibes et participer au synode⁷.

Il ne doit recevoir, en vue d'inhumation, que des personnes en état de venir à pied ou à cheval sans l'aide de personne. Les frères ne doivent pas accueillir ceux qui viennent en litière ou qui sont amenés par un quelconque moyen de transport⁸.

Sur tous les legs qui seraient faits en faveur de ces frères par les ressortissants de l'évêché d'Antibes, un tiers doit être prélevé et remis à l'évêque et au chapitre d'Antibes⁹.

D'autre part, ils ne donneront au titre de la dîme aucun bétail, aucune bête de somme, aucun animal¹⁰.

Le susdit et ses frères ou leurs successeurs ne recevront aucun privilège en contradiction avec la présente convention. Si par hasard ils en recevaient par négligence naturelle ou de quelle que façon que ce soit, ils y renonceraient afin de ne s'en servir en aucun cas au détriment de l'église d'Antibes.

Fait dans l'ancienne salle dudit évêché, en présence des chanoines Raybaud Raymond, Fulconis de Gillette, Godefroy de Cipières et des moines dudit monastère, à savoir Pierre de Cartone, Guillaume Castagne, item des consuls¹¹ F. Long, R. Martin, B. Guillaume, item des autres notables, Hugo Raymond, Ponce Isnard, légistes, item de G. Amoneri, Pierre de Clermont, Barrerie, Guillaume de Clermont, Guillaume Aymin, Jausserand Bolland, Guillaume Gueffo, B. Payan, B. Jean, Guillaume de Grasse, Pierre Bonfils, Henri Flamenc, Guillaume Meilan, Guillaume de Cabris, Guillaume Squirpo, B. Martin, B. Milo¹².

Par mandat et selon la volonté dudit évêque et de l'abbé, les susdits consuls ont fait revêtir ce document de leur sceau afin de lui assurer une publique authenticité.

Moi, B. Barban, établi notaire de Monseigneur le Roi¹³, j'ai, sur mandat de l'évêque et de l'abbé, rédigé ce document et l'ai signé comme suit...¹⁴.

¹ Traduction d'un parchemin autrefois en dépôt aux Archives des Alpes-Maritimes, Fonds de Lérins, N° 859, disparu, mais heureusement recopié (Archives de la France monastique, T. XXIII).

² L'année commençait à Pâques. Dans « l'ancien style » le mois de Février était encore en 1199. De nos jours il se trouverait en 1200. C'est Charles IX qui fixa le début de l'année légale au 1^{er} janvier en 1564.

³ L'indiction est une invention de l'administration fiscale romaine pour rétablir tous les 15 ans l'assiette des impôts à partir de l'an 325. Une manière de calculer l'indiction consiste à diviser le millésime par 15. Ajouter 3 au reste. Si le chiffre obtenu est supérieur à 15 retrancher 15, ainsi 1199 divisé par 15 donne 79, reste 14. Ajouter 3. Cela donne 17. On retranche 15 ce qui laisse effectivement 2.

⁴ Les biens de l'évêque ne seront séparés des possessions des chanoines qu'au xiii^e siècle en 1242, ce qui est tardif par rapport aux autres régions. Cette séparation marque la fin de la communauté épiscopale (évêques et chanoines réguliers).

⁵ Ad gurgitem novum : dans son Glossaire, Du Cange (tome 14, p. 140) définit le mot gorges comme "un endroit où l'on resserre la rivière en vue de construire un moulin ou de piéger des poissons". Il cite une série d'emplois du mot dans des chartes concernant l'installation de monastères (en latin classique, gorges veut dire gouffre). Il semble donc bien que les moines aient commencé leurs travaux avant d'avoir reçu le "permis de construire" de l'évêque. Ce canal (ou béal ou « bual ») fonctionnait encore au milieu du XX^e siècle. Le barrage se trouve encore en amont du confluent du Riou Merlet et conduisait l'eau vers les canebiers ou chèneviers (cultures de chanvre) et jardins arrosables (situés au bas du village). Lors de la signature de la charte, le barrage venait évidemment d'être construit.

⁶ L'évêque percevait la dîme sur ce territoire (. Cet impôt prend le nom de mense quand il s'agit d'un revenu ecclésiastique.

⁷ Le clergé séculier redoutait de voir les abbayes (telles Lérins, Saint-Victor, Cluny etc.) obtenir du pape l'exemption ecclésiastique, c'est-à-dire l'indépendance sous l'obédience directe de Rome. Le synode réunit annuellement les dignitaires ecclésiastiques du diocèse sous la présidence de l'évêque : on souligne ainsi la dépendance vis-à-vis de l'évêque.

⁸ Cette curieuse interdiction vise à empêcher les mourants d'aller rendre leur dernier soupir à l'abbaye afin d'y être enterrés et de profiter ainsi des grâces divines qui y sont attachées. Jaloux du prestige spirituel des moines, le clergé séculier entend défendre ses droits (enterrer les paroissiens dans leur paroisse) et ses intérêts (les mourants risquent de faire des legs au monastère). Notons qu'aucune route ne conduisait à Valbonne, il n'y avait que des chemins muletiers.

⁹ Rares sont les dons faits aux évêques. Les séculiers cherchent donc à récupérer une part de la générosité publique qui s'oriente vers les abbayes.

¹⁰ Cette exemption d'impôt sur le bétail confirme le caractère de cette institution comme pôle de transhumance.

¹¹ Les consuls sont au xiii^e siècle dans les villes de Provence des notables élus chaque année qui assurent le gouvernement municipal.

¹² Cette liste regroupe sans doute les membres de la "cour épiscopale". A cette époque les rangs sociaux et les titres sont encore flous. Parmi ces témoins figurent peut-être des bienfaiteurs de la future abbaye.

¹³ Le roi était alors Alphonse II d'Aragon, comte de Barcelone et de Provence, qui avait succédé en 1196 à son père Alphonse I. Il avait en 1195 épousé Gersende de Sabran, héritière du comté de Forcalquier. Son fils, Raymond Bérenger V, lui succédera ; un long règne de 46 ans qui permettra à ce dernier d'organiser l'administration de la Provence.

¹⁴ Au total cette charte donne plus l'impression d'un contrat d'affaires que d'un don. Il semble bien que l'abbé Guillaume de Prads était le demandeur et que l'évêque en profite pour mettre en valeur un terroir désert.

Fondation de l'Abbaye Sainte-Marie

Comme nous l'avons dit précédemment, ce sont les moines de Prads qui vont en 1199 fonder Valbonne¹. Il faut tenter d'expliquer pourquoi. Les Chalaisiens étaient des bergers, ils vivaient de l'élevage. En Haute Provence cela implique la transhumance. On peut penser que Valbonne et Pierredon furent fondées à cet effet. Ce sont les deux dernières créations de Chalais et les deux sites les plus méridionaux et les plus éloignés de la maison mère. Que faire en effet des troupeaux en hiver, sinon, suivant une tradition immémoriale, les mener vers le sud. Les troupeaux conduits par des frères bergers, encadrés par les pères "officiers", venaient y passer l'hiver.

Les pauvres moines de Prads, installés plus à l'est, avaient encore bien des raisons de chercher un pâturage dans le midi. Ils vivaient à plus de 1300 mètres et là-haut l'herbe gèle de bonne heure. L'évêque d'Antibes (vaste diocèse qui s'étend jusqu'à Grasse) fut probablement consulté et proposa une fraction du domaine appartenant à son évêché sur le territoire de Sartoux². On se trouvait là à 100 km de Prads, exactement la distance qui sépare Puyredon de Boscodon (celle que parcourront, à partir du xive siècle, les bergers de la Brigue pour venir en hiver à Valbonne est de 120 km).

Il est par ailleurs fort possible que l'évêque d'Antibes n'ait pas été fâché de voir s'installer, à proximité de Lérins, des moines réputés fervents, laborieux, intellectuellement peut-être un peu frustes, mais incarnant le monachisme primitif pur et dur. L'évêque était en effet partisan de la stricte observance et s'était plaint en 1198, auprès du pape Innocent III qui venait d'être élu, de la conduite relâchée des Lérinois : leur abbé habitait au Suquet dans un château où il menait une vie de grand seigneur ; l'abbaye richement dotée, possédait des domaines dans toute l'Europe méridionale. Le pape écrivit même à ce sujet une lettre à l'archevêque d'Arles pour lui demander de remettre de l'ordre dans cette sainte et glorieuse abbaye. Le pape suggérait d'y faire entrer des cisterciens "qui, écrivait-il, sauront réformer le monastère en y introduisant leur règle." Inutile de dire que les gens de Lérins refusèrent énergiquement une telle intrusion dans leurs confortables habitudes. La création de Valbonne apparaît de la part de l'évêque d'Antibes comme un geste inamical³, la proximité excessive des abbayes entre elles ayant toujours eu des conséquences néfastes. On l'avait bien vu quand les Chalaisiens en 1163, tentèrent de s'unir aux Cisterciens de Bonnevaux : cela a suscité aussitôt la colère des Chartreux qui ne pouvaient supporter à leur porte la présence d'un Ordre aussi puissant que celui de Cîteaux. Le lieu précis de la future abbaye fut bientôt déterminé. Les Chalaisiens, comme les Cisterciens, ont toujours besoin d'un ruisseau pour disposer d'un réservoir à truites ou à carpes puisqu'ils s'abstiennent de viande. Ils ont une prédilection pour les lieux déserts, inhabités, creux de vallons peu visibles, loin des routes : ce que leur propose l'évêque d'Antibes, Olivier, est idéal. Ils se hâtent de barrer la Brague pour dévier une partie du courant sur un canal (béal) qui, au-delà du réservoir à poissons, alimentera la fontaine du cloître, ira arroser les jardins à légumes (ou cannebiens, où l'on cultivait d'abord le chanvre) et fera tourner la meule du moulin des moines. Ce barrage s'appelle le "gourg neuf" (ou récent barrage). Celui-ci est situé en amont du confluent du Riou Merlet ; Le canal le franchit par un pont-canal, ainsi qu'il le fait pour le Tuvérou ; il se prolonge ensuite au-dessus de la rive gauche de la Brague jusqu'au pré de l'Espitalon où se trouve le grand réservoir qui alimente les jardins et la fontaine de l'abbaye, (caché désormais par l'espace vert en contre bas du village, « le pré de l'Hôtel de Ville ») Il sera comblé au début du xixe siècle parce qu'il était devenu pestilentiel (il recevait les eaux sales qui descendaient du village et se trouvait l'été infesté de moustiques). Les moines creusent leurs fondations juste à l'endroit où le vallon se resserre pour devenir une gorge. Tous les habitats dans la région se trouvent sur une hauteur et orientés au sud pour s'offrir au

soleil. Ici, pour des motifs à la fois matériels (l'eau) et spirituels (l'effacement) on s'installe dans un retraits humide, glacial en hiver (le soleil n'y parvient qu'à 11 heures), étouffant en été. Mais là vraiment on a l'impression de dire adieu au monde !

Le 3 février 1199 a donc lieu, à l'évêché d'Antibes, une réunion solennelle : l'évêque entouré de ses trois chanoines, des trois consuls de la ville et de dix-neuf notables, ayant en face de lui deux moines de Prads représentant l'abbé Guillaume, fait établir une charte par le notaire du roi Alphonse II, comte de Barcelone et de Provence, en vertu de laquelle l'autorisation est donnée de construire une église sur un territoire de Sartoux appartenant à l'évêché, près du récent barrage déjà établi par les moines.

¹ *Toutes les abbayes de l'Ordre de Chalais sont sous l'invocation de sainte Marie, sauf Saint-Maurice-de-Valserre. Par exemple Prads c'est Sainte-Marie-des-prés. On reconnaît là l'influence de saint Bernard et de son culte marial, point de départ de toutes les Notre-Dame de France.*

² *Il ne s'agit bien sûr que d'une hypothèse. Lérins possédait Pégomas, la Roquette, Mougins, Vallauris et Cannes. Par contre, l'évêché d'Antibes possédait les territoires de Sartoux, Opio, Auribeau. Biot sera, à partir du xiii^e siècle, une commanderie de l'Ordre du Temple. On peut supposer que dès la fondation de Prads (1157) le troupeau de cette abbaye avait coutume de descendre paître dans le territoire de Sartoux. Les moines devaient en connaître les avantages.*

³ *Ces considérations sur les origines de l'abbaye (transhumance, motivations de l'évêque) ne sont évidemment que des hypothèses. On constate et l'on tente d'expliquer...*

La construction

Il est impossible de savoir combien de temps exigera la construction de l'abbaye. (Celle de Lure, commencée en 1175, ne fut achevée, malgré l'impulsion de Guigue de Revel, qu'en 1230, plus de cinquante ans !) Les bâtiments d'habitation, faits en blocage de petites pierres et mortier de chaux, ont pu être très vite construits. Ils sont pourvus d'arcs en pierre légère (un tuf blanc de calcite extrait du lit de la Brague dont l'eau est dure) et, à l'étage, d'étroites fenêtres romanes éclairant le dortoir, étroites parce qu'il n'y avait aucun moyen de chauffage : quand les nuits étaient vraiment froides on garnissait ces "fenêtres-meurtrières" de paille. Par contre, l'église est en pierres de taille, les plus épaisses vers le bas. Avec leurs surfaces égalisées au ciseau et à l'aiguille, elles s'ajustent "à mors vif", presque sans mortier. Elles sont en calcaire compact, extrait d'une carrière située en bordure de la Brague et de ces strates régulières qui couvrent le sommet de la "Baïsse¹" ; il en reste encore sur place, avec la trace des encoches où l'on enfonçait des coins de chêne : arrosés, ils se gonflaient et faisaient éclater la pierre. Le plan général et les mesures sont à peu près ceux de Chalais et de Boscodon, avec un chevet plat, une voûte en berceau brisé sans clé de voûte, un cordon de pierre marque le début de la voûte. On posait sur ce cordon un gabarit en bois qui supportait les blocs du cintre ; une fois la section achevée, on chassait les coins qui avaient légèrement surélevé le gabarit : les pierres se resserraient, produisant un grand bruit, et l'on n'avait plus qu'à avancer le gabarit vers la section suivante. Trois arcs doubleaux scandaient la nef (quatre à Boscodon). Pas un ornement, pas une sculpture : on était loin des luxuriances et naïfs fantasmes du vieil art roman et des ornements qui encombraient Cluny (fondé en 909) : l'art chalaisien et cistercien se voulait austère². La contemplation, au lieu de se disperser sur des images, se concentrait et se refermait sur soi à l'imitation de la voûte, véritable grotte sacrée, lieu par excellence du recueillement. C'est ce qui fait encore de nos jours sa saisissante noblesse. Au fond du chevet plat (plus facile à faire et beaucoup plus vite construit qu'une voûte en cul de four) s'ouvrent deux étroites fenêtres, face au

soleil levant, surmontées d'une croix "grecque" c'est-à-dire à branches égales. Un petit "oculus" (fenêtre ronde) aux deux extrémités de la nef. La voûte a 15 mètres de haut (celle du transept n'a que 9,20 m), la longueur de la nef est de 20,80 m, sa largeur de 7,50 m. Le sanctuaire³ était presque carré (5,60 m sur 6,50 m).. Sur la droite, un bel arc avec banc de pierre était réservé à l'abbé et à ses assistants. Le sol pavé de la nef est légèrement en pente vers le chœur. Il y a deux chapelles latérales dont l'une, celle du sud, a été réduite afin de créer à l'arrière une nouvelle sacristie, dont la porte actuelle est peut-être l'ancienne porte des morts. Au fond du transept sud un escalier en bois donnait accès directement à la chambre de l'abbé⁴ et, de là, au dortoir : le mur en porte la trace. Une porte, actuellement masquée par un bel autel baroque et son retable daté de 1680, permettait de communiquer avec la sacristie⁵. Une autre, actuellement murée, ouvrait aux moines l'accès au transept depuis le cloître.

On voit encore, le long du mur sud de l'église, les corbeaux sur lesquels reposait la charpente du toit de tuiles qui abritait le cloître. Celui-ci, très rustique, se développait sur deux côtés de la cour, la toiture s'appuyant sur des poutres (pas de trace de colonnes). Près de la porte d'accès à l'église des frères, un double armarium a été réservé dans le mur de l'église : on y plaçait les livres (antiphonaires, évangiles, psautiers, etc.) qui servaient aux divers offices. A gauche, une niche murale en forme d'enfeu à échelle réduite, incorporée à l'extérieur dans le mur à la hauteur du sol actuel, a fait et fait toujours s'interroger archéologues, architectes et visiteurs. S'agirait-il d'un ossuaire qui, placé à faible hauteur (le sol de la cour à l'origine était plus bas) servait à la réduction de corps d'une zone d'inhumation en développement, soit aux restes de sépultures détruites lors de la construction de l'église ? L'ossuaire poserait la question d'une éventuelle fonction funéraire de l'espace claustral ou bien l'abbatiale avait-elle remplacé une église antérieure sur le même emplacement. Or dans la charte de donation des lieux, si il est fait état du « nouveau barrage », pourquoi n'aurait-on pas fait état d'une église ou chapelle ayant existé !... Le mystère reste entier. Le rez-de-chaussée de l'abbaye comprend la sacristie, la salle capitulaire⁶ puis une porte donnant sur les jardins et le cimetière (placé au chevet de l'église), ensuite un chauffoir-atelier. Au dessus, le dortoir des moines et la chambre de l'abbé, voûtés, éclairés par d'étroites ouvertures. Le bâtiment sud, en bordure de la Brague, abritait comme toujours une cuisine et un réfectoire (. Au dessus, le dortoir des frères et quelques ateliers. Les deux dortoirs étaient desservis par un escalier commun situé dans l'angle des deux ailes des bâtiments conventuels. A l'angle sud-ouest une tour-pigeonnier (évidemment postérieure). A l'ouest un simple mur avec la porte d'entrée. La façade ouest de l'église (alors sans clocher) était percée de deux fenêtres géminées⁷ (remplacées successivement par un étroit oculus élargi plus tard et au début du XXème siècle par deux affreuses ouvertures en béton) et un portail à trois voussures en plein cintre surmonté d'un faux tympan de pierre en retrait ; trois colonnes de part et d'autre surmontées de chapiteaux monolithiques dont l'un présente une figure aux yeux globuleux, peut-être une image « apotropaïque » destinée à écarter les esprits mauvais. »

L'église n'a cessé de recevoir les alluvions des terrains qui la dominent, et, en particulier, du village à partir du xvie siècle. La chapelle Saint Esprit accolée vers 1630 au mur nord-est à un mètre au-dessus de l'entrée actuelle de l'église, la base des colonnettes du portail est enfouie de 60 cm et il faut descendre là où jadis on devait monter. C'est un des témoignages de l'abandon de l'édifice entre 1400 et 1450, pendant la période atroce dont nous allons parler. Très tôt l'édifice a beaucoup souffert. Un acte du 24 août 1293 précise

que les terres sont en friches et que l'édifice menace ruine. Déjà ! Il ne donne pas plus de précision. Est-ce la voûte de la nef qui a souffert et avec elle la partie ouest et sud de la nef ? Nul ne le sait. Plus tard, le 5 juillet 1551, le vicaire général de Grasse qui visite Valbonne dit que « *la maison claustrale, par faute de non n'estre réparée s'en vient de tout à ruyne et est bien dangereuse de tomber par terre* » et encore en 1617, Monseigneur Boucicault ordonne « *que tous les trous qui sont à la muraille de la maîtresse porte seront tous barilés fermés et que aux deux fenestres que sont au dessus, et à toutes les autres seront mis des chassis de thoille* ». Il est également noté que le sol soit repavé. Encore une fois personne ne parle d'un effondrement de la voûte, mais nous apprenons par là, comme nous l'avons dit plus haut, que deux fenêtres existaient sur cette façade ouest remplacées entre 1617 et 1857 par un oculus lui-même agrandi et remplacé en 1911 par ces désastreuses fenêtres. Enfin nous voilà rassurés : le 28 octobre 1669 Monseigneur de Bernage décrit une église en bon état « *nous avons trouvé ladite église voûtée environ la moitié de pierre coupée soubstenue par arqz de pierre, ladite église faite en croix... aux côté droite y est la chapelle Notre-Dame du Rosaire... du côté gauche y est la chapelle Sainte Anne* ». Il dit donc seulement que la moitié de la voûte est en pierre de taille ce qui veut plus probablement dire que la seconde partie est en moellons comme on peut le voir de nos jours. On peut alors en conclure que l'appareil en moellons de la partie supérieure de la nef attribuée habituellement à une reconstruction après un effondrement partiel de la voûte, est très probablement le fait d'une dernière campagne de construction où le monastère connaissait déjà des problèmes financiers. N'est-ce pas le 10 avril 1246 que l'abbaye de Valbonne vend « *quelques droits sis à Sartoux* » le texte précisant « *comme le monastère est criblé de dettes...* ». On termine donc l'abbaye à l'économie. . Il y a une singularité dans le plan général, une sorte de torsion qui fait que la nef et le transept ne sont pas exactement dans l'axe du chœur. Les travaux de Monsieur Andreas Hartmann-Virnich, maître de conférence à l'université de Provence, nous apportent de précieuses indications sur les raisons de ces désaxements et réorientations ; toutes mènent à la conclusion que l'achèvement de l'église - partie supérieure de la nef et façade ouest - résulte d'une campagne de construction postérieure. Rappelons qu'aucune abbatale de l'Ordre ne comporte de clocher⁸. Comme à Boscodon et à Pierredon un clocheton à la croisée du transept, suffisait à appeler aux offices. Les trois fenêtres du mur nord ont été murées lors de la construction de la chapelle Saint Esprit. Celles du mur sud ont été démesurément élargies et garnies de vitraux. Malgré ces défigurations, l'abbatale de Valbonne reste une des plus harmonieuses églises romanes de Provence ; elle impressionne par sa pureté et sa simplicité. Rendue à elle-même par le patient décroûtage dont Messieurs Seytre et Terrel ont pris l'initiative en 1961, elle maintient, dans un pays où s'implantent la recherche et l'exercice des techniques les plus avancées, la présence d'un rêve humain d'approfondissement intérieur dans le silence, l'effacement, la sérénité d'un endroit pour ainsi dire intemporel. Elle équilibre l'expansion technique de Sophia Antipolis en portant le témoignage d'une autre dimension de l'esprit, spécifiquement humaine : la quête indéfinissable de l'absolu.

Un peu plus petite que l'abbatale de Boscodon, elle est bâtie sur un plan qui est commun à toutes les églises chalaisiennes. Elle a un portail qui ouvre sur l'extérieur, ce qui n'est pas toujours le cas chez les Cisterciens, étroitement refermés sur eux-mêmes, dans un désert sans présence humaine.

¹ Baisse en provençal qualifie la partie comprise entre le fond et le pas d'un coteau.

² C'est ce qui rend choquants les vitraux historiés de l'oculus Est et des fenêtres Sud, introduits en 1955.

3 La célébration de la messe conventuelle se déroulait dans le sanctuaire appelé de nos jours le chœur, la prière commune dans le chœur des moines situé dans la nef à l'entrée du transept ; les frères convers se tenaient quant à eux toujours dans le chœur des moines.

4 Une étude récente (Nathalie Molina, L'Ordre de Chalais et l'abbaye de Valbonne, Provence historique T. LI, fas. 205) estime que cette petite pièce pourrait également être la chambre du sacristain responsable de l'appel aux offices, la salle du trésor ou des archives ou bien l'infirmierie permettant aux malades de suivre les offices.

5 En fouillant dans cette ancienne sacristie on déterra un doublon d'argent de Raymond Bérenger IV (1175)

6. La salle capitulaire est la salle du "chapitre", où se réunissent chaque matin les moines profès pour écouter la lecture d'un chapitre de la règle de Saint Benoît par l'abbé qui en fait le commentaire et pour traiter des questions temporelles.

7 Evoquées en 1617.

8 Le clocher actuel date de 1854. Cc'est loin d'être un chef d'oeuvre

Une vie difficile

A peine sortie de terre l'abbaye reçoit de tous côtés des donations. En 1218 le Seigneur de Châteauneuf lui donne tous ses biens à Villebruc et à Campbarnier. En 1221 un habitant de la Napoule nommé Bertrand lui lègue un terrain situé au nord et s'étendant jusqu'au Brusca ; en Avril 1224 l'abbé de Valbonne, Folque, achète une propriété dans le même secteur, au Riou Merlet. En 1226 lui est concédé un important droit de pâturage à Caussols, la Malle et Gourdon. La même année le comte Raymond Bérenger V lui offre la moitié de l'albergue¹ qu'il perçoit à Sartoux. Entre 1222 et 1223 les dons et acquisitions se multiplient autour du hameau de Villebruc. Nous avons dit qu'en 1226 le comte fait de l'abbé un co-seigneur de Sartoux, avec la moitié des domaines qu'il y possédait. Un autre pâturage est donné par un nommé Targes de Caussols. En fait, Valbonne n'était qu'un vaste pâturage. Les terres depuis longtemps abandonnées ne comportaient ni figuiers, ni oliviers. Quelques jardins arrosables alimentaient une maigre économie de subsistance pour les rares habitants de Villebruc, Sartoux et Opio. La charte ne mentionne que des vignes. Il y avait sans doute quelques champs de céréales. En 1232 se produit l'événement dont nous avons parlé : Blacas et sa femme Jordane, co-seigneurs de Sartoux, lèguent à l'abbaye tous leurs biens (situés à Sartoux, mais aussi à Gréolières et à Thorenc !) En 1239 une grande famille de Grasse vend au monastère le quart des Clausonnes : encore un vaste pâturage ! La liste des propriétés du monastère, indiquée par une Charte de 1243 et un inventaire de ses possessions à Opio en 1255, donnent le sentiment d'une progression rapide et continue : de quoi nourrir un important troupeau de moutons. Valbonne était donc riche ? Hélas non ! D'abord la construction coûtait très cher et ne pouvait se poursuivre qu'en faisant des dettes. D'autre part - et surtout - l'esprit avait changé. La poésie de la vie claustrale n'avait plus autant de prise sur les jeunes ; les vocations se faisaient rares, la flambée de généreux idéalistes du xiie siècle s'éteignait. Une tout autre mentalité, mercantile, sceptique et jouisseuse se faisait jour ; comparez seulement les deux volets du Roman de la Rose, l'un si naïvement pur (Guillaume de Lorris en 1226), l'autre lourdement matérialiste (Jean de Meung, 1280). Mais en même temps un esprit nouveau va bientôt se développer en Italie. L'année même où fut fondée Valbonne (1199) le futur François d'Assise a déjà 10 ans. Il est à l'émergence d'une nouvelle spiritualité, celle des moines

mendiants. La décomposition de l'Ordre de Chalais, en commençant par la maison-mère, fut, nous l'avons vu, d'une déconcertante rapidité. Valbonne ne fit pas exception. Huit abbés ont succédé à Bertrand après 1222. Grâce aux nombreuses donations le territoire de l'abbaye est très étendu, mais entraîne contestations et procès avec ses voisins ; puis tout va aller très vite : le 10 avril 1246, l'abbaye vend quelques droits du « *château de Sartoux* » parce qu'elle est criblée de dettes et ses revenus sont insuffisants ! L'abbé Marin fait procéder le 25 mai 1253 à la détermination des limites du territoire de Sartoux, puis à l'inventaire des propriétés du monastère sur le territoire d'Opio. On assiste alors à une succession de conflits avec les autres seigneurs de Sartoux. Mais la crise est grave ; en 1250 l'abbaye de Chalais, chef d'ordre, s'était unie à Saint-Chef ; en 1286 elle s'en détache pour s'unir au prieuré de Saint-Didier de Voreppe et se soumet à Saint-Pierre de Vienne. A Valbonne, l'abbé Jacques qui succède à Marin en 1281 profite de la désorganisation générale pour abuser de son autorité ; le désordre spirituel et temporel était à son comble. Ses subordonnés portent plainte devant l'évêque de Grasse prétextant de ses mauvaises mœurs et de sa mauvaise administration ; il est déposé en 1285 et l'abbaye est mise sous la juridiction de l'évêque.

Embarrassé, l'évêque se tourne vers l'abbaye de Prads-Faillefeu et en 1290 lui restitue Valbonne, sa filiale. Les relations avec Prads étaient toujours fréquentes : c'est Prads qui tissait et procurait leur vêtue aux moines. Hélas ! Prads était en grande difficulté. Après avoir accepté un rattachement pendant deux ans (1290-1293), Prads offre décidément Valbonne à l'évêque de Grasse, Lantelme, qui nomme un "procureur", Bertrand Conort. Celui-ci deviendra abbé et va tenter de "relever le monastère de son état misérable". Il n'y avait plus alors à Valbonne que cinq ou six moines. Un projet fort original est formulé par l'évêque Lantelme de Grasse. Mais là, écoutons plutôt les conclusions historiques et archéologiques de Monsieur Georges Vindry, conservateur du patrimoine et redécouvreur de Notre-Dame du Brusca ; il nous apporte un nouveau regard sur ce lieu et ses relations avec l'abbaye de Valbonne.

« Un texte authentique daté du 24 août 1293 intégralement publié dans le recueil des chartes de l'ordre de Chalais », fournit une indication d'un grand intérêt. En effet ce 24 août l'évêque de Grasse « *déclare établir avec le consentement de l'abbé de Valbonne Bernard Conort, en l'honneur de Dieu et de la vierge Marie sa mère, un couvent de femmes. Placé sous la double autorité de l'évêque et de l'abbé ce couvent devait contribuer grâce à ses ressources propres, à la restauration de l'abbaye chalaisienne malmenée par la très mauvaise gestion d'un abbé Jacques déposé en 1285.*

L'évêque n'installe pas des bénédictines prises dans un monastère mais autorise, après l'accord solennel du chapitre épiscopal, quelques nobles, dévotes et pieuses femmes à se réunir dans un couvent créé pour la circonstance. Ses personnes souhaitaient depuis longtemps servir continuellement le très haut Créateur sous l'habit canonique, désireuses de se consacrer, elles et leurs biens, à ce monastère. Ces nouvelles moniales, qui seront installées dans les bâtiments mêmes de l'abbaye de Valbonne, perpétuellement recluses habiteront séparément et serviront Dieu sous l'habit blanc de la religion et le voile noir, sous la règle de Saint-Benoît et les constitutions de cet ordre. (...) Ce couvent de moniales fut-il réellement installé dans une partie des bâtiments conventuels de Valbonne ? On peut en douter. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il semble difficile de loger dans un bâtiment de taille modeste des moines et des moniales obligés d'utiliser à tour de

rôle la même église, le même cloître, avec tous les désagréments et les contraintes que cette promiscuité obligée pouvait engendrer. »

Georges Vindry conclut en émettant l'hypothèse de l'installation de ces moniales dans un couvent qui leur serait propre situé contre Notre-Dame du Brus, très grande église de pèlerinage près de Valbonne, touchant au vaste territoire de Villabruc où fut installée l'abbaye chalaisienne. Cette vaste église avait un plan et des volumes permettant aux moniales, moyennant quelques aménagements, de partager ce lieu tout en restant recluses. En effet, des fouilles font apparaître des assises régulières d'un petit appareil médiéval utilisé comme fondation ; les fouilles ont en outre permis de dégager et de restituer, accolé à la partie de la nef sud, un grand espace carré bordé de murs aujourd'hui arasés. Une galerie et un grand pan de mur sont encore conservés au nord et à l'ouest. Ce ne peut être que les restes d'un cloître. Parmi les sépultures mises à jour, six se distinguent par leur originalité. Groupées dans la première travée de la nef centrale, quatre d'entre elles contenaient encore les squelettes bien conservés dont la morphologie a permis de reconnaître des corps de femmes dont l'une était très âgée. Toutes se présentaient couchées sur le dos, la tête au sud, les bras ramenés en croix sur la poitrine ; au niveau des mains subsistaient les restes de modestes chapelets d'os, à celui du coude quelques épingles en laiton². L'une d'elles portait en outre à la hauteur des reins quatre petites plaques de plomb³. En 1297 le procureur-abbé Bertrand Conort tente d'unir son abbaye en détresse aux clunisiens de Saint-André d'Avignon. Chez eux, déclare le texte de la Convention, "la religion mûrit des fruits parfumés". On y apprend que "Valbonne est persécutée par une foule d'ennemis" et compte sur les moines de Saint-André pour l'aider à se défendre. Le texte déclare aussi que l'évêque de Grasse est d'accord, mais ce n'est pas vrai ! L'évêque Lantelme refuse de sanctionner cette union et cherche une autre solution. En 1298 la situation devient si grave qu'un des derniers moines, Salmoze, donne tout simplement l'abbaye aux Templiers de Biot. Il n'en avait pas le droit et son acte demeurera sans suite. La situation est bloquée ! En 1303 Lérins propose enfin à l'évêque de Grasse de prendre Valbonne en donnant en échange son prieuré de Gourdon et le domaine du château de la Napoule. L'évêque Lantelme estime que Valbonne vaut plus que cela (ses domaines sont importants) et l'offre alors aux Chartreux qui n'en veulent pas. Il nomme un prieur, Raymond Clari qui se montre actif bien qu'il n'y ait presque plus de moines (alors qu'en 1230 il y avait 11 moines et 12 frères convers ! C'est lui qui règle enfin les limites est entre Valbonne et Roquefort (elles suivent le ruisseau de Font Martine et tournent au sud au Collet de Darbousson). La négociation avec Lérins est reprise par le nouvel évêque de Grasse, Geoffroy de Cavillac, mais il doit se contenter, en échange de Valbonne, du prieuré de Gourdon. L'accord est signé en 1304. Mais aussitôt l'abbé de Saint-André d'Avignon, se basant sur la charte d'union signée en 1297, proteste et quand, en 1319, l'abbé Clari meurt, c'est lui qui prend, comme nouvel abbé, un certain Pierre de Vaqueyras, qui va s'installer à Valbonne jusqu'à sa mort en 1335. Alors c'est au tour de Lérins de protester : la querelle s'éternise et la ruine de Valbonne se poursuit. Vingt ans plus tard en 1338, deux délégués de Lérins entrent dans l'église et frappent de toutes leurs forces le nouvel abbé qui avait été nommé par les Clunisiens d'Avignon. Celui-ci fait appel auprès de l'évêque de Grasse. Il faut purifier l'église où du sang a coulé...

L'affaire ne sera réglée qu'en 1346 par le Pape (il demeure, depuis 1305, en Avignon), qui attribue la malheureuse abbaye à Lérins moyennant une compensation financière pour Saint-André d'Avignon. Désormais le destin de Valbonne est réglé : Lérins y installe un prieur, moine "ouvrier"⁴, dont la fonction est de gérer au mieux les domaines et d'entretenir les bâtiments. Ce n'est plus une abbaye c'est désormais une "ferme château" :

le prieur y représente le Seigneur c'est-à-dire l'abbé de Lérins. C'est toujours un prêtre. Il vit en compagnie de deux moines de Lérins qui ne sont pas ordonnés et de quelques serviteurs et tâcherons. Il doit adresser chaque année une partie des revenus à Lérins. En 1453 une décision du roi René lui impose de déposer la moitié des revenus dans la "chasse", c'est-à-dire le trésor du monastère. Cette somme sera versée à la "fabrique"⁵ de Lérins et à la réparation de la forteresse de Saint Honorat. Il reste peu de traces de cette administration et Valbonne, émergeant des perturbations causées par l'agonie de Chalais, n'a plus guère d'histoire. On loue les pâturages ; ainsi en 1451 repère-t-on la location d'un "herbage" à un Guillaume Pourcel de Lucéram (ce nom a longtemps subsisté à Valbonne). On loue les moulins. La même année (1451) le prieur institue un baile pour exercer la basse et moyenne justice, privilège du Seigneur. Notre-Dame de Valbonne va désormais survivre dans l'ombre de la puissante abbaye de Lérins.

¹ Albergue : droit de gîte dû au comte, devenu plus tard un impôt régulier.

² Les religieuses ont l'habitude de piquer dans une manche de leur robe au dessus du coude quelques épingles utilisées pour réajuster, si nécessaire, leur coiffe ou leur voile.

³ Le cilice ainsi lesté devait être douloureux.

⁴ Un moine-ouvrier dépend de l'Ouvrierie qui groupe tous les moines chargés dans un monastère des tâches matérielles. C'est un office.

⁵ On appelle "fabrique" un fonds destiné à la construction ou à l'entretien d'un édifice religieux. Chasse, provençal caïssa, (du latin capsa) : coffre.

Période d'épouvante

Mais nous sommes entrés depuis un siècle dans une période épouvantable pour toute la Provence : en 1346 éclate la peste noire (la peau des malades était semée de grosses pustules noires), qui fera périr les *trois quarts* de la population. Le pays est dépeuplé ! A Grasse il y avait 1460 feux (soit environ 6 000 habitants) en 1323 ; il n'y en aura plus que 274 en 1471 ! Moins de 1 000 habitants ! Dès 1360 Sartoux est inhabité et les maisons sont en ruines (neuf ans après l'apparition de l'épidémie). Seul un berger étranger y garde des moutons en hiver. Les co-seigneurs de Sartoux demandent en 1365 à être dispensés de tout impôt. Le pays n'est qu'une "terre gaste"¹, une friche. Le prieur de Valbonne loue encore quelques fermages en 1360, mais les prix sont dérisoires : 120 florins pour tout le territoire de Sartoux jusqu'à Villebruc ! Les prix baissent encore : 20 florins en 1455 ! Dans un rapport d'affouagement² de 1471 Valbonne ne figure même plus, Opio et Sartoux sont mentionnés, mais comme lieux inhabités. L'abbaye est une ruine et les moines se sont retirés à Lérins. Car la peste insiste : après avoir sévi de 1346 à 1353, elle revient périodiquement jusqu'à la fin du xve siècle (en 1392, 1416, 1451 puis jusqu'en 1470 environ). De là ces chapelles construites sur le bord des routes à l'approche des villages, dédiées aux saints protecteurs. A la fin du xive siècle, les seigneuries de Roquefort, Le Rouret, Opio, Clermont sont déclarées inhabitées : le pays est mort. A peine la vie a-t-elle repris çà et là que, de 1350 à 1370, pendant une vingtaine d'années, le pays est traversé, saccagé par des bandes de pillards. Il faut ici mentionner le grand coupable Raymond-Roger vicomte de Turenne dont l'orgueilleux castel se dresse encore sur un roc isolé à Canillac, en Corrèze. Neveu du pape Célestin VI, il avait un bel avenir devant lui. Mais nous sommes au temps des Grandes Compagnies, ces bandes de

mercenaires qui, licenciés après le Traité de Brétigny (1360) et chassés vers le midi (vers l'Espagne) par Du Guesclin, se mirent à ravager des provinces préservées pendant la Guerre de Cent Ans. La “Compagnie” de Turenne a laissé en Provence un souvenir tenace et, derrière elle, un sillage sanglant. Entre 1385 et 1400 se situe d’autre part ce qu’on a appelé la grande dépression d’Occident, période de misère : mauvaises récoltes et affaiblissement moral avec l’obsession lancinante de la mort, de l’enfer et du jugement de Dieu. Pendant ces temps désastreux, la Provence n’était ni gouvernée ni défendue. La célèbre Reine Jeanne résidait à Naples (1343-1382) et sa mort va déclencher la déplorable guerre des Duras contre les Anjou, qui ruina le pays et provoqua la dédition de Nice à la Savoie³. Ajoutez à cela une irruption de corsaires génois à Lérins en 1400, et, en 1464, la mise en commende de l’abbaye qui n’était plus désormais qu’une source de revenus attribuée à quelque grand personnage, sans aucune participation des moines : de quoi décourager toute vocation sérieuse. Un Chancelier représente l’abbé, qui n’habite plus sur place, (comme le moine Ouvrier à Valbonne). Le chancelier est un gérant qui adresse les fermages à l’abbé commendataire, lequel ne met guère les pieds dans son “bénéfice”. Au surplus, à partir de 1450 le roi de France installe à Lérins une garnison dans le Château fort : étrange voisinage pour des moines !

Quant à Valbonne, on n’y voyait que des moutons, quelques bergers, des chiens, des loups et des sangliers. Les chênes et les pins envahissaient peu à peu les pâturages. A peine, sans doute, quelques ouvriers agricoles (ou colons) dans les masures à proximité de l’abbaye.

¹ *Terre gaste : Terra vastata : pays désolé.*

² *Afin d’établir l’assiette des impôts, une récapitulation des feux, c’est-à-dire des foyers imposables, avait lieu régulièrement.*

³ *Jeanne avait adopté un angevin, comme elle, Louis de Valois, mais elle avait épousé un prince de Durazzo (sur la côte Adriatique). De là une implacable guerre familiale après la mort de Jeanne.*

Création d'un village

Principales clauses de l'acte d'habitation de Valbonne (13 octobre 1519)

La communauté des hommes de Valbonne sera tenue de verser une pension annuelle au seigneur prieur de 600 florins en trois paiements, à Noël, le 1er mai et à la saint Michel.

Ces hommes pourront exploiter les pâturages, les fours et les moulins, mais ils les tiendront du seigneur à titre de précaire, en garantie de la pension.

Ils paieront au seigneur la tasque (au 15è) des blés, seigle, lentilles, fèves, et autres légumes ou grains ainsi que du chanvre, du lin et du raisin provenant de leurs cultures.

Les 112 maisons et leurs étables seront exemptées de toute redevance mais l'autorisation du seigneur sera nécessaire pour toute construction nouvelle.

Chaque année, à la Toussaint, les hommes paieront 2 liards pour les jardins potagers qui leurs sont assignés, et 2 liards plus la tasque lorsqu'ils en constitueront ailleurs.

Ils paieront chaque année 2 liards pour chaque séterée¹ de pré ; 2 liards plus la tasque s'ils les mettent en culture.

Le prieur de Notre Dame possède la dîme du Devenson : on lui versera à ce titre le 13ème de tous les grains et légumes cultivés ; le 20ème pour le raisin, le lin et le chanvre. Dans les autres quartiers la dîme appartenait soit à Lérins soit à l'évêque.

Le prieur se réserve le droit de passage pour le bétail sur un itinéraire désigné par ses soins ; ce bétail ne pourra séjourner plus d'un jour et d'une nuit.

La communauté devra moudre dans ses moulins, sans percevoir un droit de mouture, tous les blés et autres grains nécessaires à l'approvisionnement du seigneur, de sa maison et de ses serviteurs. De même elle sera tenue de triturer et presser dans ses moulins les olives provenant des biens du seigneur sans percevoir de droit, et elle devra cuire dans ses fours, en franchise, le pain nécessaire au seigneur et à sa maison toutes les fois qu'elle en sera requise.

Le seigneur se réserve le domaine direct sur toutes les choses concédées en emphytéose, toute la justice, haute et basse, avec le droit de créer des officiers et de punir tant ses sujets que les forains, en toutes causes criminelles et civiles.

Il se réserve le droit d'utiliser les eaux de la source et du béal du moulin pour arroser ses prés et ses jardins les mardis et vendredis. Il se réserve aussi la gabelle de tous les poissons frais ou salés et de tous les vases de terre ou de verre vendus à Valbonne par des gens du dehors, à raison de un demi gros par florin.

La communauté pourra arrenter ses pâturages, y compris les pâturages des biens réservés par le seigneur.

L'église Notre Dame sera l'église paroissiale du lieu et elle est concédée comme telle à la communauté. Le seigneur entretiendra dans cette église un chapelain et un clerc à ses frais. Le curé sera tenu de desservir l'église, de célébrer la messe les dimanches, mardis et samedis et de faire l'éducation des paroissiens. Les habitants pourront en outre choisir un prêtre « du peuple » (capellanum populi) qui sera tenu d'assister aux heures et offices en même temps que le curé et qui célébrera la messe les lundis, mercredis et vendredis.

La communauté pourra établir une boucherie, une boulangerie et des rêves (taxes) à son profit, sous réserve que le prieur ne soit pas touché par ces mesures. Les particuliers pourront en outre tenir des auberges et des tavernes.

Les peines infligées par la communauté pour dommages reviendront pour moitié au seigneur et pour moitié au maître de la propriété où le dommage a été commis. Les peines édictées pour la protection des vignes et fruits seront applicables pour les vignes et fruits de prieur seigneur.

La communauté pourra arrenter le moulin, le four ou autres édifices et en utiliser les revenus dans l'intérêt de tous. Il ne sera pas permis à un particulier d'avoir un moulin ou four pour son propre usage, sauf un moulin à myrte et un moulin à sang.

Le cens de 600 florins devant être supporté par les hommes de la communauté, les revenus des pâturages seront perçus par eux. Les pâturages tant d'hiver que d'été que le seigneur s'est réservés seront adjugés aux enchères publiques. Les particuliers ne pourront introduire aucun troupeau dans ces terres sans la permission de celui qui les a prises en rente, sauf pour les bœufs de labour, une vache et son veau, un animal de bât, son petit et 30 chèvres.

L'arrentement des pâturages ne pourra en aucun cas s'étendre aux vignes et aux vergers.

Les hommes de Valbonne sont tenus de moudre leur blé et de cuire leur pain dans les moulins et les fours de la communauté. Celui qui ne les utilisera pas ne paiera donc pas de droit de mouture et de fournage ; mais il devra donner en compensation, pour le droit de mouture un setier d'anone, pour le droit de fournage un setier d'anone ou la valeur correspondante.

Les possesseurs des parts du terroir qui ne résident pas dans la localité seront tenus de payer ces droits à proportion de leur part.

Quand le partage du terroir sera terminé et que chacun aura reçu sa part, il ne sera plus permis aux hommes de la communauté de couper du bois ou d'en prendre dans les parts adjugées aux autres : un florin d'amende.

Etant donné que le sable est rare dans le terroir, quiconque en découvrira une carrière dans son lot sera tenu de la vendre à la communauté au juste prix, dès la première requête, pour qu'elle soit réservée à l'extraction publique.

Le seigneur se réserve comme droit de chasse : la tête entière de chaque sanglier avec le poil et les oreilles ; un quartier des cerfs ou chevreuils pris au filet ; un cuissot de ceux qui seront tués à l'arbalète.

Les hommes composant la communauté sont tenus de commencer la construction de leurs maisons à l'endroit désigné dans un délai de quatre mois à compter du lotissement et d'y habiter pour la saint Michel. Ils seront tenus de construire le village, les maisons, les rues, les murailles, les portes, les tours selon la forme et le plan donnés par le seigneur prieur.

La beauté et le décor des voies et rues de la ville à construire seront sauvegardés. Il ne sera permis à quiconque de construire sur la voie publique, devant les maisons ou ailleurs, des escaliers, auvents, entablements, empiétant sur la rue de plus d'une palme et demie. Si quelque construction y était faite autrement, le seigneur pourra la faire détruire même si elle existe depuis longtemps.

Nul ne pourra transporter du blé en gerbe hors du terroir sans la permission du seigneur.

Toute vente de poisson sur la place par des gens du pays ou par des étrangers ne pourra se faire que si le vendeur en a averti le seigneur.

La communauté sera tenue de faire effectuer à ses frais les réparations de l'église, de prendre en mains la fabrique et de pourvoir l'église de ses ornements (croix, calices, cloches...). Elle devra entretenir à ses frais une lampe perpétuellement allumée devant le corps du Christ.

Les habitants pourront construire dans le terroir toute maison ou édifice qu'ils voudront sans payer aucun droit.

La communauté et les particuliers ne pourront aliéner le territoire ou une partie du territoire, ou quelque propriété (terres, maisons, fours, moulins) et autres droits à eux concédés à des personnes de mainmorte, même à une église, un hôpital et autre personne privilégiée. Les choses ainsi vendues sans la permission du seigneur tomberaient aussitôt en commise au profit de ce dernier.

Les habitants ne pourront constituer ou imposer quelque surcens ou autre charge dans ledit territoire. Ils ne pourront obliger ou hypothéquer le terroir en cas de dettes contractées pour la fondation de capellenies ou anniversaires, c'est-à-dire, comme on dit couramment, pour argent d'église. En cas de vente, transfert ou donation de leurs biens par la communauté ou les habitants qui la composent, le seigneur se réserve le droit de retenir ces biens par prélation. L'investiture devra être demandée dans le mois qui suivra la mutation et le seigneur ne pourra exercer un droit de prélation en cas d'échange. Si la transmission des biens se fait par voie testamentaire ou ab intestat, les légataires ou héritiers, même étrangers, ne paieront pas de droit de lods². De même pour les biens donnés en dot, sous réserve toutefois de l'investiture par le seigneur dans les deux mois qui suivront.

Si l'un des membres de la communauté vient à décéder sans laisser aucun héritier (ascendant, descendant, parent) ses biens reviendront au seigneur, sauf s'ils ont été laissés à quelqu'un par voie de substitution.

Les biens déclarés passibles de confiscation à la suite d'un délit reviendront au seigneur. Si à l'avenir une partie de ces biens était vendue, l'acheteur devra recourir à l'investiture et en payer le lods.

La communauté et les hommes qui la composent devront prêter hommage et serment de fidélité au seigneur toutes les fois que celui-ci le jugera bon, au moins de dix ans en dix ans. De même toute personne qui aura hérité de quelque bien dans le territoire.

Les particuliers ne pourront introduire dans le terroir des chevaux³ d'un autre pays pour fouler le blé, mais devront le fouler avec ceux du seigneur. A l'époque de la fenaison ces chevaux pourront paître librement dans tout le territoire sauf dans les vignes et les propriétés plantées d'arbres fruitiers. Le seigneur sera tenu de fournir des chevaux en nombre suffisant au début de juillet ; il percevra le 14ème des blés. Les particuliers pourront fouler avec les bêtes leur appartenant en propre ou battre leur blé avec des fléaux sans payer aucun droit.

La communauté devra reconnaître qu'elle tient ses biens sous le domaine éminent direct du seigneur prieur et en emphytéose perpétuelle si elle en est requise par le seigneur au moins de dix ans en dix ans.

Il sera permis à la communauté d'élire chaque année, en présence toutefois du seigneur ou de ses procureurs, des syndics et conseillers selon l'usage des lieux circonvoisins, et à ces derniers de se réunir avec la permission et en présence du seigneur et de ses officiers, de désigner des experts, arbitres, gardes champêtres ou autres pour les besoins de la communauté, de faire tous les règlements et édicter toute peine qu'ils jugeront utiles. Les hommes ainsi choisis sont tenus de prêter serment entre les mains du seigneur.

En cas de confiscation de viande, de pain ou autres produits par décision des experts, la moitié reviendra à la cour seigneuriale, l'autre moitié aux experts. Si un seigneur, une communauté ou un particulier intente un procès à la communauté de Valbonne au sujet du terroir, le seigneur de ce lieu soutiendra le procès aux côtés des représentants de la communauté, à frais communs.

Le seigneur ne pourra rien exiger d'autre de ses hommes que ce qui est prévu ci-dessus.

Le pré de la font du Riou Merlet, dans le terroir d'Opio sera à la disposition de la communauté à condition qu'elle ne le vende pas et qu'elle l'utilise à perpétuité pour les moulins du lieu.

Les hommes de Valbonne et les étrangers ayant commis un délit dans le terroir de la localité, si le fait relève de la juridiction du seigneur, seront tenus de se rendre aux arrêts dans le château dudit prieur, sur l'ordre de celui-ci ou de ses officiers.

Si des procès ou litiges surgissent entre le seigneur et la communauté, au sujet des présents articles, les parties seront tenues de les soumettre à l'arbitrage d'un jurisconsulte choisi par elles. La partie qui se refuserait à reconnaître cet arbitrage encourrait ipso facto une amende de cent ducats.

La communauté ne pourra modifier aucun article de cet acte sans le consentement du seigneur.

Le prieur seigneur et les hommes de la communauté déclarent enfin que les articles de cet acte devront être approuvés par le Très Saint Père le Pape et le Roi, à défaut de quoi ils seraient nuls et sans effet⁴.

¹ *Le sétier est une mesure de capacité, la sixième partie d'un conge, en principe 3 décalitres et demi, mais sa valeur est très variable selon les produits. La sétérée est une mesure agraire encore plus variable, de l'ordre de 28 ares environ.*

² *Le droit de lods est le droit de mutation.*

³ *Jumenta : dans le texte latin ne désigne pas des juments, mais des bêtes de trait ou de charge.*

⁴ *Le texte original se trouve dans les Archives de la France Monastique au tome 25*

don taxil crée un village

Réunie à la France en 1481 par Louis XI, après le règne pacifiant et bénéfique du roi René, la Provence commence à revivre à la fin du xve siècle. C'est l'époque où l'on multiplie dans la région de Grasse les efforts de repopulation. Cela commence en 1461 à la Napoule, puis à Mons, dont les seigneurs promulguent les premiers "Actes d'habitation". Suivent ceux de Saint-Laurent-du-Var (1468), Biot (1470), Cabris (1496). Cette année-là Pierre de Grasse repeuple sa seigneurie de Mouans en y important des "Figons"¹ (On en fait autant à Auribeau. En 1497 le prieur de Valbonne, Raynier de Lascaris fait aussi venir des Génois à Vallauris (qui appartenait à Lérins). En 1505 c'est le tour de Magagnosc et en 1513 celui de Pégomas. Enfin en 1519 le successeur de Raynier de Lascaris, don Antoine Taxil, se décide à créer de toutes pièces un village jouxtant l'ancienne abbaye de Valbonne. Le pays était désert. Valbonne ne figure même pas sur le rapport d'affouagement général de 1471 où pourtant Opio et Sartoux apparaissent en tant que lieux inhabités. Ce que confirme l'exposé des motifs de l'Acte d'habitation : « Considérant les dits lieux être depuis longtemps ruinés, inhabités, incultes, pierreux et couverts de bois... ». Il est évident que ces terres ne sont plus pour Lérins d'aucun profit : « les droits des dits terrains ne peuvent rapporter au dit Révérend Père Prieur... le profit qu'ils rapporteraient s'ils étaient habités », lit-on dans le préambule de l'Acte d'habitation. Le village est donc né d'une évidence économique : il fallait rentabiliser les terres. L'évêque de Grasse, Augustin de Grimaldi, qui était alors aussi commendataire de Lérins, donc le supérieur de Don Taxil, a dû pousser ce dernier à créer de toutes pièces un village

en transformant ce qui n'était guère jusqu'alors qu'un vaste pâturage en terres productives. Créer un village était une rude et scabreuse entreprise. Aussi Don Taxil n'a-t-il pas suivi la méthode de ses prédécesseurs qui faisaient venir des colons et les installaient dans des villages préexistants ou abandonnés. Il résolut de proposer à des investisseurs des lots constructibles accompagnés de parcelles à mettre en valeur. Une fois construites, les maisons pourraient être louées à des fermiers et devenir pour tous une source de revenus. La question était de faire connaître le projet et d'assurer une bonne publicité : on verra qu'elle s'est déployée de Vintimille jusqu'à Castellane...

Don Antoine Taxil paraît avoir eu une assez sympathique personnalité. Ce ne fut pas seulement un bon chef d'entreprise ; c'était aussi un sage et un homme cultivé, peut-être un bon moine. Les comptes qu'il a laissés montrent un esprit précis, réaliste et méticuleux ; mais il était aussi quelque peu médecin et ses recettes sont curieuses. Dans un Livre de Raison dont il est l'auteur, il ne tarit pas d'éloges sur l'eau de mélisse, qui est, à l'entendre, une vraie panacée (la mélisse est une sorte de menthe-citronnelle) ; il recommande aussi la tisane et la pommade de sauge ; chacun sait quelle confiance nos aïeux ont placée dans la sauge, *Salvia*, délicatement parfumée, dont le nom euphorisant désigne le salut. Il croit aussi aux vertus énergétiques du romarin. Nous nous en voudrions de ne pas le citer : "Prenez de l'eau de mélisse, la mettez à tremper dans du vin : elle vaudra moult choses pour la santé du corps. Une petite cuillerée à jeun pour l'estomac et le bon entendement, une coquille de noix dans un gobelet de vin pour le paralytique et celui qui tremble de ses membres. Celui qui a la parole empêchée, s'il baigne la langue dans cette eau en tirera grand profit. Elle guérira parfaitement du mal Saint-Jean, dit mal caduc et aussi de la pierre : elle la rompt et fait pisser. Elle fait venir les fleurs aux femmes et agira contre le mal de boyaux et les douleurs de reins, guérira les écrouelles, le flegme, la goutte, les fistules, la gravelle, l'inappétence..."²

Décidément ce Taxil était un homme de bon conseil et même savant. Signe qui ne trompe pas : il fut en 1526 blâmé par le Chancelier de Lérins parce qu'il s'était contenté de demander à la population une petite pension de 600 florins, beaucoup trop modeste à l'estime des gens de Lérins. Oui, le créateur de Valbonne était un esprit curieux et un brave homme !

¹ On a dit qu'il s'agissait d'habitants de Figuna, près de Gênes. Mais ce nom ne figure sur aucune carte. En fait les « figons » étaient originaires du Val D'Oneille (Oneglia), d'Albissola et Savone. On leur donna le nom de leur dialecte. (cf. *Les Jarres en Provence*. E. Mari)

² On sait que le mal Saint Jean (ou caduc) désigne l'épilepsie. Les écrouelles sont des abcès tuberculeux (adénites cervicales). Quant aux "fleurs" ce sont les règles.

liste des preneurs de lots en 1519

Reçurent deux lots :

Jean BONIFACE et Honoré CRESPIEN de Cannes,
Messire Jean TAXIL, aumônier du monastère de Lérins

Reçurent un lot :

Antoine ALBERT d'Antibes
Honoré ALBERY de Villeneuve
Mgr. LAMBERT ARBAUD évêque de Vence
Louis ARNAUD Jean
AUGERY Honoré dit AVRIL

Me Honoré BARBERY notaire à Vence
Me Baptiste BASTIDE
Antoine BERI
Roman BERNARD
Baptiste BERTRAND
Jean BERTRAND
Louise CABRIES
Antoine CALASSIN de Fréjus
Raphaël CALVI
Visconte CALVI
Me Blaise DALMAS
Jean FOUCARD dit LATIL
Jean FOUCARD et Jacques FOUCARD son neveu, de Châteauneuf
Me François de FRANCE dit PELLISSEN
Messire Philippe GARCIN prêtre du Bar
Jacques GARIDEL
Antoine ISNARD
Jean JULLIAN
Paul LAMBERT
Michel MAGANHOSC de Châteauneuf
Me Auban MEZSIER de Mougins
Me Thomas de Mougins
François PALANQUE d'Antibes
Barthélémy PROVENÇAL de Cannes
Honoré POURCEL
Georges RAINARD
Jean RAINARD
Louis RISSOU de Cannes
Honoré RICORD
André SECOND
Me Gilles SECOND
Barthélémy TRANQUIER du Bar
Antoine VASSAL de Cipières
Jean VERD

le plan du village

L'*Acte d'habitation* est un très long texte, contenant une foule de notations en désordre qui témoignent de réflexions successives. Il a été paraphé solennellement le 13 octobre 1519, en plein air, dans le "long pré" devant l'hôpital¹, en présence de quatre témoins venus de Grasse, Mougins, Vence et Saint-Paul. C'est la date de naissance du village de Valbonne. Il va donc être construit sur un terrain en pente douce, immédiatement au-dessus de l'église, où se trouvaient déjà, sans doute, quelques masures, logements des tenanciers au service de l'abbaye. Cette pente est d'ailleurs favorable à l'évacuation des eaux sales, mais elle aura pour effet, on le verra bientôt, de polluer le béal et la fontaine de l'abbaye où l'on descend pour puiser l'eau. Le terrain fait face au midi, il est abrité du nord. On y borne un grand rectangle où l'on dessine cinq rues nord-sud et dix rues est-ouest, de quatre mètres de large. Autour du rectangle on prévoit des maisons-rempart ; en principe quatre portes. A l'intérieur, on détermine les lots à construire : en tout, avec les maisons-rempart, 120

lots². C'est le plan adopté pour Mouans et Vallauris, c'est-à-dire celui du camp romain avec le decumanus (la Grande rue) et le cardo maximus (la rue Émile Pourcel) qui s'ouvrent sur les quatre portes.

Au centre le municipium (la place des Arcades). D'autres portes seront ménagées plus tard, en particulier un passage voûté percé au début du XX^{ème} siècle, qui permet d'entrer directement dans le village à partir du pré de l'ouest quand on arrive par la voie d'accès principale (avenue Saint-Roch ou route de Cannes). On en reparlera plus tard.

Ce plan en damier est, en général, celui des villes construites d'un seul coup, de façon rationnelle, et non organique c'est-à-dire par croissance progressive. Précisément en 1514, cinq ans auparavant, le seigneur de Forbin faisait construire tout contre l'abbaye cistercienne de Silvacane un nouveau village, la Roque d'Anthéron, pour repeupler le pays : or le plan de ce village est aussi orthogonal. On songe au Pirée dessiné au cordeau par Hippodamos de Milet au IV^{ème} siècle, ou bien à Aigues-Mortes dont le plan a été conçu en 1230 par Saint Louis.

Ici les maisons-rempart n'ont au rez-de-chaussée ni porte ni fenêtre du côté extérieur afin de dissuader brigands et voleurs ; mais ce n'était pas, pour autant, un village fortifié à la façon d'un castrum du XI^{ème} siècle, dont Mougins présente le modèle. Militairement très mal situé, il était indéfendable, battu directement du nord par le moindre canon.

Cependant les quatre portes devaient être closes à la tombée de la nuit, ce qui créait dans l'agglomération une chaude et pour ainsi dire familiale sécurité. De jour, les portes étaient ouvertes, sauf quand se précisait un danger de peste, par exemple en 1630, 1649, 1720 etc. Car la peste renaissait sans cesse à Grasse.

Le plan de Valbonne tranche tout à fait sur les structures organiques des villages avoisinants qui se sont développés autour d'un centre (château ou église). Les angles y sont coupés net, ce qui exige des bornes de protection, des chasse-roues (certaines sont encore en place) ; mais les rues sont larges pour une époque où l'on ne disposait guère de charrettes : elles ont deux cannes (c'est-à-dire quatre mètres et demi) de large. Don Taxil aurait-il été visionnaire en nous traçant dès le XVI^{ème} siècle des rues suffisamment larges qui permettent aujourd'hui à deux véhicules de se croiser ! A l'est un grand pré sera réservé pour y entreposer les gerbes et y fouler les épis (c'est de nos jours un parking). A l'ouest un beau pré, avec une source, longe le rempart : c'est un pâturage , commun à tous. Par contre le bois sur la rive droite de la Brague est un "deffens"³ (d'où le mot deffens et Devenson). Il y en avait dans tous les villages : il était interdit d'y couper des arbres ; on n'y ramassait que le bois mort.

Limitrophe d'une abbaye, le village se trouve loin des grandes routes, aussi restera-t-il longtemps sans faubourg. C'est au XVII^{ème} siècle qu'il débordera au nord-est avec la chapelle et le faubourg Saint-Esprit, le long du chemin de Plascassier à Biot. Jusque là, il était resté enfermé dans son rectangle, encore semé de jardins, à la différence de Mouans et Vallauris où le rectangle originel s'est laissé noyer par les faubourgs.

Pas d'eau à l'intérieur des murs ! La seule fontaine fut longtemps celle des moines au bord de la Brague, ce qui imposait une pénible corvée d'eau. Pas non plus de lavoir : il fallait aller faire sa lessive sur les bords de la Brague près de la chapelle Saint-Roch.. La source qui jaillissait dans l'actuel jardin public fut captée et jusqu'en 1834 alimenta la seule fontaine disponible au village, mais hors du rempart (angle rue Pourcel)⁴. Les eaux usées du village descendaient tout naturellement vers le béal de l'abbaye ; le grand réservoir (où se trouve maintenant le pré de l'Hôtel de Ville) fut très vite pollué. L'eau n'a cessé de poser des problèmes dans le pays. D'ailleurs de ce fait les collines de Villebruc se sont dépeuplées .

¹ L'hôpital, c'est-à-dire l'hospice où l'on recevait pèlerins et voyageurs, était toujours contigu aux abbayes. C'était alors la seule maison "en dur" et de quelque ampleur à Valbonne. Elle se trouvait à l'entrée du village, à droite (à l'extérieur des remparts) au quartier de l'Espitalon, à l'angle de la route de Cannes et de la rue de la Paroisse. Un des moines de l'abbaye, l'hôtelier, dont c'était l'"office", devait s'en occuper. Le pré long était au-dessous en bordure de la Brague.

² Au début il y avait 90 lots. Le prieur s'en est réservé cinq. Les preneurs seront 103 mais certains vont se contenter d'un demi-lot. En 1609 il y avait 170 maisons : c'était donc une réussite.

³ Un défens (ou défend ou défends) est un terrain où les troupeaux ne peuvent paître qu'après la récolte, le ramassage du bois ou la moisson.

⁴ Une petite source sur l'ancien terrain Balducci (route du cimetière) a été longtemps utilisée. Elle se déversait dans la Brague. Aujourd'hui les travaux de construction des immeubles d'habitations dans ce secteur l'ont tarie.

les maisons

Les tributaires modestes seront plus préoccupés de débroussailler, dépierrer, mettre les terres en culture pour assurer la subsistance de leur famille que de construire. Sans doute durent-ils vivre dans des habitations bien précaires en attendant de pouvoir, pierre après pierre ramassées ça et là, jour après jour élever enfin leur maison. Les quelques façades non restaurées du village, parlent d'elles mêmes : pierre tout venant, galets, morceaux de tuiles, bloqués par un mortier de chaux, linteaux de fenêtres en bois à peine équarris ; pas de crépi, mais un large talochage pour combler les creux. On est trop pauvre pour lisser sa façade ! Ce n'est que bien plus tard, au XIX^{ème} siècle que l'on dressera des encadrements de portes ou que l'on créera des entrées propres à l'habitation et qu'on inscrira sur le linteau la date de l'embellissement.

La place centrale sera au xvii^e siècle entourée d'arcades¹. Seront édifiées là les maisons de notables venus s'installer une fois la vie organisée au village. En témoignent de nos jours les dates 1628 sur la place, 1630, 1640, 1659, 1694, 1700 et 1709 pour certaines, maisons d'ecclésiastiques. L'acte d'habitation est exigeant sur la stricte conformité au plan d'ensemble. Selon l'article 54 "maisons, rues, murailles, portes, tours [seront construits] selon la façon, la forme et le plan qui seront donnés par le dit Seigneur Prieur". Exigence d'uniformité ! "La beauté et le décor des voies et rues de la ville à construire seront sauvegardés. Il ne sera permis à personne d'empiéter sur la voie publique pour y construire des escaliers, auvents, entablements de plus d'une palme et demie². Si quelque construction y était faite, le Seigneur pourra la faire détruire, même si elle existe depuis longtemps". Exigence sévère, qui ne fut pas toujours observée. En effet les emmarchements se sont multipliés à mesure que s'élevait le niveau des rues et qu'il a été possible d'atteindre directement le premier étage en posant quelques degrés à l'extérieur, dans la rue. On pouvait demander deux lots si l'on voulait construire une grande maison, mais, en principe, le plan était à peu près uniforme.

Dans chaque maison le rez-de-chaussée servait de remise et d'étable. On y entreposait les outils agricoles, essentiellement le vieil araire formé d'une solide branche de chêne relevée à un bout pour former un ou deux mancherons ; en guise de soc une pointe en fer ; identique à ceux des pétroglyphes du Val des Merveilles, au-dessus de Tende, à ceci près que le soc est alors en bronze (ou en bois). On en a exhumé un aux Clausonnes. Le coître, le versoir et les roues apparaîtront au xvii^e siècle. On avait aussi besoin d'une petite herse triangulaire. Pour travailler la terre, on se servait surtout d'un *magaou*, hérité de l'ascia qu'on voit sculptée sur certaines stèles antiques. Il y avait une variété de serpes et de faucilles (pour couper l'herbe aux lapins !) des faux, des fourches en bois faites avec

une branche de forme adéquate, principalement du micocoulier. Pour couper le bois, outre les diverses cognées et haches, on avait le “passe-partout”, cette longue lame de scie qui permettait de couper, à deux, poutres et planches. Chacun, à l'occasion, savait se faire charpentier et l'on avait l'habitude de s'entraider, le village formant, pour ainsi dire, une seule maison. Il y avait aussi au rez-de-chaussée la sellerie, les attelages et les bêtes : un mulet ou un âne. La profusion d'anneaux encore scellés dans les murs des maisons en porte témoignage. Le niveau des rues s'étant bien vite élevé, ces rez-de-chaussée se sont trouvés souvent enterrés ; on descend alors par quelques marches. Un escalier étroit, à marches hautes, conduit du rez-de-chaussée à la cuisine – salle de séjour, avec ses marmites accrochées aux murs, le dressoir et la maie pour le pain, les jarres de vin et d'huile, le mortier de pierre et son pilon, une table, des chaises et, près de l'étroite fenêtre des seaux d'eau avec un évier taillé dans la pierre se vidant directement dans la rue. Parfois un « bugadier » pour laver le linge. Pour nettoyer les assiettes et casseroles grasses on y passait à sec une branche de ciste ; rien de plus sain ! L'âtre et le “potager” sous une vaste hotte (ou “cape”) occupent le mur du fond. Muni de sa crémaillère l'âtre sert surtout à cuire la soupe. Avec la broche on rôtit volailles ou gibiers. Le “potager” est une paillasse en briques recouverte de carreaux de Biot où sont creusés deux logements garnis de récipients ajourés en fonte dont le fond à claire-voie laisse passer les cendres. On y met les braises prélevées dans l'âtre avec des pincettes, en y ajoutant quelques morceaux de charbon de bois ; on en active le tirage avec un soufflet, et voilà sur quoi va mijoter la soupe !

Il n'y a encore ni pommes de terre, ni tomates, ni aubergines, ni polenta ; tout cela viendra plus tard³. On se contente d'oignons, de fèves, de choux et des trois principales céréales (blé, orge, avoine⁴). Le sel est cher et le sucre n'existe pas, mais il y a parfois du bon miel du Brusco.

Pour les gratins (de courges, d'oignons, etc) dont on est friand on se sert de gros plats en terre, les tians, que l'on porte au four banal les jours où l'on cuit le pain : en fin de cuisson la chaleur du four est gratuite.

Au dessus de la cuisine il y a encore une ou deux chambres à coucher, au second : lits, coffres, parfois une armoire. Les inventaires de successions nous donnent une idée de la modestie de ce mobilier . Les fenêtres sont étroites, souvent fermées avec du parchemin ou des vessies huilées. L'éclairage se fait au *calen* , lampe à huile d'olive, à une ou plusieurs mèches, dont la lumière crée une douce intimité. Au-dessus, un grenier. On y hissait, de la rue, à l'aide d'une poulie à gorge en bois, la *carella* (certaines sont encore en place), les sacs de farines diverses : de quoi passer l'hiver. On y mettait aussi des claies surélevées pour sécher les figues. Celles de Valbonne étaient appréciées jusqu'à Gênes. Du toit à pente unique se déversait la pluie qu'on recueillait dans une jarre.

Dans l'écurie on entretenait, près des jarres à huile et à vin, des cages à lapins, des poules qui picoraient dans la rue et savaient rentrer chez elles le soir. Les chèvres et moutons étaient confiés à un *cabraire*, à un berger communal, qui s'occupait en même temps du troupeau de l'abbaye. Certains rez-de-chaussée étaient réservés au vin. Chacun fabriquait son vin et certains en vendaient car le vin de Valbonne avait bonne réputation.

L'hygiène était précaire : dans la chambre un vase de nuit, dans l'écurie un seau dit hygiénique qu'on allait chaque matin vider dans une fosse, la *cagarelle*, où chacun pouvait ensuite puiser l'engrais pour ses cannebiens. On y entassait naturellement le fumier, mais les rues du village restaient malpropres et sentaient fort mauvais.

Heureusement beaucoup étaient en pente.

Cet entassement dans de petites maisons serrées est une caractéristique du midi et du Piémont, effet, sans doute, des longues périodes de brigandages qui rendaient la campagne dangereuse. Pas de grandes fermes espacées, un besoin d'assistance réciproque et d'entraide. Même les "faubourgs" hors des murs ont été longtemps proscrits. Ces pays de lumière ont été aussi des pays de la peur.

1 Entre 1620 et 1629

2 La palme équivaut à 4 doigts, donc environ 30 cm en tout.

3 Les solanées (pommes de terre, tomates) et le maïs ne commencent à être cultivés qu'à la fin du xviii^e siècle. Ils arrivent du Mexique via l'Italie. Les tomates sont encore minuscules : on en fait une purée.

4 Il faut distinguer le blé anone, (froment), le méteil, l'épeautre (blé dur), auxquels s'ajoutaient le seigle et les excellents légumes d'hiver : les pois chiches (qui poussent sous les oliviers, sans arrosage), les fèves, les lentilles et (grossières, peu digestes) les vesces.

les impôts

Le contrat proposé par le prieur est encore de type féodal. Lots et terres sont cédés en emphytéose, c'est-à-dire sous forme de bail à durée illimitée ; les habitants n'en sont donc pas pleinement propriétaires ; ils ne peuvent aliéner leurs terres sans l'autorisation expresse du seigneur ; par contre, ils peuvent y construire des bastidons librement. En cas de vente, transfert ou location, le prieur dispose d'un droit de préemption (qu'on appelle prélation), à moins qu'il ne s'agisse d'un legs, d'un héritage ou d'une dot¹. Mais si un bien est abandonné (pas d'héritier, pas de testament), il revient au prieur, à condition toutefois qu'il ne soit pas grevé de dettes excessives ! Tout nouveau propriétaire doit prêter serment et hommage au seigneur prieur. D'ailleurs les hommes doivent renouveler tous les dix ans cet hommage. Le seigneur se réserve tout acte de justice haute et moyenne avec le droit de nommer ses officiers de justice. Les procédures ont lieu au château, c'est-à-dire dans les locaux de l'ancienne abbaye. Les impôts sont lourds pour des gens qui doivent construire leur maison, aménager leur village et mettre en culture leurs terres. Il y a d'abord cette redevance globale de 600 florins (considérée comme insuffisante par Lérins) qui représente la tasque, à laquelle s'ajoutait la taille, impôt foncier dû au roi. Ensuite une petite contribution pour les cannebiens, c'est-à-dire les jardins arrosables qui ont été attribués à chacun le long de la Brague (2 liards), ainsi que pour les pâturages selon leur dimension ; à cela s'ajoute la dîme, impôt en nature payé au seigneur prieur. N'oublions pas les corvées, c'est-à-dire l'entretien des chemins, des fontaines, des moulins ; elles sont à la charge des habitants et estimées en jours de travail que l'on exécute soit-même ou que l'on délègue en payant (rachat de corvées). En cas de besoin, on faisait venir des équipes de maîtres artisans étrangers au village.

Les habitants sont tenus de moudre gratuitement les olives et les farines du prieur, ils devront aussi faire cuire en franchise son pain. Il y a aussi le droit de caucade, c'est-à-dire que le prieur est seul à fournir les chevaux nécessaires pour fouler le blé ; l'usage du fléau reste autorisé pour les petites récoltes. On paie aussi une taxe sur les raisins et sur le vin importés ou exportés, ainsi que sur les grains apportés au moulin. Ces impôts étaient la plupart du temps affermés à des intermédiaires. Le seigneur prieur prélève aussi un impôt sur divers achats : poissons, jarres en céramique, etc. Les pâturages qui sont une des richesses de Valbonne peuvent être librement loués. La plupart de ces impôts étaient « arrentés » c'est-à-dire qu'un particulier se chargeait de les percevoir et versait ensuite la

somme globale à l'Administration, en conservant pour lui un confortable pourcentage. Cela s'appelait « arrenter une rève ». On appelait « rève » ces taxes de détail (four, moulin, céréales etc...)

D'autre part, le prieur nomme et entretient un chapelain et un clerc pour l'église qui devient désormais église paroissiale ; mais les villageois peuvent se choisir, en plus, un « chapelain du peuple », souvent préféré pour les confessions (on l'appelle le « purgatorier »). Un compte précis est du reste tenu par le curé sur le nombre des confessions et des communions et un rapport annuel est adressé à Pâques à l'Abbé de Lérins². Le curé célèbre sa messe les dimanches, mardis, samedis ; le chapelain du Peuple les lundis, mercredis et vendredis. C'est le curé qui assure l'éducation religieuse des paroissiens, mais il donne aussi des leçons élémentaires aux enfants des gens qui peuvent le payer. L'illettrisme était considérable et le restera jusqu'à la Révolution, où 20 % seulement de la population savait écrire (on le voit en parcourant les signatures des Cahiers de Doléances). Un emplacement avait été prévu au centre du village, où l'on devait bâtir la « maison commune » (un hôtel de ville). L'acte d'habitation prévoyait une boulangerie, une boucherie dépendant de la Communauté et même des auberges et tavernes privées. Tout semblait donc prévu et le village pouvait prendre le large.

¹ Les droits de succession sont payés au seigneur et s'appellent lods

² Ce registre rappelle le « rôle » des âmes ; il porte les noms des chefs de famille et de leur « maison » (famille et domestiques). Chaque année on marquait d'une croix ceux qui n'avaient pas communiqué.

Tableau des impôts et taxes

Dus au Seigneur Prieur de Lérins, en vertu de l'Acte d'Habitation (1519)

- 1 Forfait de 600 florins (dû par la Communauté)
- 2 La tasque due au Seigneur sur les blés et légumes, chanvre, lin et raisin, un quinzième : « le quinzain ».
- 3 Taxe sur les cannebiens, 2 liards par parcelle.
- 4 Taxe sur les pâturages, 2 liards par « sextérée¹ » de pré.
- 5 Dîme ecclésiastique due au Prieur sur tous les blés, anone, seigle, fèves, lentilles et autres grains et légumes, un treizième : « le trézain ». Pour les raisins le lin et le chanvre, un vingtième : « le vintain ».
- 6 Droit de caucade, appliqué sur le foulage des grains, un quatorzième.
- 7 Droit de lods, droit de mutation (hors succession), un cinquième.
- 8 Prestations concernant le gros gibier.
- 9 Taxes sur le commerce du raisin et des olives
- 10 « Lesde » sur les achats de poissons salés et frais et de jarres de terre ou de verre, un demi-gros par florin.
- 11 Et à titre collectif, prise en charge par la Communauté des moulins et fours et obligation de moudre et de cuire gratuitement pour le Seigneur et sa maison.

Dus au Roi

- 12 La taille, instituée par Saint Louis pour tenir lieu de service militaire (lequel est réservé aux nobles et aux soldats de métier) est, à partir de Charles VII assise sur les « feux » (famille et propriétés). D'où les rapports périodiques d'« affouagements ». Cet impôt n'a cessé de varier, mais c'était le plus lourd. Le montant en est fixé chaque année par le Conseil Communal.

- 13 La capitation fixée selon la profession et le revenu (entre 10 sols et 9 livres).
- 14 La gabelle, impôt sur le sel, a entravé jusqu'à la révolution la fabrication des salaisons.
- 15 Le taillon, supplément des tailles créé par Henri II en 1549 pour augmenter la solde des armées.
- 16 Entretien des bâtards, abonnements aux droits de lattes (garantie judiciaire).
- 17 Service de la milice garde-côte à Antibes à partir du XVIIème siècle. Réquisitions exceptionnelles sous forme de denrées ou de corvées (parfois avec outils, bêtes et attelages) à l'occasion des guerres.
Dus aux Consuls en tant que représentants de la collectivité locale.
- 18 Le « piquet », taxe sur les céréales, les fruits, la viande et le vin.
- 19 Journées de travail (routes, fontaines et moulins). Location de pâturages et terrains communaux. »

Dus aux Consuls en tant que représentant de la collectivité locales.

Dus aux propriétaires des lots

Il s'agit là de conventions privées dont il ne reste pas de traces. En fait, il s'agissait surtout de prestations en nature.

les nouveaux habitants

Le prieur semble pressé : les nouveaux propriétaires doivent commencer leurs travaux dans les quatre mois à compter de l'attribution de leur lot et même y habiter dès la saint Michel ! En fait, le nord-est du village, le coin le plus éloigné de la fontaine, ne sera guère construit (à l'exception des maisons-rempart) qu'au xviiie siècle et il y restera longtemps des jardins. La construction semble un peu bâclée : pas de fondations, pas de cave : le rocher affleure ; murs épais en pierres assemblées au mortier de chaux. On trouve par-ci, par-là dans les escaliers, les chaînages d'angles, les seuils et les encadrements de portes des pierres de taille de réemploi, provenant vraisemblablement de l'abbaye. Les premiers lots sont rapidement attribués ; on reconnaît des noms de familles qui subsistent encore à Valbonne, tels Bellissen, Bernard, Bertrand, Foucard, Garcin, Isnard, Lambert, Lombard, Palanque, Pourcel¹.

Ce qui frappe dans la liste des souscripteurs de lots c'est sa variété : on y trouve des notables d'un peu partout, de Castellane, de Senez, de Riez, de Vintimille, de Fréjus, mais aussi d'Antibes, de la Napoule, de Vence ou du Bar, de Cipières, de Biot, et même de Vallauris, Mouans et Auribeau où des colons avaient été récemment implantés. Parmi ces notables un évêque (celui de Vence), deux chanoines (de Vence et Grasse), deux moines de Lérins, trois prêtres, un gentilhomme, trois notaires (dont un de Vence et un de Castellane), un docteur en médecine (de Grasse), neuf personnes qualifiées de "maître", un licencié en droit, soit 24 à 25 personnes assez riches pour construire une grande maison et souscrire plusieurs lots, mais qui n'ont évidemment pas l'intention de vivre à Valbonne ; leur but est de s'assurer une rente en construisant une maison pour la louer à des métayers avec les terres qui y sont attachées. A ces lots sont en effet attribués des vergers, des pâturages et des terrains de culture : il s'agit des trois-quarts de Villebruc, d'une partie de Sartoux, des Clausonnes, du Devenson en y adjoignant les terrains que le prieur possédait au "territoire inhabité" d'Opio, régions plus ou moins abandonnées qu'il

fallait remettre en culture. Les habitants disposent évidemment du droit d'affouage, c'est-à-dire de se procurer du bois de chauffage en forêt. Ils peuvent chasser au filet, à l'arbalète, au furet ou à la glu, à l'exclusion des armes à feu. Aucun impôt n'est prélevé sur la location de pâturages, ce qui, à Valbonne, était important. Nous savons, par exemple, par les comptes de Don Taxil qu'en 1510 les brigasques traversent Valbonne avec de grands troupeaux : sans doute allaient-ils alors jusqu'à la plaine de Mandelieu, Valbonne étant encore inhabitable.

Don Antoine Taxil avait su faire une bonne publicité dans le monde ecclésiastique et chez les gens de robe pour la création de Valbonne : c'était moins facile mais plus rentable que de faire venir de Gênes une tartane de manants comme on l'avait fait pour Mouans et Vallauris... Quant à la répartition des terres, elle fut inévitablement plus compliquée que celle des lots à construire ; nous ignorons comment elle a pu se faire sans soulever trop de rivalités et de rancœurs.

¹ *A la fin du xvie siècle on verra apparaître les Ardisson, Barrème, Bermond, Chabaud, Chabert, Civatte, Courmes, Girard, Gros, Périssol, Roux*

la vie du village

Le prieur se réserve l'abbaye, appelée désormais château, où il habite en seigneur¹ avec ses officiers et serviteurs qu'on appellera "sa cour". Tous les officiers (fonctionnaires et agents) nommés par la communauté doivent lui prêter serment (à lui-même ou à ses propres officiers). Il garde pour son usage les "jardins clos de murs" autour de l'abbaye et le long de la Brague. Il conserve la maison de l'hôpital des terrains au Devenson et les béals, bref tout ce qui est indispensable au fonctionnement du prieuré, et le quart de ses anciennes possessions. L'abbaye est transformée, elle devient une vraie « ferme-château ». L'aile des convers jusqu'alors formait le pendant de l'aile des moines. On la transforme en réduisant la hauteur de l'étage existant et en lui en ajoutant un autre qui ne rehaussera que modérément la toiture, mais changera les niveaux des planchers comme en témoigne les ouvertures de la façade. Un escalier central est créé, deux grandes salles avec cheminées monumentales occupent le premier étage. Un pigeonier est érigé, signe d'autorité et de puissance.

En 1609, 170 maisons sont achevées. Le nombre primitif de 120 est donc largement dépassé. Il est intéressant, pour l'histoire sociale, de préciser qu'il y en a 106 de petites, 44 de moyennes, 20 grandes construites sur deux ou trois lots, la hauteur des maisons n'était pas non plus régulière. Il y avait d'autre part un four communautaire, deux moulins à farine et deux à huile au bord de la Brague, dont celui des Gabres signalé en 1666 et un troisième à huile à l'Eganaude. Ce dernier fonctionnait grâce à la force fournie par l'eau de la Bouillide, acheminée par l'aqueduc romain dont l'embouchure avait été remaniée. En effet, à l'époque où il acheminait de l'eau jusqu'à Antibes, il s'agissait de l'eau d'une source prise à quelques mètres plus haut que le niveau de la Bouillide. Pour des raisons sanitaires les prises d'eau étaient toujours réalisées à partir de sources. Pour le moulin de l'Eganaude, aujourd'hui situé près de l'hôtel Ibis, l'essentiel était le débit, car faire tourner une roue nécessite beaucoup d'eau. Pour cela c'est directement à partir du ruisseau de la Bouillide, ample en hiver à l'époque de la récolte des olives, que la prise d'eau se faisait, « empruntant » momentanément sur quelques centaines de mètres le vénérable aqueduc. Des relevés réalisés par le Centre d'Etudes Préhistoriques des Alpes-Maritimes attestent d'un moulin unique dans sa conception sur le territoire de Valbonne, en effet la roue était horizontale et non verticale comme dans les autres moulins. Déjà quatre artisans installés : trois tisserands de lin et chanvre et un maréchal ferrant dont

l'atelier était hors du village, sur le chemin de Biot, à l'endroit où se trouve le bar PMU dont la terrasse est actuellement placée sur l'ancienne route.

C'est tout à côté que fut ensuite installé un nouveau four à pain. En ce temps-là le maréchal-ferrant ne se chargeait pas seulement de ferrer les bêtes : on faisait appel à lui pour les soigner. Il aiguisait aussi les socs et faisait à l'occasion le travail de charron. Quiconque a vécu sur le boulevard Carnot avant la dernière guerre peut témoigner à quel point ce maréchal-ferrant animait le village en frappant à grand coups son enclume. A part les notes fortement martelées de l'horloge, il n'y avait alors aucun autre bruit à Valbonne – à peine un chant de coq, le passage d'une carriole. C'était encore la grande paix de la campagne.

Mais revenons au xv^e siècle ! Le village avait déjà ses armoiries “d'azur à palme d'or” inspirées de cette île des martyrs qu'avait été Lérins, et qu'on retrouve à Cannes et Mougins.

Un mot sur l'administration dont la structure se maintiendra jusqu'à la Révolution. Le Conseil de la Communauté comportait, à l'origine, tous les chefs de famille, mais peu à peu un critère fiscal intervient pour exclure les plus pauvres. D'ailleurs ceux-ci se désintéressent des affaires communes, souvent faute de temps ; ils sont, dès le début, toujours absents aux réunions. Celles-ci sont irrégulières, annoncées par le *troumpetaire* (ou valet de ville) Ce droit de réunion est d'ailleurs un privilège. On se réunit en plein air, devant l'église, ou dans l'église en cas de pluie. On discute de toutes sortes de questions (chemins, cultures, fontaines, querelles locales, etc.). Le baile, représentant du Seigneur, y assiste obligatoirement. Le pouvoir exécutif appartient à trois consuls, élus chaque année² (il est précisé que l'un d'eux au moins doit être capable de lire et d'écrire). Ils sont assistés de trois auditeurs-regardateurs chargés de contrôler les prix, les mesures, les poids et la qualité des marchandises. Les consuls nomment un garde champêtre et forestier, ainsi que des “arbitres” chargés de faire la police et de châtier ceux qui volent, abîment, contreviennent aux règlements, etc. (basse justice). La commune peut prélever des taxes, amendes et elle dispose d'un budget. N'oublions pas les trois estimateurs chargés d'évaluer les dommages, les partages, les héritages, etc.³

Le village s'est développé un peu moins vite que Mouans ou Biot parce que ceux-ci, lors de leur repeuplement, avaient été pendant 25 ans affranchis de toute imposition. A Valbonne, en plus des impôts, les métayers exploitants devaient un loyer à leurs propriétaires qui cherchaient à tirer le maximum de profit de leur investissement. D'autre part, dans un habitat tout neuf, il y avait beaucoup de travaux à faire. C'est ce qui explique l'endettement de la commune (5 000 à 6 000 écus de dettes en 1609). Il est difficile de se faire une idée nette de l'état du village à la fin du xvii^e siècle. Le pays reste pauvre : en 1550 une visite pastorale constate que le logement du curé contigu à l'abbaye est en ruines.

Les visites pastorales sont normalement assurées par les évêques qui doivent, en principe, faire chaque année le tour de leurs paroisses. Mais à Valbonne le cas est litigieux puisque l'église paroissiale est sous la tutelle des moines de Lérins, très attentifs à leurs droits. Déjà, en l'an 1539, l'évêque de Grasse était venu à Valbonne : Lérins élève une violente protestation. Le différend deviendra héroï-comique quand, en 1604, l'évêque, monseigneur Boucicaut, trouve l'église fermée à double tour ; il obtient finalement l'autorisation d'entrer pour administrer la confirmation. En 1639 l'affaire est plus grave : non seulement l'église, mais toutes les maisons ont été bouclées ; personne dans les rues. Trop tard pour retourner à Grasse : l'évêque couche dans une maison inachevée, ses chanoines à la belle étoile. Quant au prieur, il s'était claquemuré dans l'abbaye avec une compagnie de soldats ! Souvenons-nous que Lérins, depuis le xii^e siècle, jouissait de

l'exemption apostolique et ne dépendait donc que du Pape : pas question d'admettre l'autorité d'un évêque !

En 1547 commence un long procès (Porcaire de Roquebrune étant alors prieur), intenté par l'abbé commendataire de Lérins, l'illustre cardinal du Bellay, ami et protecteur de Rabelais, oncle du poète Joachim qui l'accompagnera à Rome précisément en 1550. Ce cardinal-abbé n'avait probablement jamais mis le pied à Lérins, mais il avait besoin d'argent pour réparer la forteresse de Saint Honorat. Il réclame donc à Valbonne les revenus de la mense que le bon Taxil avait réduite à une pension de 600 florins. La Communauté proteste et s'adresse au Parlement de Provence. Dix ans de plaidoiries qui coûtent cher au malheureux village. Finalement, en 1558, le cardinal est débouté de ses prétentions. La moitié du revenu de Valbonne sera cependant, comme l'exigeait le droit, versée à Lérins, jusqu'à la Révolution.

¹ *Au xviii^e siècle il n'habitera guère à Valbonne où il ne vient que pour les fêtes et s'il y a une affaire grave à régler. Il préfère habiter à Lérins.*

² *Au xviii^e siècle le premier consul prend le nom de maire.*

³ *On a souvent remarqué qu'en Provence les collectivités locales jouissaient, sous l'Ancien Régime, d'une large autonomie.*

Guerres étrangères et guerres civiles

Au xv^e siècle les gens portaient des vêtements de couleurs vives et gaies, mais le climat commençait à être bien froid ! C'est le début de la petite "période glaciaire" qui va durer jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Temps gris, pluies incessantes.

La peste atteint Grasse en 1580-1582 mais ne touche pas Valbonne (qui échappa de même aux épidémies de 1623 et 1630). Le territoire dépendait de Lérins, Valbonne était terre d'Église : aussi les impériaux de Charles-Quint qui ravagèrent le pays en 1536-1537 respectèrent Valbonne. De même en 1591 le Duc de Savoie Victor Amédée II ordonna à ses troupes d'exempter Valbonne (et Vallauris, création aussi de Lérins) de toute réquisition.

Par contre, il y eut, entre 1560 et 1595 une pénible répercussion des guerres de religion. D'abord, le seigneur de Mouans fit prononcer dans l'église de son village un éloge de la religion réformée ; il y fit même prêcher un "ministre" laïque le jour de Noël 1561 et, pour comble, le seigneur du Bar était venu assister à cet office. Des groupes de huguenots se formaient çà et là, en particulier à Grasse et il semble que certains osaient s'en prendre aux chapelles isolées. On leur attribue, par exemple, l'incendie qui détruisit le vénérable sanctuaire du Brusca où, selon l'expression de l'évêque de Grasse en 1616 "tout est par terre". En 1562, le Lieutenant général de Provence vint arrêter au château de Mouans une trentaine de "religionnaires" qui s'y étaient réfugiés. De nombreux protestants se cachèrent alors dans les bois des Clausonnes, leur centre de défense étant la grande ferme de la Ganaude, dans une clairière écartée. Pendant ce temps, la guerre faisait rage à Grasse entre les Carcéristes¹ catholiques et les "religionnaires" qui s'étaient enfermés dans la ville.

En 1593, en été, le Duc de Lesdiguières, ancien chef des huguenots sous Henri IV, devenu lieutenant général des armées du sud-est, est chargé de résister au duc de Savoie ; il fait camper ses troupes à Valbonne où (déclare le baile de Valbonne dans une plainte

adressée au roi), “les soldats ont pris tout le bétail qu'ils ont trouvé et des mulets et ont coupé la plus grande partie des blés du terroir”.

Ces luttes fratricides n'ont pas laissé dans la région les traces profondes, presque indélébiles, qu'on constate encore dans le Languedoc. De tels déchirements (qui ont fait souffrir Grasse) ont été épargnés à Valbonne. La proche présence du prieur dans son “château” n'y est peut-être pas pour rien.

Ce fut un siècle laborieux où tout était à faire, à créer : on s'installait, on refaisait des chemins, on défonçait la terre, lentement on construisait ; on s'organisait dans un grand dénuement. La naissance d'une communauté est toujours émouvante : on prend des habitudes qui deviendront des rites et la vie collective se structure pour longtemps.

¹ *Commandés par le seigneur de Carcès dans le Var.*

Les monnaies aux XVIe-XVIIe siècles

Le florin

Monnaie d'or, originaire de Florence, frappée d'une fleur de lis. Sa valeur a énormément varié. Au xvii^e siècle, il pouvait correspondre à 40 ou 45 €.

La livre

Elle équivalait à peu près à 20 €.

Le sou

Il fallait vingt sous pour faire une livre.

Le liard

Monnaie de cuivre valant le quart d'un sou, très utilisée par le petit peuple.

Le denier

Ancienne monnaie romaine, ne vaut plus, à partir de Louis XIV, que le douzième d'un sou.

xvii^e & xviii^e siècles

La milice garde-côtes et les guerres

Nous allons regrouper ces deux siècles : Valbonne aurait pu être un village heureux et tranquille. Hélas, en 1635 commence la *guerre de Trente Ans* ; les Espagnols débarquent aux îles de Lérins : une levée de troupes de marine est improvisée d'urgence. Valbonne est mis a contribution pour 6 hommes envoyés à Antibes comme matelots ou canonniers. L'expérience de 1635 va porter ses fruits : il faut que le littoral soit prêt en permanence à affronter un débarquement. En 1689 c'est toute une compagnie de 50 hommes que Valbonne va être obligée de tenir prête pour servir au premier appel, dans la marine, à Antibes. Ces hommes seront choisis parmi les meilleurs des habitants de 18 à 41 ans. Ils seront commandés par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant recrutés par les consuls, avec interdiction de quitter le village sans autorisation préalable. C'est le point de départ de la "milice garde-côte" d'Antibes. Un impôt spécial sera prélevé pour son entretien (en 1763 il s'élèvera pour Valbonne à 71 livres ; 123 livres en 1781). Au xviii^e siècle les hommes seront recrutés pour 5 ans par tirage au sort, avec obligation de se rendre tous les ans à Antibes pour une revue qui dure un mois, "munis de bas blancs, d'une chemise blanche et de souliers de rechange", le reste étant fourni par la Royale. Bien entendu les hommes désignés par le sort pouvaient se racheter en payant et en se faisant remplacer par un volontaire. Ainsi nombre de Valbonnais sont-ils, par force, devenus marins¹.

En 1690 le village est obligé de loger un régiment de cavalerie qui consomme en 3 jours quatre quintaux de foin et trente-sept mesures d'avoine dont on espère le remboursement. L'année suivante, onze mulets avec leurs conducteurs doivent se rendre à Antibes pour aider aux fortifications. En janvier 1692, huit hommes et sept femmes de Valbonne sont réquisitionnés avec du bétail pour ces mêmes travaux, accompagnés de sept mulets. Cette année-là eut lieu une nouvelle levée de troupes par ordre du Comte de Grignan, intendant de Provence², pour la guerre de la ligue d'Augsbourg. Valbonne n'est imposée que pour une fourniture de céréales. C'est l'époque (juillet 1692) où Catinat bombarde le château de Nice. Une compagnie de dragons fait halte à Valbonne. En août tous les charpentiers sont réquisitionnés. En août 1693 c'est à Grasse qu'il faudra envoyer douze Valbonnais, chacun avec sa mule, "sous peine d'un mois de prison".

En 1703 commence la guerre de Succession d'Espagne. La Savoie ayant encore une fois opté pour l'Autriche, les Austro-Sardes envahissent le pays et saccagent la région de Grasse de 1704 à 1707, avec à leur tête le célèbre prince Eugène : s'ensuivent pillages, incendies, levée par l'occupant d'un tribut de guerre³. Valbonne doit envoyer des secours en hommes et en denrées pour assister l'armée française retranchée à Saint-Laurent.

En 1746, nouvelle invasion : c'est la guerre de Succession d'Autriche. Les Austro-Sardes vont encore envahir la région. Depuis 1741, Valbonne fournit des mulets, du foin, de la paille aux troupes cantonnées à Antibes. Les Autrichiens, avec leurs terribles Pandours (des Croates) occupent le pays, s'installent à Valbonne où une foule de vols sont commis, des incendies allumés. Mais après le départ de l'ennemi, les exactions continuent : ce sont douze régiments du roi (dont un régiment de Suisses des Grisons) qui séjournent successivement à Grasse entre 1744 et 1748 : il faut leur fournir pain, vin, moutons, cochons, poules, huile, mules avec leurs guides, etc. Les fournitures sont certes payées, mais la guerre de Succession d'Autriche aura coûté cher au pays. Au surplus, pendant l'année 1747, plus de 200 Valbonnais devront se rendre à l'île Sainte Marguerite pour travailler aux remblais du fort pour 10 sols par jour de travail, et d'autres en 1748, munis

de pioches et de pelles devront aller réparer le chemin de Valbonne jusqu'à la jonction à la Bégude avec la grand-route. Ils devront aussi aller réparer la route d'Antibes à Cagnes, fournir les mulets et les chevaux etc. ; les habitants doivent accueillir et loger des officiers et soldats... La Compagnie de Saint-Vallier enrôle pour le Régiment des Boulonnais de nombreux valbonnais ; des listes impressionnantes des « volontaires » ont été établies entre 1748 et 1778. Pierre Augier, à la cicatrice double-croix au menton, Joseph Mouton, François Feraud, Jean Mater, Barthélémy Laure, tous marqués par la variole comme en témoignent les registres, et tous les autres, sont rentrés au village sains et saufs. Ce genre de réquisition d'hommes, de femmes, de matériel, d'animaux, de denrées et ces exactions contribuèrent jusqu'à la fin du XVIIIème siècle à rendre la vie quotidienne de nos modestes paysans encore plus humble et misérable.

¹ *Il s'agit, non pas d'inscrits maritimes selon le régime instauré par Colbert, mais de miliciens garde-côtes.*

² *C'était le gendre de Madame de Sévigné.*

³ *Valbonne échappe au ravage mais Mouans-Sartoux, Cannes et Biot seront mis à sac et incendiés.*

Comment se porte le village ?

La querelle entre les réguliers de Lérins et les séculiers de Grasse se poursuit : l'évêque pourra-t-il ou non venir visiter la paroisse de Valbonne ? L'affaire se plaide en 1660 au Parlement de Provence. Celui-ci met le prieur en demeure de fournir à l'évêque et à sa suite les vivres et le gîte indispensables lors de ses visites pastorales à Valbonne et à Vallauris.

En mai 1609 (ou 1619) un rapport d'affouagement¹, diligenté par Maître Gaspard Buisson, de Grasse, signale que "le lieu de Valbonne est peuplé d'environ 450 personnes" et que "tous les habitants sont gens de labour et de travail. Il n'y a aucun ou peu de gens de repos [c'est-à-dire de "rentiers" ou de "retraités"] et pour les artisans et gens de boutique, il n'y en a point, sauf quelque maréchal et trois tisseurs de toile". Le rapport ajoute que "l'air y est sain et bon. Il y a une fontaine fort petite tout contre et joignant la ville". C'est la fontaine de la rue Gambetta issue de la source en voie de tarissement du jardin public. « La ville, précise encore le rapport, n'est pas lieu de descente ou de passage » c'est-à-dire qu'on n'y séjourne pas (pas d'auberge) et qu'il est à l'écart des grandes communications. Il n'y avait pas de foire, à Valbonne et guère de marchands ambulants². On y vivait un peu en autarcie. On y fabriquait sur place les objets et vêtements d'usage courant. Toutefois, ajoute le rapport, « Valbonne est proche de la mer d'une lieue et demie et les habitants ont moyen de vendre leurs fruits aux Figons³ ». La communauté dispose d'un four à cuire le pain et de deux moulins à blé, l'un tout contre l'abbaye et l'autre en aval. Il y a "trente trenteniers" de chèvres et de moutons, ce qui fait un joli troupeau pour 450 habitants.

C'était assurément la principale ressource de Valbonne qui disposait de vastes pâturages. Par contre très peu d'oliviers et peu d'huile : "quelques oliviers", déclare le rapport mais beaucoup de figuiers et une forte exportation de figues sèches : 350 setiers par an. Qu'est-ce qu'un setier ? Un grand seau qui sert de mesure et qui contient environ 150 litres, mais la contenance varie selon les temps et les lieux...

Le vignoble donnait mille "coupes" d'un vin apprécié, devenu même célèbre (la coupe vaut à peu près trente litres). En 1609 on trouve à Valbonne "15 bœufs", c'est-à-dire des bovins en général, et quelque bétail de labour, c'est-à-dire des mulets. Le rapport de 1609

observe, d'autre part, que les habitants disposent “en maints endroits de terres fertiles et plantureuses, tout en blé, vignoble et arbres, même en figuiers dont ils font grand état et quelques oliviers”. Le qualificatif “plantureux” ne peut guère s'appliquer qu'aux cannebiens, jardins fertiles et arrosables. Mais d'autre part le territoire comporte des “berges” ou restanques “raboteuses, pierreuses et fort stériles”. Cependant le principal revenu pour la communauté était la location de pâturages en hiver aux bergers de La Brigue (500 florins)⁴.

Au cours du siècle un second maréchal-ferrant s'installe près du presbytère (place de l'église). Surtout, et c'est sign que la population croît, un “officier de santé” habite à partir de 1620 dans le bas du village. Deux hivers très froids (1613 et 1695) vont marquer le début de la petite “période glaciaire” que sera le xviii^e siècle. En revanche 1687 fut particulièrement sec. La Brague s'assécha, les deux moulins à huile et les deux moulins à blé ne purent fonctionner. Les habitants furent contraints de porter moulin leur blé et triturer leurs olives dans les villages voisins. Même l'unique fontaine du village tarit...

A la fin du siècle, malgré la croissance générale de la misère en France (les dernières années du règne de Louis XIV), on a l'impression, à Valbonne, d'une stabilité et même de quelques progrès : l'évolution est faible mais positive. Nous nous fonderons sur un autre rapport, celui de Louis de Pontevès, lieutenant du roi pour la Provence, en 1698 :

“Nous avons trouvé que le nombre des habitants chefs de famille vient à 289. Le nombre de maisons habitées à 187... La communauté possède plusieurs domaines consistant à trois moulins à blé... trois moulins à huile... deux fours. Les habitants jouissent de la faculté de faire paître le gros bétail dans les bois et les herbages de la communauté”⁵.

En 1609 on ne trouve que “quelques oliviers”. En 1688 on dénombre trois moulins à huile dont celui des Gabres : C'est le moment où la culture de l'olivier (cailletier) démarre à Valbonne. Le progrès est saisissant ! Il y a aussi un moulin à blé de plus. La population a nettement augmenté, passant de 450 à près de 850. Un rapport d'affouagement de 1702 nous apprend qu'il y a 285 familles dont 60 sont aisées, 15 sont qualifiées de bourgeoises (il y a donc désormais des “gens de repos”). Sans doute les notables attributaires de lots viennent-ils s'établir à Valbonne après que leurs ouvriers agricoles aient défriché et mis les terres en culture. Il y a 45 “ménagers” qui sont de petits propriétaires. La population vit assurément mieux et au large. Cette même année 1698 le Conseil approuve l'installation d'une horloge sur la façade de l'Hôtel de ville par un horloger de Toulon de passage à Antibes. La possession d'une horloge n'était pas seulement pour un village une question de dignité : la cloche rythmait le travail et, loin dans la campagne, on savait ainsi quand il fallait rentrer à la maison. Ailleurs l'angélus jouait ce rôle mais il n'y avait pas encore de clocher à Valbonne. Cette horloge dut être réparée en 1764. Elle existe toujours, mais elle a été transportée au sommet du beffroi construit pour elle en 1802.

¹ L'affouagement est la remise à jour périodique d'une unité de compte fiscal, le « feu » assise sur chaque famille (ou foyer) est calculée selon la richesse du lieu estimé d'après les actes de vente des terrains. C'est l'actuel recensement cadastral.

² Cette absence de foire a frappé les inspecteurs car il y en avait alors dans la plupart des agglomérations. A Grasse le marché avait lieu le mercredi, institué dès le xive siècle par la reine Jeanne. Deux grandes foires s'y tenaient à l'Ascension et à la Saint-Michel (ventes de bétail de la montagne).

³ Nous avons déjà parlé de ces “Figons” ou Génois qui sont venus repeupler Mouans. Leurs tartanes venaient jeter l'ancre à Cannes ou à Antibes.

⁴ A titre de comparaison, il faut rappeler que la Communauté versait au Seigneur Prieur 600 florins chaque année.

⁵ D'après un rapport d'affouagement de 1729 il y a 210 maisons, soit 23 de plus qu'en 1698.

Dévotions populaires

La peste demeurait menaçante. A l'entrée de tous les villages il y avait des chapelles propitiatoires consacrées au culte d'un saint dont on espérait l'influence protectrice. Saint Roch était le plus important, et, comme la peste arrivait de Grasse ou d'Antibes, une belle chapelle fut dédiée à saint Roch, à 300 mètres du village, à l'endroit où la bretelle qui reliait Valbonne au chemin royal franchissait la Brague¹. De là, une avenue bordée de magnifiques mûriers conduisait à Valbonne.

Saint Roch, qui va devenir un des patrons du village, est né à Montpellier vers 1350, dans une famille de commerçants aisés (soieries, bijoux, épices) ; c'est un des rares saints laïcs d'origine plébéienne. Il avait appris un peu de médecine dans sa ville natale et décida de faire un pèlerinage à Rome, à pied selon la tradition des "romieux". Il suivit donc la route côtière et, dit-on, séjourna à Valbonne. C'était en pleine épidémie de peste noire : il soigna les malades à Rome. Mais le voyage de retour fut catastrophique. Se sentant lui-même atteint, il se cache dans un bois près de Piacenza ; le chien d'un domaine voisin lui porte chaque jour un pain. Il finit par guérir et reprend sa route vers Montpellier qui était en proie à la guerre civile quand il y arriva. Pris pour un insurgé il fut conduit au gouverneur, qui était précisément son oncle. Ni lui ni personne ne le reconnurent. Le voilà pendant cinq ans jeté en prison, sans le moindre jugement. Mal nourri, mal traité, il y meurt un 16 août. Alors la prison s'illumine, les gens ébahis reconnaissent en lui un saint, on l'enterre en grande pompe à Voghera. Devenu patron des pestiférés avec saint Sébastien (dont le corps percé de flèches faisait penser aux marbrures que causait la peste noire), il devint l'objet d'une vénération exceptionnelle dans tout le midi². Ce sera le patron des cultivateurs, le protecteur des troupeaux. Au cours des festivités de Saint Roch, le curé de Valbonne bénit encore les animaux. Une autre chapelle rurale fut construite sur le chemin de Plascassier (chemin de Grasse à Biot), dédiée à saint Pons. Elle disparaîtra au xxe siècle. Trois chapelles de pénitents furent également érigées. Les visites pastorales des XVIIème et XVIIIème siècles nous apportent un éclairage nouveau sur les confréries de pénitents à Valbonne. Il s'agissait uniquement de pénitents blancs dont la première chapelle intra-muros apparaît dès 1570 : c'est la chapelle Saint-Bernardin³, toujours pimpante de nos jours. Un peu plus tard, sans que l'on puisse en déterminer exactement la date, ce sera la chapelle du Saint-Esprit « hors et proche les murs » que Monseigneur Villeneuve, évêque de Grasse cite lors d'une visite en 1634. Il précise : « ...les pénitents (y) officient en attendant la fin de la construction d'une chapelle proche de la paroissiale ». Ce sera la troisième ; elle sera effectivement construite contre le mur nord de l'église dont on aveuglera trois fenêtres ; c'est la chapelle du Saint-Esprit que nous connaissons aujourd'hui et que l'on peut dater approximativement de 1635⁴. Toutes ces chapelles ont été construites et décorées aux frais des confréries. Celles-ci n'avaient pas seulement une fonction religieuse : elles avaient une importante fonction sociale parce qu'elles venaient au secours des familles et de leurs membres en cas de coup dur : un véritable « service social ». Leurs chapelles étaient des lieux de réunion⁵ où l'on discutait des événements et des intérêts de la collectivité. Les frères accompagnaient les enterrements et participaient en cagoule aux processions et cérémonies. Ils assuraient ainsi la cohésion sociale et la santé morale du village.

Dans la campagne, en général aux croisements et aux principales entrées du village, il y avait des oratoires, parfois tout petits, faits d'un monolithe dressé et creusé d'une niche

pour y placer une statue, une image, une invocation. C'est le cas à Sainte-Hélène, à l'entrée du territoire (quand on vient de Biot), au Taméyé⁶, à l'entrée nord du pays (à l'angle de la bretelle des Combes). Là l'oratoire est sous l'invocation de Notre-Dame du Taméyé. Une inscription gravée récemment donne le début d'une prière que connaissent bien les Valbonnais :

Nostro Damo dou Taméyé

Faguès flouri lis oulivié

Que sian flouri e ben grana

Alleluia !

Un très bel oratoire aux Bruisses, sur le territoire d'Opio, a été heureusement restauré car il menaçait ruine. Quand on vient de Vallauris on rencontre à Peyniblou l'oratoire de saint Jean-Baptiste et quand on vient de l'ouest, par le chemin du Parrou, on tombe sur l'oratoire de saint Blaise, protecteur et bientôt patron du village. Presque tous (sauf saint Jean-Baptiste) sont pourvus d'un bénitier où l'on peut se signer.

Les fêtes, les processions aux chapelles ou oratoires, les jours chômés étaient nombreux. La fête patronale de saint Blaise donnait lieu, en plein hiver, à une grande procession. En tête avec tambours et trompettes, en uniformes militaires de fantaisie, les jeunes gens de la Bravade commandés par le « roi du coq »⁷ avec bannière et tromblons chargés de poudre. Suivait le buste de saint Blaise en bois sculpté porté par la confrérie de saint Blaise. Après venaient le Prieur et ses officiers puis le clergé suivi par le maire et les deux consuls, chaperon en tête ; les enfants de l'école, précédés de leur régent, fermaient la marche. Ce culte, introduit en Occident par les Croisés, concerne un médecin arménien qui vivait entre 280 et 320 à Sébaste (Augusta) en Cappadoce (actuellement Siwas). Converti, élu évêque, il subit le martyre au moment de la persécution de Dioclétien. Il est surtout honoré dans le midi. En 1788 lorsque les reliques de saint Blaise, qui étaient en dépôt à Lérins, furent confiées par l'évêque de Grasse à l'église de Valbonne, celle-ci prit le titre d'église Saint-Blaise. Les Chalaisiens l'avaient appelée Sainte-Marie de Valbonne, titre qu'elle a porté pendant six cents ans. Saint Blaise intéressait Valbonne de près. Pendant son supplice on lui avait raclé la peau avec des peignes de fer : c'est exactement ce que faisaient à Grasse les tanneurs pour préparer leur cuir. L'industrie grassoise faisait une grande consommation de poudre de myrte pour colorer en vert et parfumer sa production de luxe : Valbonne, productrice de myrte, se trouvait ainsi directement sous le patronage de saint Blaise, comme l'était toute la corporation des tanneurs.

En plus des festivités de saint Roch et saint Blaise, il y avait les processions des Rogations à travers la campagne printanière, la procession fleurie de la Fête-Dieu, les diverses fêtes des corporations, des pénitents, sans oublier les visites pastorales. Pendant la semaine sainte les groupes d'enfants parcouraient le village munis de « bartavelles », grosses crécelles qui faisaient un bruit sec en crépitant pour appeler les valbonnais aux offices en criant : « *Lou proumié de l'officié, si l'aganti i l'esquiché* », - le premier de l'office, si je le rencontre je l'écrase -. On avait encore bien d'autres occasions de se distraire pieusement ; on allait, par exemple, à Notre-Dame de Vie, antique et vénérable chapelle à l'est de Mougins. On allait le premier dimanche après Pâques à Notre-Dame du Brusco où se déroulait une antique fête du feu. (Il nous reste une facture d'achat, à Grasse, par des pénitents de Valbonne, d'un lot de flambeaux de cire pour ces deux pèlerinages). Le spirituel, mais verbeux poète que fut Antoine Godeau, évêque de Vence et de Grasse de 1636 à 1653, le célèbre « nain de Julie »⁸, est plusieurs fois venu à Valbonne car ce fut un évêque consciencieux et il a régulièrement assuré ses visites pastorales. Je citerai ici quelques vers de son œuvre surabondante : ils témoignent d'un émerveillement de parisien découvrant la Côte d'Azur :

*O champs, ô champs de Grasse, ô fertiles collines,
 O rochers cultivés, ô sources argentines,
 O myrtes, ô jasmins, ô forêts d'orangers,
 Quand me pourrai-je unir au chœur de vos bergers ?
 ... Mille fois je m'écrie : O bergers, ô troupeaux !
 O champs, ô champs de Grasse, oh ! Que vous êtes beaux !*

Ces vers témoignent en tout cas d'un sentiment sincère. C'est l'un des premiers documents littéraires en français qui célèbre le pays grassois ! Quelques années plus tôt Honoré d'Urfé, retiré à Villefranche-sur-Mer, y écrivait l'Astrée et mettait à la mode en France les bergeries du Tasse dont on trouve ici un écho⁹.

¹ A cet endroit convergent deux très vieux ponts : l'un franchit le Tuvéché : c'est l'ancien béal des moines, qui se branche sur la Brague en amont du confluent du Riou Merlet ; l'autre est aussi un pont-canal : il fait confluer l'eau de la Sarssidou avec celle du béal. C'est sur celui-ci que sera construit le lavoir.

² On le représente avec le chien qui l'a nourri à Piacenza et relevant sa robe pour montrer ses bubons pestueux sur sa jambe.

³ Il faut distinguer les Bernardins, ordre religieux qui se réclame de saint Bernard – et, donc, proches des Cisterciens – de Saint Bernardin de Sienne, franciscain, dont le culte était très populaire en Italie.

⁴ Se reporter à la publication des Amis de l'Abbaye et du Patrimoine valbonnais : Communication n° 7, « Les pénitents blancs à Valbonne ».

⁵ Quand le temps ne permettait pas à la communauté des hommes du village de se réunir dehors devant l'église, on se rendait à la chapelle Saint-Esprit.

⁶ La racine « tam » paraît désigner en langue ligurienne un terrain de fourrés sauvages

⁷ Le tir au coq vivant (sorte de "Tir au pigeon") était le sport favori de la jeunesse en Provence. Le meilleur tireur devenait pour un an le "roi du coq".

⁸ Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, fille de Madame de Rambouillet (reine des Précieuses) dédicataire de la Couronne de Julie. Dans ce célèbre recueil, un madrigal de l'abbé Godeau concerne la tulipe, une inconstante, aux couleurs changeantes, mais elle compte bien devenir fidèle : elle espère

Depuis que j'ai l'honneur d'embellir ta couronne

Que mes vives couleurs ne pourront plus changer...

Ce frivole abbé de "ruelle" se révélera, dans sa lointaine province, un excellent et attentif évêque. Il choisira finalement Vence, financièrement plus intéressant, dont il sera l'évêque de 1653 à 1672. En allant de Grasse à Vence, il passait par le Pont du Loup où des bois d'orangers existent depuis le xv^e siècle dans un microclimat favorable.

⁹ L'Aminta, du Tasse, eut un succès prodigieux. Notons que Godeau a bien remarqué les "rochers cultivés" et s'est laissé enivrer du parfum des jasmins ; il a été frappé par le commerce du myrte. Honoré d'Urfé, en convalescence d'une grave blessure de guerre au service du duc de Savoie, écrivait l'Astrée à Villefranche-sur-Mer dans les années 1620-1625. Il y est mort sans avoir pu terminer son roman-fleuve. Villefranche a oublié d'honorer sa mémoire...

Une administration sans problème

L'administration telle que nous l'avons décrite pour le xv^e siècle est toujours bâtie sur le même modèle, mais désormais le premier consul porte le titre de Maire (ce qui marque un certain affaiblissement du pouvoir seigneurial). Le Conseil ne comprend plus que les gros contribuables. Il se réunit à l'appel du Maire ; on y traite de toutes les questions, impôts, voirie, police, assainissement, etc. En cas de besoin, les particuliers intéressés peuvent

être convoqués. Il ne semble pas qu'il y ait eu, comme à Grasse, de révolte paysanne au début du siècle. Le montant de la gabelle avait été doublé : les protestataires attachaient un grelot à leur chapeau muni d'un ruban blanc ; leurs adversaires un ruban bleu ; d'où rixes et désordres nocturnes qui prennent de l'ampleur. Rien de tel à Valbonne.

Le Maire et les consuls (qu'on appelait aussi syndics) étaient élus le premier dimanche de Décembre. Le Maire doit payer au moins 500 livres d'impôt, donc être un assez gros propriétaire ; le deuxième consul 400, et le troisième 300. Tous trois portent un chaperon, insigne de leur dignité ; à l'église un banc spécial leur est réservé. Ils gèrent les finances, les biens communaux, l'entretien des moulins et des chemins publics ; ils nomment une série d'agents municipaux, tels que le "garde-bois" et le "garde-champs", indispensables pour éviter les querelles, le fontainier qui cure les réservoirs et nettoie la fontaine, le valet de ville directement au service des consuls pour les annonces publiques, la transmission des messages... C'est un personnage officiel. Il dispose d'une trompette et d'un tambour pour proclamer les "mandements" des autorités. Il porte une veste bleue, brodée de galons d'argent, une culotte assortie et des bas blancs. Les consuls désignent aussi le fossoyeur et deux sages-femmes. Ils recrutent aussi le trésorier, véritable gérant de la communauté (sorte de secrétaire de mairie) et le greffier, d'autant plus indispensable que beaucoup parmi les "officiers" (chargés d'un office) ne savent ni lire ni écrire. Les consuls suivent l'exécution des travaux décidés par le Conseil, adjugent à des volontaires le fermage des impôts, organisent l'aide aux accidentés, aux malades, aux bébés abandonnés, aux familles nécessiteuses. Ils sont assistés de trois auditeurs-regardateurs chargés de vérifier, non seulement les poids et mesures ou la qualité des marchandises, mais aussi les comptes publics. On retrouve aussi les trois estimateurs, dont les fonctions sont désormais en partie relayées par un notaire ; le premier à s'installer fut Maître Mottel ; son successeur en 1740 fut Maître Périssol.

La justice relève toujours du seigneur qui a pour cela un "lieutenant de juge" compétent, chargé aussi bien de l'enquête que du jugement¹. Bien entendu l'hommage au roi est transmis par l'intermédiaire de l'abbé de Lérins au nom des seigneurs (prieurs ou abbés temporels) qui dépendent de lui. Cet hommage est répété régulièrement. Notons que, pour 1716, on trouve sur la liste Vallauris, Valbonne, Mousteiret (c'est-à-dire le Brusce), Clausonnes et Villebruc. Mais cet hommage n'est qu'une formalité. On sait que l'abbaye de Lérins agonise lentement (lors de sa suppression, en 1786, il n'y avait plus que sept moines, qui d'ailleurs n'y résidaient que quelques jours par an). A mesure que Lérins s'efface et que le prieur se fait plus discret, l'autorité des consuls s'accroît. On peut dire que Valbonne, à la fin du xviii^e siècle est devenue une commune tout à fait autonome. Mais les impôts étaient lourds : d'abord la taille, fondée sur la superficie des propriétés (en 1788 Valbonne était imposée pour 2 502 livres, somme basée sur un coefficient local de deux feux et demi). Puis le vingtième, établi sur tous les revenus (711 livres en 1788) et la capitation (875 livres), sans oublier le vieil impôt (ou rève) sur les grains et farines et la taxe sur le vin. Tout cela était affermé à des particuliers dont la tâche n'était pas aisée, car, si les impôts n'étaient pas payés, les fermiers étaient considérés comme responsables. Il existe encore, détenu par un valbonnais, un émouvant petit carnet de quittance ayant appartenu à Jean-Pol Pourcel, fermier de Valbonne. Il y inscrivait tous les encaissements qu'il reversait à la communauté d'Opio où des paysans valbonnais possédaient des terres moins ingrates plantées d'oliviers. On retrouve les noms des trésoriers du lieu ainsi que les noms des paysans qui s'acquittaient ainsi de la taille, de la capitation, du lods ou de taxes diverses.

Lorsque les trésors, livres, archives, etc. de Lérins furent dispersés en 1788, les bustes de saint Blaise, saint Roch et sainte Claire seront confiés à Valbonne par l'évêque, avec un

lot de reliques de saint Placide, saint Illuminat, saint Flavius². Ne subsistent, semble-t-il, que les bustes en bois peint de saint Blaise et de saint Roch.

Au total, on a l'impression d'une administration assez proche du peuple, émanée de lui et très humaine. L'Ancien Régime n'avait pas que des défauts : quand on envoyait une supplique bien motivée à l'Intendant il acceptait d'alléger les charges.

¹ Bien entendu on peut toujours faire appel à la justice du roi (c'est-à-dire au Sénéchal de Grasse), souvent préférée.

² Grasse eut l'honneur de recevoir la tête de saint Honorat. D'autres reliques de Saint Honorat allèrent au Cannet et à Mougins, un calice et un reliquaire à Auribeau. En fait, l'abbaye avait été dilapidée depuis longtemps par ses commendataires. Saint Placide fut un ami de saint Benoît, saint Flavius fut martyrisé sous Domitien, saint Illuminat semble n'être qu'une manière de désigner Grégoire l'Illuminateur, apôtre de l'Arménie.

Petite époque glaciaire

Le xviii^e siècle connu, outre les guerres, les caprices du climat : ce fut un siècle froid avec, pour les oliviers, des gels à répétition. D'abord en 1709¹ – juste après les sévices de la guerre (1707) : « après la mort générale des oliviers arrivée en 1709, il n'est plus resté aux paysans que la liberté d'aller chercher leur subsistance ailleurs », lit-on dans une relation contemporaine. Le gel reprit en 1715 puis en 1726 et il y eut même alors une telle tempête de neige que le roi accorda au village un secours de 300 florins. Un nouveau gel en février 1728 fait dire aux consuls dans leur rapport : “Les gelées survenues pendant ces dernières années ont fait périr le quart des oliviers”. Une des conséquences désastreuses de ces gels fut l'importation d'une huile acide de Gênes. Des oléiculteurs provençaux furent envoyés en Ligurie pour apprendre aux génois l'art d'extraire de l'huile douce. A partir de ce moment, l'huile de Gênes fit la concurrence aux huiles provençales. Encore une année pénible en 1753, puis deux hivers successifs qui provoquèrent maladies et découragement : 1768 et 1769. Le pire hiver fut, dans toute la France, celui de 1788-1789. Ce fut même, prétendent certains, une des causes immédiates de la Révolution... Il y avait déjà eu en 1788 une mauvaise récolte, mais le 11 janvier ce fut la catastrophe : une grosse chute de neige et un gel si aigu que les orangers et les oliviers périrent en masse. Heureusement on allait enfin émerger de cette petite “période glaciaire”. Les oliviers souffriront encore du froid en 1820, en 1860, en 1956... Ces faits montrent à quel point la Provence se situe à l'extrême limite de végétation pour l'olivier . C'est de ces époques-là que datent les gros oliviers à troncs multiples, rugueux et noirs, que l'on voit dans certaines oliveraies. Très sévèrement gelés, ils ont été coupés au ras du sol. Cela a provoqué une repousse anarchique buissonnante au pied du malheureux. Un choix minutieux des rejets les plus vigoureux, deux, trois, parfois quatre, au détriment des autres a donné au bout de quelques dizaines d'années de beaux gros arbres pleins de santé. Certaines parcelles témoignent encore de ce désastre et ses conséquences en possédant des rangées d'arbres à plusieurs troncs. Mais pourquoi ces rangées sont-elles espacées de quelques dizaines de mètres ? La polyculture était de mise, comme on le voit en Toscane où l'olivier alterne avec des rangs de vignes ou des vaseaux de céréales. Les cultivateurs ont préféré, à l'occasion du recépage de leurs oliviers abandonner cette polyculture en plantant tout le champ d'oliviers. La vigne et le blé seront cultivés seuls sur d'autres restanques. Ainsi voit-on des oliveraies plantées de rangs d'oliviers à troncs multiples, intercalés de plusieurs rangs d'affilés d'arbres à tronc unique. Grâce à l'énergie

et à la persévérance des Valbonnais, on comptait tout de même encore 22 000 oliviers à la fin du siècle.

Ces froids intenses n'excluaient pas les catastrophes diluviennes. Elles eurent lieu pendant l'automne en 1727, 1728, 1729 : terrains engravés, murettes écroulées, cannebiens emportés, ponts ébranlés ou détruits : quand la Brague déborde, elle peut être terrible. En revanche, en 1734, ce fut la sécheresse. Les pénitents de Valbonne se rendirent à Sclos de Contes pour implorer sainte Hélène. Dès leur retour la pluie se mit à tomber ! Un ex-voto illustrait l'événement et exprimait la reconnaissance des Valbonnais ; il a disparu.

Quand il fait très froid les loups descendent de la montagne et se rapprochent des villages. Il fallut organiser des battues en 1714 et 1742. On signale même un énorme chat sauvage en 1788. C'est exactement l'année où fut tuée la célèbre bête du Gévaudan, un loup-cervier. Une prime fut accordée aux chasseurs qui rapporteraient la dépouille d'un loup. Sous la Révolution cette prime fut maintenue : 18 francs pour une louve pleine, 12 pour un loup. Preuve que les fauves étaient toujours là.

Avec les intempéries, l'huile se faisait rare. Pour améliorer le rendement on construisit dans le village une usine à ressense, au moulin de la Veirière, afin d'utiliser les déchets (grignons) encore gras, que rejettent les moulins. On les passe à l'eau chaude, mais c'est une huile "d'enfer" qui ne peut servir que pour l'éclairage (huile lampante) et pour faire du savon, (on la faisait cuire avec des cendres tamisées imprégnées de soude). C'était le bénéfice du moulinier.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la population, restée stable au xvii^e siècle, ait plutôt diminué au cours du xviii^e, surtout par suite d'une mortalité infantile considérable². Un rapport des consuls (évidemment tendancieux) présenté à l'Intendant de Provence en 1765 fait un tableau sinistre de la situation : population endettée, culture ardue, misère généralisée, terroir abandonné, filles sans dot condamnées à rester célibataires, impôts de plus en plus onéreux, etc. C'est un plaidoyer destiné à attendrir les autorités. Mais la croissance de l'indigence n'est pas douteuse.

¹ Le 7 janvier, une grosse chute de neige suivie d'une pluie qui se transforma en glace.

² Alors qu'en général au XVIII^e siècle la population a augmenté en France.

La vie au xviii^e siècle

Il faut cependant reconnaître qu'en 1729 la Communauté tirait de la location des deux fours¹, des 5 moulins, des pâturages, des champs de myrte, des terrains mis en location la somme rondelette de 2 550 livres par an, somme qui s'élèvera à 9 483 livres en 1789 ! Il est vrai que les dépenses, exceptionnelles cette année-là, atteignirent 11 724 livres, ce qui mettait la commune en déficit, mais l'augmentation par rapport à 1729 est considérable et la supplique adressée en 1765 à l'Intendant doit être maniée avec quelques précautions². D'ailleurs le village s'améliorait. Les rues, qui étaient jusqu'alors des cloaques furent pavées de galets vers 1788, à la suite des inondations. On installa dans l'église un magnifique autel Louis XV avec baldaquin, mais on élargit démesurément, aux deux extrémités de la nef, les oculi ouverts par les moines de Chalais. L'église en porte depuis la triste meurtrissure. C'est par testament en date du 3 juillet 1765 que Jean-Paul Villamus lègue à l'hôpital Saint-Jacques une maison et ses dépendances³, construites par lui, situées tout près de la chapelle Saint-Bernardin, occupée par la confrérie des pénitents blancs, « *lesquelles (...) soient et servent à perpétuité d'hôpital et maison des pauvres...* ». Cette maison

qui s'avère être l'actuelle maison Bermond (rue Joseph Bermond) avait comme dépendances la maison donnant sur la placette de la chapelle et sur le jardin des pénitents, alors parcelle non bâtie. Elle y abritait les buanderies. La proximité de cet hôpital Saint-Jacques et de la chapelle des pénitents blancs n'a rien d'étonnant quand on se souvient la mission sociale, d'aide aux pauvres, aux malades et aux indigents qu'avaient les pénitents.

En juillet et août 1781 a eu lieu la vente aux enchères des biens et immeubles de l'hôpital Saint-Jacques par devant Jean-Paul Bermond, lieutenant juge de l'Eglise et Honoré Perrissol, trésorier directeur de l'hôpital. La mise à prix en était de 150 livres. Les postulants étaient nombreux à ce prix-là : Palanque, Chabert, Pellegrin, Mouton, André, Laure, Bermond, Seidier... Ce sera Hubert Bermond qui pour 4500 livres payables en dix ans en sera déclaré adjudicataire. Barthélémy Aubin, maire, en a attesté.

De gros travaux de transformation eurent lieu, les ouvertures refaites, des couloirs créés pour desservir de nombreuses chambres, le jardin sur la terrasse a été nettoyé, pavé, fleuri, l'ancien puits curé et équipé pour que le voisinage puisse venir y puiser l'eau qui manquait au village. Mais il semble qu'en 1786, si l'on en croit la date figurant au linteau, cet établissement a été transféré dans un local bien plus petit, situé dans la rue d'en dessous, l'Hôtel-Dieu. La perpétuité de la donation Villamus avait vécu.

Des débuts de cet Hôtel-Dieu, on ne sait pas grand chose, mais on connaît le nom de l'infirmière-ménagère : c'est Marie Mouton. Elle sera payée 36 livres par an, ce qui est bien peu ; mais ce n'est, à l'évidence, qu'un salaire d'appoint.

Malgré tout, les rues du village sont toujours aussi sales. Les gens entassent leur fumier devant leur porte ou dans l'étable inoccupée du voisin. Il faut bien avouer que le plan compact de Don Taxil était mal adapté aux exigences de la vie rurale. En 1771 Honoré Chabert porte plainte jusqu'à Grasse contre le fumier de son voisin qui empeste et bouche la rue.

Hors du village on élargit les routes, on ouvre des chemins : celui qui mène de la Bégude à Biot (dont une bretelle dessert Valbonne à partir de la Véronière) est construit vers 1764. Il prend la suite d'un chemin muletier encore visible à Villebruc. Une foule de chemins ruraux sont élargis (Tameyé, Peyniblou) pour le passage des carrioles.

Le 21 septembre 1784, une boulangerie où l'on vend « pain blanc et bis » avec de l'huile et du vin et une boucherie, très surveillée pour la qualité des viandes, sont afferméées par la Communauté. Il semble que jusque là boulangerie et boucherie n'existaient pas à Valbonne. Le boucher a le droit de faire paître ses bêtes dans les pâturages communaux selon un plan précis. En 1773 on loue la gérance d'une épicerie ou mayonnerie : c'est-à-dire une boutique de primeurs (produits de Mai). C'est là qu'on est tenu de se ravitailler. Les gens qui iraient acheter ces produits à Opio sont punis d'une forte amende de 50 livres, avec confiscation des marchandises.

Des légumes nouveaux apparaissent au xviii^e siècle, comme la tomate et le maïs. Un troisième moulin, le moulin de Malosse (dit de l'Ange), alimenté par le grand béal du rocher noir et le petit béal de la « faisse tendre », a été bâti en 1775 sur la Brague (Chemin de Peidessale), ce qui est bon signe. L'exploitation du myrte a commencé au xv^e siècle, quand sont mentionnées les premières cultures ; le rapport d'affouagement de 1729 signale un terrain communal cultivé en myrte. Il s'agissait donc désormais d'une production « intensive collective. En 1769, la supplique des consuls à l'Intendant de Provence dit textuellement que « la plupart des habitants s'occupent à ramasser la feuille de myrte ; ils la vendent aux fabricants de cuir de Grasse ». On avait même construit un

moulin à myrte qui réduisait les feuilles à l'état de pâte. La production était expédiée à Grasse pour teindre les cuirs de haute qualité en un beau vert très apprécié des tanneurs. Le 1^{er} mai 1785, la Communauté afferme à Antoine Lombard la coupe à la faucille du myrte d'un carton du Devensson pour un an moyennant 24 livres. Les cuirs verts de Grasse se vendaient dans tout l'Orient et jusqu'à Istanbul.

C'est le commerce du cuir qui a entraîné celui de la parfumerie. Les femmes répugnaient à mettre des gants de cuir à cause de leur odeur, d'où la nécessité d'imprégner les cuirs de parfums puissants. La poudre de myrte avait d'ailleurs à elle seule cet effet : elle colorait en vert et en même temps communiquait au cuir un parfum délicatement résineux.

A la fin du xviii^e siècle, de nombreux bourgeois enrichis ont acheté des titres de noblesse, de préférence sur des terres ecclésiastiques où l'évêque était toujours disposé à élever pour un bon prix un domaine en arrière-fief. Il était de bon ton d'adjoindre à son nom une particule. Nous avons déjà vu un Villeneuve d'Opio devenir seigneur de la Bégude et se faire construire une tour, un Puget demander à Monseigneur de Prunières d'élever en arrière-fief la Grande Bastide, avec un mur crénelé et un droit de justice. Ce sera le rêve, en 1785, de Jean Seytre, procureur de la ville de Grasse et maire de Valbonne : il possédait au clos de Brassat (du côté de la Fauvette), une grande propriété ; il demande à devenir le vassal du prieur, avec l'autorisation de construire un château et une tour. Sa propriété, érigée en arrière-fief, lui donne le droit de s'appeler Seytre de Brassat. Ainsi l'Ancien Régime à l'agonie cherchait encore à se ressourcer dans des traditions féodales. On s'accrochait plus que jamais aux privilèges, aux honneurs, au statut traditionnel de la noblesse.

Car nous voici parvenus à la veille de la Révolution. Comment notre paisible village va-t-il réagir aux lointaines tempêtes parisiennes ? Les braves gens qui s'assoient les après-midi d'été à l'ombre des grands ormes devant l'église et sur la place des Arcades ne se doutaient guère de ce qui allait se passer en France.

¹ *Un four tout en haut du village, près du maréchal-ferrant, et un autre en bas de la rue du Pontis, alors la bien nommée rue du Four.*

² *Cet accroissement est surtout dû à la hausse des prix qui s'accélère au xviii^e siècle.*

³ *A ces bâtiments sont joints des terres plantées de vignes et d'autres bâtiments, vraisemblablement l'actuel mas du Parrou.*

De la Révolution à l'avènement du tourisme

États généraux et cahiers de doléances

Quand on étudie l'histoire de la Révolution dans les provinces françaises on est toujours étonné de la rapidité dans la transmission des nouvelles en un temps de diligences et de messagers à cheval, dans un pays encore sillonné de mauvais chemins et hanté de malandrins. Songez qu'il y avait encore des bacs sur l'Isère et la Durance, et ceux-ci étaient inutilisables en cas de crue.

Valbonne accueille la Révolution dans le calme. Il n'y avait pas de seigneur sur qui assouvir ses rancœurs. Le prieur avait disparu, remplacé par un représentant de l'évêque de Grasse. D'ailleurs il n'y eut guère en Provence de châteaux brûlés ou saccagés (sauf à Tourves¹) : les seigneurs du midi n'habitaient pas à Versailles et n'étaient pas vraiment riches. Il faut cependant faire une exception pour Cabris dont le seigneur, toujours absent, écrasait littéralement la population d'impôts, et aussi pour l'Amiral de Grasse au Bar.

Leurs châteaux furent saccagés.

Il y avait cependant d'insupportables inégalités. Par exemple, en 1800, dix Valbonnais possèdent encore 495 hectares sur le territoire alors que les trois quarts des habitants ont moins de 5 hectares. Au cours du siècle, des familles riches (tels les Partouneaux) vont se constituer de beaux domaines (Beaumont, la Sylviane, la Louisiane...). On saisit ici sur le vif l'échec d'une Révolution qui ne visait nullement une juste égalité, mais le triomphe de la bourgeoisie sur la noblesse. Elle n'a rien changé à la situation et les domaines sont restés ce qu'ils étaient, au grand désespoir de ces fous dangereux qu'on appelait les "partageux".

L'année 1788 avait été, nous l'avons vu, désastreuse à tous égards. Le budget de Valbonne pour 1788 accuse un déficit de 2 241 livres ce qui laissait présager pour 1789 une surcharge d'impôts. D'ailleurs le Cahier de doléances concernant Valbonne (la synthèse locale des Cahiers était faite à Grasse et expédiée à Versailles pour les États Généraux) ne parle que de la disette causée par les intempéries. Ce Cahier est daté du 22 mars 1789 ; or l'ordre de convocation des États Généraux avait été donné à Versailles le 24 janvier. "Les habitants sont dans le cas d'être réduits à la plus grande misère pendant plusieurs années", déclare le rapport de la communauté. Aussi demande-t-on de réduire les impôts. En particulier la taxe universelle (tasque ou taille) sur les productions agricoles qui "décourage et est cause que la plus grande partie du terroir est abandonnée et sans culture". On demande donc le droit de racheter cette taxe en remboursant au seigneur "la valeur de ce droit sur le pied de l'estimation qui en sera faite par experts entre la communauté et le seigneur"². Et ce "d'autant plus que la seigneurie de ce lieu appartient aux religieux de Lérins qui ont demandé leur propre suppression et que les biens de la seigneurie sont actuellement en régie [...] en attendant de statuer définitivement sur la destination des biens de ce corps religieux". Dans ce cas tout à fait exceptionnel, le seigneur n'existe plus et la décision dépend du roi : c'est peut-être une chance pour Valbonne !

La commune demande en outre une indemnité pour compenser le gel des oliviers en 1788 et 1789. Elle voudrait aussi ne plus dépendre de la justice du seigneur mais pouvoir recourir directement à la justice royale dans la sénéchaussée de Grasse. En somme, un rejet du vieux système féodal et le désir, partagé par la plupart des collectivités locales, de ne dépendre que d'un pouvoir lointain : l'État. D'ailleurs c'est probablement avec satisfaction que Valbonne, le 28 janvier 1792, ayant rompu toute autre affiliation, se verra

rattachée au nouvel arrondissement du Bar devenu “chef-lieu de district”. On verra aussi tout le quartier des Clausonnes revenir à Valbonne : il lui avait été confié en 1519, puis avait été vendu en 1539 (pour payer d’insupportables dettes) à deux propriétaires de Grasse (2 500) livres, qui le vendront à leur tour en 1640 à un autre grassois, lequel le vendra à Lérins. En 1791, ce vaste domaine sera racheté par la commune, comme bien national, pour 7 500 livres³. Composé de bois et de pâturages – sans oublier les mines d’argile – il doublera la superficie du territoire. Au moment même où la commune rédigeait ses doléances, l’administration royale prenait des mesures économiques – et politiques – exceptionnelles pour pallier la disette. En mars 1789 une circulaire de l’Intendant de Provence, à Aix, annonce à toutes les communes la décision d’opérer une distribution de blé remboursable ultérieurement. Chaque commune est invitée à faire connaître ses besoins : il s’agit de blé importé principalement de Sardaigne, que les autorités locales devront aller chercher à Antibes, aux magasins de la marine, en apportant leurs sacs (car le roi ne prête pas ses sacs). Mesure politiquement efficace pour calmer les gens. Ce genre de distribution sera renouvelé par la République en 1794 : une députation de chaque village ira chercher du blé dans les magasins publics de Grasse, Fréjus et Toulon. Entre temps, en 1791, le 16 mai, dans l’impossibilité d’assurer la soudure, le Conseil municipal de Valbonne décide de faire un emprunt de 1 200 livres afin d’acheter du blé parce que “la production ne représente que le cinquième de la consommation”. Les temps sont décidément difficiles et les populations sont anxieuses.

¹ On voit encore les ruines du fabuleux château que le sire de Valbelle avait construit dans l’espoir d’y recevoir le roi, avec théâtre, parc, statues (celle de sainte Madeleine, maintenant dans la grotte de la Sainte Baume). Le peuple, accablé d’impôts, n’avait pas pardonné.

² Une telle proposition suppose qu’il y avait à Valbonne des gens assez riches pour racheter un pareil impôt.

³ Pendant la Révolution, la commune achètera ainsi toute une série de “biens nationaux” alentour.

Échos adoucis de la tragédie nationale

Au cours de l’été 1789, une rumeur a circulé en France : la Grande Peur. L’anarchie, la révolte contre les autorités, la misère, les rigueurs de l’hiver, la disette, avaient créé un climat de panique et la convocation (très exceptionnelle) des États Généraux n’avait fait qu’accroître la hantise d’une catastrophe imminente¹.

“L’épouvante dont toutes les communautés sont saisies, écrit l’Intendant du Languedoc est plus forte que toutes les lois”. Le peuple voit partout des ennemis imaginaires et ne se sent plus protégé. On annonce l’arrivée de brigands, le tocsin sonne à chaque instant, le passage d’un étranger dans un village fait fuir les gens dans les bois, on achète des fusils, on pille les arsenaux, la surexcitation est générale, le moindre incident provoque une émeute. Ce phénomène collectif atteint Valbonne. Le 2 août, une circulaire émanant du maire et des consuls de Puget-Théniers, envoyée par courrier exprès, annonce l’arrivée prochaine de 4 000 à 5 000 “bandits”. Le 5 août une autre lettre circulaire est envoyée par le maire et les consuls d’Antibes pour démentir : le courrier avait donc eu le temps d’arriver et une réponse d’être expédiée entre le 2 et le 5 du mois. Entre temps des informations avaient été demandées au Lieutenant-Général de Caraman-Chimey commandant la garnison d’Antibes... Cet incident montre qu’on n’avait pas oublié les Grandes Compagnies du xve siècle !

N'empêche, la Révolution était populaire jusque dans la lointaine communauté de Valbonne. Le 20 juin 1790 il y eut sur la plaine d'Opio un vaste rassemblement dénommé "camp de la Fédération", avec des groupes venus de toutes les communes voisines. Une sorte d'autel fut dressé, l'autel de la patrie, et les gens vinrent y proclamer un "pacte de fraternité". C'était une manière toute spontanée de se garantir contre une possible et angoissante dissolution du pouvoir central. On le voit, le souffle du patriotisme et de la naissante fraternité avait atteint – avant Paris – les provinces les plus éloignées. Hélas ! la fraternité promise fut brisée dès le soir même : sans doute avait-on trop bu, la vieille antipathie entre Grasse et Antibes se réveilla et il y eut une rixe meurtrière. On se sépara tristement. Le 14 juillet 1790 un serment civique et patriotique solennel fut prêté par toute la population sur le parvis de l'église. On devait "jurer fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi", Cette cérémonie fondatrice d'un ordre nouveau fut répétée ensuite tous les ans à la même date, au même endroit, mais à partir de 1793 on prêtait évidemment serment de fidélité à la République. En septembre 1792, après la proclamation de la République, un "arbre de la liberté" fut planté devant la maison commune devenue mairie. Au rez-de-chaussée fut installée une prison destinée à remplacer la prison féodale du château. Un peu plus tard au premier étage, la première salle de classe de garçons, au-dessus le bureau du maire et des adjoints, enfin au dernier étage l'appartement du régent maître d'école. Cet arbre disparaîtra sous la Restauration. Un orme fut planté dans le bas de la place, deux autres le seront sur le haut vers 1830. Le maire était en 1792 Jean-Paul Bermond, secrétaire du Club des Défenseurs de la Constitution, recteur de l'hôpital, assesseur du Juge de paix, un notable dont la famille s'était déjà souvent illustrée et continuera à le faire dans l'administration de la commune. En 1792 l'Assemblée Législative avait exigé la destruction de toutes les tours, vestiges de la féodalité ; le district de Grasse relaya ce décret qui fut d'ailleurs diversement appliqué. Deux tours furent détruites à Valbonne : celle, toute récente, du seigneur de la Bégude, et celle, beaucoup plus ancienne de la bastide de la Bouillide. Le curé de Valbonne fut de ceux qui acceptèrent la Constitution civile du clergé ; mais un Valbonnais de 47 ans, nommé Jean-Baptiste Barrême qui était vicaire à Saint-Cézaire se déclara réfractaire et prit le "maquis". Il se réfugia chez ses parents, d'abord dans une écurie, puis dans une grotte au bord de la Brague, où ses parents l'aidaient à vivre. Bien entendu tout Valbonne était dans le secret, mais il est significatif qu'aucune délation n'eut lieu. Aidé par la population, il put s'enfuir en 1793 en Italie où il demeura jusqu'en 1798, date de son retour à Grasse. En somme, la Révolution s'était déroulée en relative douceur et sans à-coups violents dans un village de gens de labeur et pour la majorité de même humble classe sociale qui avait subi un régime « féodal ecclésiastique » relativement paternel².

Mais les régimes se suivent. En avril 1793, la municipalité de Valbonne reçoit ordre de désarmer sans délais «les nobles, les seigneurs, autres que ceux qui sont employés dans les armées de la république ou comme fonctionnaires publics civils et militaires, les prêtres, autres que les évêques, curés et vicaires et autres que ceux qui servent dans nos armées , les domestiques des nobles, seigneurs et prêtres et notamment les déserteurs » et tous autres gens suspects du lieu. Sous le Consulat le Conseil Municipal prend des dispositions, sur proposition administrative, envers la personne sacrée du Premier Consul Bonaparte. Le 14 mars 1815, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Grasse invite Monsieur le Maire de Valbonne à rechercher toute personne civile ou militaire qui « aurait eu la folie » de suivre Bonaparte ou sa troupe, et à en dresser la liste. Le vent de l'histoire a tourné.

¹ Taine, dans le tome I, chapitre III, de ses *Origines de la France contemporaine*, brosse un tableau saisissant de cette angoisse collective et du désordre qu'elle suscita.

² A Grasse, par contre, où les rivalités sociales étaient aiguës, les violences se déchaînèrent. En 1794 la guillotine ne chôma pas. 15 têtes tombent en février, 7 en mars.

Paix mais dépopulation

Nous allons tenter une rapide évocation de la vie du village aux xix^e et moitié du XX^e siècles. Ce qui frappe avant tout c'est la stabilité : plus d'invasions, une période paisible ; les modes de vie traditionnels d'un village provençal, mais un pays pauvre, qui manque cruellement d'eau. Les progrès techniques du monde moderne ne s'annoncent pas encore. On a même l'impression que jamais rien ne changera ! Un effort de reprise religieuse se manifeste dès la Restauration et, comme dans toutes les communes de France, des croix ou statues rappellent une "mission". : De nombreux témoignages de telles cérémonies existent aux entrées du village, venant de Cannes (1829), Grasse et Biot (1865). Qu'est-ce qu'une mission ? C'est avec l'arrivée d'un groupe de prêtres spécialisés, une sorte de retraite collective de 8 ou 10 jours, prêchée, accompagnée de processions et de cérémonies. La dernière eu lieu en 1908, la précédente en 1856. L'évêque de Nice et son vicaire, le chanoine Jauch, vinrent la bénir. Les horaires étaient très précis : 5h du matin, messe et instruction ; 9h messe et instruction pour ceux qui ne peuvent venir à la première messe ; 11h instruction pour les enfants à la chapelle Saint-Bernardin ; 19h30 grand sermon et bénédiction du St Sacrement, et ceci tous les jours de la mission. On note qu'on ne faisait pas de quête aux offices. Chacun gardera précieusement le chapelet, la croix, l'image pieuse¹ ou le scapulaire² acquis en souvenir de cette fête. En 1824, on avait posé sur le parvis de l'église un dallage de galets de couleur représentant des fleurs : c'est que l'église, de plus en plus enterrée, se remplissait de boue à la moindre averse. Par la même occasion plusieurs rues sont alors pavées de galets. Entre 1830 et 1845 la grande route de Grasse à Nice sera construite, par Pré-du-Lac et le Rouret. L'antique chemin romain, par Opio et la Font des Dônes, sera donc moins fréquenté ce qui écarte encore plus Valbonne. La misère reste grande dans ce pays sans avenir ni perspectives : en 1847 (avant les Ateliers Nationaux de 1848) deux "ateliers de charité" sont ouverts par la municipalité pour aider les plus pauvres.

Curieusement le Second Empire fut accueilli avec enthousiasme. Il y eut, le 18 janvier 1852, une grande fête populaire, répétée le 5 décembre, jour où fut solennellement proclamé l'Empire. Nostalgie des gloires du Premier Empire ? Ou plutôt méfiance pour les révolutionnaires, les "rouges" : on n'aimait pas les troubles. Au contraire, une vive résistance au Coup d'État s'était manifestée dans le Var : l'armée était montée de Toulon et il y eut une bataille à Aups en décembre 1851.

La population qui était de 850 en 1609, de 1072 en 1702, atteignit 1275 en 1851, ce qui resta pour le xix^e siècle un maximum. Elle diminuera ensuite (1209 en 1872, 1100 en 1906 et finalement 931 en 1921). Cette chute s'est poursuivie malgré la forte immigration piémontaise qui n'a guère cessé tout au long du siècle, favorisée par la transhumance des brigasques : en 1906 on dénombre à Valbonne 135 jeunes italiens de moins de vingt ans. Le mouvement s'amplifiera après la première guerre, au temps du fascisme : en 1936 on constate que 36 % de la population est d'origine italienne, ce qui a permis un léger repeuplement : il y a à ce moment-là 1028 Valbonnais. Mais les naissances sont rares. L'ancien clocheton de l'abbatiale, à la croisée du transept, qui suffisait largement jadis pour appeler les moines à l'office, ne paraissait plus digne d'une église de village. Une nouvelle cloche, d'une trentaine de kilos, à la belle sonorité avait été installée dans ce

clocheton en 1830. Mais les Valbonnais voulaient un vrai clocher, semblable à ceux des villages environnants. On construisit donc en 1854, tout contre l'église, une tour fort banale qui défigure la façade ouest de l'église... En 1855 on fait appel à un fondeur de cloche de Marseille : désormais on entendra sonner l'angélus loin dans la campagne. Au tournant des XIX^{ème}-XX^{ème} siècles, Valbonne connaîtra une animation étrange et l'on conçoit combien ces événements insolites marqueront les mémoires et seront immortalisés sur la pellicule de quelque grande famille valbonnaise. Valbonne centre de manœuvres militaires ! Durant les dernières années du siècle, diverses unités militaires prendront la région comme théâtre de manœuvres. Un bataillon de chasseurs alpins bivouaquera sur le pré de l'ouest en 1895, des dragons en 1897, la chapelle Saint-Esprit contre l'église abritera le poste de commandement des hussards en 1902. Le 112^{ème} de ligne cantonné à la caserne Gazan de Grasse défilera cette même année. De quoi sortir le village de sa léthargie coutumière.

Les gens sortent peu de leur village, retenus par les travaux agricoles, les soins à la vigne, aux oliviers, aux vergers. Chaque semaine pour le marché du mercredi à Grasse, les valbonnaises partaient vendre leur production à pied jusqu'à Grasse ou jusqu'au Plan où elles prenaient le train. Celles qui allaient à Cannes durant la guerre, si elles le pouvaient, empruntaient la carriole avec ses deux rangées de bancs en long de monsieur Bocarron. En fait, Valbonne restait à l'écart aussi bien de Cannes, de Roquefort que de Grasse. A la saison de la chasse on portait à Grasse et à Cannes des sacs de grives mortes chargées sur un mulet : on partait à l'aube pour arriver à l'ouverture du marché. Mais pour faciliter la chasse à la grive des grassois, des appelants vivants capturés à la glu, y étaient vendus ; transportés dans des cages à compartiments multiples on pouvait en sortir une pour la vendre sans craindre que les autres ne risquent de s'envoler. Ce transport était souvent assuré par des fillettes, cage sur la tête. Gare au faux pas et à l'envol accidentel des grives ! Une grand-mère se souvient encore d'un tel incident qui lui valut au retour une bonne raclée.

Une vie âpre, isolée. En cas de maladie, le médecin venait à cheval de Grasse qui était la capitale régionale (magasins, foires, administration, etc.). En ce temps-là on marchait beaucoup ! N'en concluez pas que la vie fût triste ou monotone. Au cours des longues soirées d'été, tout le village se retrouvait assis sur les pas de portes ; les mains toujours occupées les femmes refaisaient le monde, les hommes jouaient à l'écarté au Café Giraud ou au Bar des Marseillais. Les soirs d'hiver il y avait des veillées en commun chez les uns puis chez les autres. Personne ne se sentait seul et l'on savait qu'en cas de besoin on serait aidé. Au long des nuits sans lumière dans l'espace clos du village c'était le calme et la sécurité.

Nous avons parlé des fêtes religieuses (Saint Roch, Saint Blaise), qui attiraient les gens des environs et animaient le village. Mais il y avait aussi la Bravade. Il n'y a plus guère de Bravade qu'à Saint-Tropez. C'est pourtant un merveilleux instrument d'intégration sociale : les jeunes gens en uniforme de fantaisie, avec fifres et tambourins, munis de tromblons chargés de poudre, circulent dans le village faisant le plus de bruit possible. Ils s'arrêtent devant les maisons des notables, du curé et des personnages qui, dans l'année, se sont fait remarquer (en bien et parfois en mal !). Ils crient « en l'onour de Moussu... X. Zou ! feu ! », et tirent une rafale à blanc. Ils se rendent aussi à la grand' messe avec leur musique, où un espace leur est réservé. La bravade, dont l'origine était probablement militaire, existait déjà au xviii^{ème} siècle. Pour qu'une telle fête ait un sens, encore faut-il que les gens se connaissent et soient aussi unis qu'une famille. Après la guerre de 1914-1918 la Bravade n'était plus possible...

Les limites de la commune ont connu en 1857 une modification qui s'imposait depuis longtemps. Nous avons déjà signalé l'anomalie qui plaçait le territoire d'Opio à quelques mètres du village.

L'actuelle boulevard Carnot marquait cette limite, de sorte que du côté sud les maisons étaient à Valbonne, mais celles d'en face se trouvaient à Opio, incroyable complication pour les services publics, l'assiette des impôts fonciers, taxes d'habitation, et pour la vie quotidienne des habitants d'Opio limitrophes, éloignés de leur administration communale et tellement proche de celle de Valbonne. S'il y avait eu à cette époque une carte scolaire certains enfants du quartier auraient été tenus d'aller en classe à 5 kilomètres ! L'affaire fut réglée par un accord mutuel qui prolongeait le territoire de Valbonne en pointe jusqu'à l'oratoire de N.D. du Tameyé. Solution, malgré tout, boiteuse, parce que le quartier construit à l'ouest du chemin du Tameyé – et qui abrite aujourd'hui l'école des Campouns – demeure sur le territoire d'Opio, ce qui est paradoxal et complique bien inutilement les choses.

¹ *Le Musée du Patrimoine valbonnais conserve une de ces images donnée à un participant de la mission de 1908*

² *Scapulaire : Deux petits carrés d'étoffe bénits, joints par deux cordons sur lesquels sont gravés le nom ou le visage de la Vierge ou du Christ, porté en signe de dévotion.*

Travaux de femmes

« Descoucounarellas » et cueilleuses de fleurs

Que cultivait-on ? Chanvre et lin ayant disparu, les cannebiens – seuls terrains arrosables – étaient d'excellents potagers ; ils s'étiraient tout au long de la Brague, irrigués par de savants canaux. En dehors de cette zone et de quelques cannebiens dans le val de Cuberte, il fallait se contenter de cultures sèches. Une culture sèche a disparu : c'est celle du myrte (nierte ou multe) qui, nous l'avons vu, était cultivé à Valbonne, ainsi que le lentisque que l'on utilisait à Grasse pour le tannage des peaux ordinaires et dont on tirait une colle et un suc résineux pour en faire le mastic. Le myrte abonde encore, comme le lentisque, dans la garrigue, mais à l'état sauvage. On ne fait même plus macérer les boules noires du myrte dans l'alcool pour en faire le myrtidane et l'on a oublié la saveur résineuse de cette excellente liqueur.

Deux productions atteignirent au XIX^e siècle un paroxysme : la fleur à parfum et le ver à soie. Venue d'Italie au XVII^e siècle, la sériciculture s'est d'abord développée en Provence où croît le mûrier blanc. Pourtant, c'est dans cette région qu'au milieu du XIX^e siècle deux maladies, la « gâtine » et la « pétrine », feront de tels ravages sur les arbres que bien des sériciculteurs ne s'en sont pas relevés. Les mûriers ne se développaient jamais énormément, débarrassés régulièrement de leurs feuilles et jeunes rameaux prélevés pour la nourriture de *Bombyx mori* (papillon du ver à soie). Ils sont à l'opposé de leur cousin actuellement tant prisé, le mûrier platane, apprécié pour sa croissance rapide et son ombrage dense.

Aujourd'hui les jardins publics, les ronds-points, les jardins privés se sont couverts de ce nouveau mûrier, aux fruits détestables qui maculent de noir les pavements et dallages. Ces fruits comestibles ne tentent plus personne. Le mûrier des vers à soie est le mûrier blanc, *Morus albus*, qu'il serait pourtant si judicieux de remettre au goût du jour ne fut-ce qu'en hommage aux services rendus aux sériciculteurs valbonnais. L'élevage des vers à soie se faisait dans les magnaneries et les cocons étaient dévidés dans les filatures. Le

dévidage des cocons était un travail facile mais long : il fallait les tremper dans l'eau bouillante, trouver et assembler le « bon brin », le dévider – il pouvait avoir jusqu'à 1500m de long ! -, le tordre le doubler et le souder au suivant. Avant de les dévider il fallait délicatement les détacher des branchages où ils s'étaient attachés. Ce travail était confié à des jeunes filles ou à des enfants, souvent mal payés. Mistral qui évoque les chants des « coucounarelles » a embelli la réalité. Dans l'élevage des vers à soie il fallait observer des règles strictes d'hygiène car les risques de maladie (épizootie des vers) étaient graves. La plupart des valbonnais trouvaient avantage à faire cet élevage chez eux¹ ; . Les anciens se souviennent du bruit des mandibules des vers voraces installés dans les étages supérieurs des maisons du village. Il y en avait dans toutes les chambres à coucher, à se demander où les gens dormaient. Le bruit les dérangeait et ils arrêtaient de manger, les enfants ne devaient pas entrer voir sinon le gavage s'interrompait. Vers la fin de leur croissance, on « encabanait » avec des branchages de bruyères ou de genêt pour que les vers commencent à tisser leur prochaine demeure, le cocon. C'était un travail d'homme. La récolte de cocons était écoulée à la magnanerie la plus proche, à Mouans-Sartoux.» L'allée conduisant à la chapelle Saint-Roch, au pré de l'Hospitalon et au jardin du château était bordée de mûriers de même que tout le bas du village : c'est la Commune qui affermeait l'exploitation du feuillage aux sériciculteurs. Valbonne fut peu touché par l'épidémie de « gâtine » et « pétrine ». Déjà vers 1880 la production avait retrouvé son rythme initial. En juin 1893 le village produisit plus de 1300 kilos soit plus d'un demi million de cocons. Le 6 mai 1897 une lettre du Préfet des Alpes-Maritimes prie l'instituteur de Valbonne de procéder personnellement à l'inspection des « chambrées » de cocons et d'en faire rapport. Rien ne montre mieux le prestige dont jouissaient alors les instituteurs et leur rôle civique dans les communautés villageoises ; il est vrai que l'élevage des vers à soie portait le joli nom d'*éducateur*. En 1905, ils ne sont plus que quatre ; ils ne produisent plus que 224 kilos. Peu à peu anéantie par la concurrence des soies grèges d'Extrême-Orient et, dans les années 20 par la rayonne, les résines artificielles et les progrès techniques, la sériciculture locale rendait progressivement l'âme. Cependant dans les Alpes-Maritimes, elle a duré jusqu'à la seconde Guerre mondiale. Après guerre encore, les enfants élevaient pour leur plaisir quelques vers dans une boîte à chaussures. En revanche, la culture de la fleur à parfum subsiste encore ça et là (par exemple à Plascassier). C'est, là encore, un travail de femme minutieux et pénible car la récolte a lieu à l'aube et se poursuit longtemps au grand soleil. Il s'agit surtout du jasmin, de la rose de mai, mais aussi de la tubéreuse, de la violette de Parme et du safran. Nous avons expliqué comment la parfumerie est née à Grasse du commerce des peaux et de la nécessité de parfumer les cuirs de luxe. Elle s'est ensuite développée de façon spécifique. En 1929, 16 hectares étaient, à Valbonne, affectés aux fleurs. On cultivait même la rose de mai en pleine forêt, dans de petites clairières. Un rapport de février 1908 indique une production valbonnaise annuelle moyenne de 60.000 kg. de roses et presque 5.000 de jasmin et autant de violettes. Aujourd'hui, rose et jasmin ont disparu : la main d'œuvre est beaucoup trop coûteuse et c'est à peine si l'on voit encore à Plascassier quelques cueilleuses de jasmin, avec leurs grands chapeaux de paille et leur sac à fleurs sur le ventre, peinant au soleil.. Pourtant le parfum du jasmin, s'exhalant surtout le soir, rendait enivrantes les nuits d'été à Valbonne. Vers 1860-1910 la violette de Parme a eu aussi son heure de gloire. Elle ornait les chapeaux des élégantes, mais on appréciait surtout son parfum. Celui-ci était prélevé à Grasse par enfleurage (on ne peut le distiller comme la lavande), c'est-à-dire qu'on applique les fleurs ou les feuilles sur une couche de graisse qui se charge de leur odeur. Ces techniques sont dépassées ; les champs de violettes qui s'étendaient à Valbonne sous les oliviers et parfumaient le pays dès le mois

de mars ont disparu. Néanmoins on trouve encore un peu partout dans les jardins les humbles survivantes de cette culture. Tourrettes-sur-Loup en continue l'exploitation. il paraît que le parfum synthétique obtenu en laboratoire est bien plus pur et plus efficace : l'homme fait, paraît-il, mieux que la nature !...

On peut en dire autant des roses et des jasmins dont la culture a été ruinée par les importations massives provenant du Maroc et du Moyen-Orient et par la production des arômes synthétiques. . Le safran s'utilisait en cuisine pour relever certains mets, même en pharmacie et dans la composition d'une foule de remèdes comme excitant, apéritif, digestif... Il s'agit d'un crocus qui fleurit en automne : une safranière en automne forme un magique tapis d'or. On prélève sur chaque fleur le stigmate avec une petite pince, et c'est encore un long et minutieux travail, un travail, au reste, malsain car cette fleur contient un poison, ses émanations produisent nausées et maux de tête². Les stigmates minuscules, enduits de pollen, sont mis à sécher. Il en faut plus d'un million pour obtenir un kilo ! Disposés sur des feuilles de papier, séchés puis réduits en poudre d'un beau jaune, ces stigmates servent à accommoder certains plats, à parfumer certaines sauces comme la rouille de notre bouillabaisse. Mais leur prix élevé les a écartés peu à peu du marché. A Valbonne les champs de safran ont disparu, désormais on l'importe. Blé, vignes et oliviers

Le territoire de Valbonne se prêtait assez bien à la culture du blé bien qu'à part les bords de la Bouillide, les grands terrains manquaient. Les valbonnais avaient ainsi trouvé judicieux de cultiver certaines céréales entre les oliviers, là où ils n'étaient pas trop serrés. « *Et pourquoi laisser ainsi du terrain inculte !* » Les semailles se faisaient après la taille des arbres, la moisson avant les olivades. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, la foulaison se faisait sur trois aires de battage ; deux au village, pré de l'est et pré de l'ouest, et la troisième au Castellaras (on ne disait pas à Castellaras). Et toujours à la Sainte Anne le 26 juillet. Les anciens racontent qu'un jour, pour la Sainte Anne, sur l'aire du Castellaras, la terre s'ouvrit sous les chevaux et engloutit bêtes et récolte. Cet événement, dû sans doute à l'effondrement d'un aven, phénomène géologique courant dans notre région, couvrit d'effroi nos valbonnais qui non seulement ne revinrent jamais battre au Castellaras, mais n'exécutèrent plus ce travail le jour de Sainte Anne. Le blé était moulu au village dans les quelques moulins spécifiques situés le long de la Brague ; moulin de la Cuissette, moulin de Malosse (dit de l'Ange) et plus récemment le haut du moulin des Moines, et vraisemblablement moulin de l'Eganaude sur la Bouillide. Le pain était cuit dans les deux fours communaux dont l'un, celui du bas de la rue du Four (actuellement rue du Pontis), dû subir en 1883 de lourds travaux d'entretien, ceci avec l'approbation de la Préfecture, c'était l'usage.

¹ Voir communication n° 4 « le ver à soie à Valbonne » Musée du patrimoine.

² Cette plante est parente du colchique, crocus d'automne, porteur d'un poison analogue utilisé pour soigner la goutte.

Travaux d'hommes.

Vignes, oliviers et céréales

Quant au Valbonnais, il n'a jamais cessé d'être vigneron, car la terre et le climat se prêtent à cette culture. Dès octobre l'odeur du vin nouveau montait de toutes les maisons. Le raisin de cuve était acheminé vers la cave dans de grosses caisses en chêne, souvent foulé directement dans la rue avant d'être vidé par une trappe dans la cuve où il resterait

quelques temps pour la fermentation. Les cuves étaient soit en bois, soit bâties recouvertes de grands carreaux de Biot brun-rouge. Puis il fallait procéder au pressage des marcs en allant, si l'on était pas soi-même équipé, chez un généreux voisin ou peut-être au pressoir commun... Au XIX^{ème} siècle, Jean-Honoré Girard, maréchal ferrant de son état à Valbonne, imagine un pressoir sur roues¹ que l'on déplaçait à la saison de porte en porte. Il en conçut le plan et déposa son brevet à la Préfecture du Var dont Valbonne dépendait avant le rattachement du Comté de Nice à la France en 1860 et la création du département des Alpes-Maritimes. En homme novateur il rédigea une notice « *le transport des marcs de raisin de la cave du propriétaire et une quantité d'autres opérations qui entraînent perte de temps et beaucoup de main-d'œuvre devait tôt ou tard subir une modification dont le but principal était l'économie. (...) Les habitants de Valbonne qui ont eu l'occasion d'éprouver ces avantages dans le courant de la dernière récolte n'en ont pas voulu d'autres depuis lors.* ». On désinfectait les barriques avec une décoction de feuilles de pêchers des vignes et des « rats de caves » soufrés. C'était un long et délicat travail. Chacun avait son secret, appliquait ses recettes ; la vendange en famille est un plaisir et les vapeurs de la fermentation entretiennent la gaieté. On s'entraidait et on riait beaucoup. Le vin de Valbonne n'a jamais eu de grandes prétentions, pourtant celui du « Coteau du Tuvérou » a quand même été offert solennellement lors du banquet servi à l'occasion du prix du « village moderne » en 1927. Peu à peu une demande de raisin frais monta du littoral : on se mit à cultiver le muscat, la clairette... C'est au début du XX^{ème} siècle qu'apparut le servan, un cépage de luxe, originaire de Grèce, acclimaté dans l'Hérault et introduit à Saint-Jeannet dont la culture se développa à une allure surprenante. Les pionniers sont Louis Funel, Joseph Courmes et Paul Civatte. La récolte est tardive, ce qui produit des grappes très sucrées. On prélève les sarments porteurs de grappe, on les plonge dans des bocaux pleins d'eau (avec un morceau de charbon de bois pour éviter la pourriture). Ces bocaux sont attachés à des traverses fixées au mur dans un local de la maison aéré. Il suffit d'y ajouter un peu d'eau de temps en temps : la grappe se conserve fraîche jusqu'à Pâques. Dans les années 50, les producteurs les plus importants comme Madame Streitz ou Monsieur Balitrand adopteront une autre technique de conservation basée sur le même principe de treille trempant dans l'eau. Mais pour éviter d'avoir à surveiller le niveau de l'eau dans les bocaux et le fait qu'elle pourrait pourrir si le charbon de bois n'agissait pas correctement, travail fastidieux et délicat - mouiller une grappe en remplissant un bocal pouvait lui être fatal - un savant réseau sera mis en place. Des gouttières en zinc superposées avec une alimentation constante en eau en partie haute et tout un système de trop-plein se déversant dans les gouttières inférieures permettaient de garder les treilles dans de l'eau fraîche et claire sans cesse renouvelée. Aujourd'hui, de même que les bocaux de verre, les gouttières sont vides. On peut aussi laisser la grappe se friper sur une claie, au sec ; dans ce cas, le raisin reste excellent mais de moins belle apparence.. Cette production qui atteignait 300 à 400 tonnes en 1929 était d'autant plus rentable qu'une clientèle fortunée hivernait sur la Côte. Tous les matins, de très importantes quantités de servan étaient acheminées vers les grossistes et transitaires de Cannes ou Nice. L'arrivée de l'automobile en a largement favorisé la commercialisation. L'énorme consommation locale (Noël, jour de l'an, Carnaval et Pâques) permit cependant d'exporter pendant des années dans toute l'Europe du Nord un peu du soleil de Valbonne. Mais le succès ne dura guère. Dès 1980 l'Espagne, l'Italie, la Grèce et les pays producteurs de l'hémisphère sud alimenteront nos marchés toute l'année en raisin à gros grains grâce aux transports frigorifiques routiers et aériens. La vigne locale, culture exigeante en main d'œuvre trop onéreuse, n'y résista pas longtemps. De nos jours, plus personne ne s'étonne de manger du raisin frais toute l'année.

Pendant cette période très stable la vie à Valbonne reste avant tout agricole : 43 % des terres cultivables sont voués aux oliviers. On ne plante plus, comme en Italie, de vigne entre les rangées d'oliviers, mais on sème à leur ombre légère des pois chiches et des céréales rustiques (épeautre, avoine). Autour des pieds des oliviers la terre était travaillée au bécu, situation idéale pour y planter des fèves à l'automne. Il y eut encore, en 1860, un gel catastrophique qui fit chuter la production d'huile. La principale culture, après l'olivier, c'est la vigne qui se développe énormément (le vignoble occupe 38 % des terres). La vigne à cette époque rapporte plus que les oliviers et la tentation est forte de couper ces derniers. Une circulaire préfectorale de 1917 en porte témoignage² : elle interdit l'abattage des oliviers. Elle est encore en vigueur. A titre d'exemple nous reproduisons une lettre du Préfet des Alpes-Maritimes, datée de 1920, interdisant à un oléiculteur de Valbonne d'abattre vingt six oliviers, l'état des arbres ne justifiant pas leur destruction. On voit que le contrôle dans ce domaine était minutieux.

A la fin du siècle le territoire de Valbonne comprenait 1655 hectares, dont 594 seulement sont cultivés. Le reste est en pâturages ou en forêts. Les parcelles de culture sont souvent minuscules (un canebier ne dépasse guère 200 mètres carrés). Un tiers des propriétés comporte moins d'un hectare ; les trois quarts en ont moins de 5, mais il y a 18 grandes propriétés qui groupent 918 hectares. Même les plus petits propriétaires tiennent à avoir une parcelle en forêt car la forêt est d'un assez bon rapport et il est agréable de disposer de son bois pour une foule d'usages. Les bois de Valbonne restent d'ailleurs encore maintenant divisés entre de multiples propriétaires malgré l'énorme emprise de Sophia Antipolis.

A peine a-t-on achevé les vendanges qu'il faut s'occuper des oliviers : Toujours entretenu au cours de l'année, le sol est déjà propre selon la culture pratiquée : fèves arrachées, violettes ou jonquilles protégées, blé moissonné. A la Noël commence la récolte. La cueillette va durer tout l'hiver souvent par des froids piquants, parfois même les bonnes années jusqu'en mai. 20.000 oliviers demandent du travail. Toute la famille s'affaire, hommes, femmes, enfants mêmes les petits. Les hommes courageux, à l'aide de gaules de sorbier ou de noisetier, juchés à des hauteurs terrifiantes sur leurs « escarasoun » de bois (échelles de perroquets à un brin) battent d'un geste précis les rameaux pour en faire tomber le fruit mûr. Les arbres à cette époque-là étaient menés bien plus hauts qu'aujourd'hui. Les femmes genoux à terre s'activent fébrilement à ramasser l'olive sournoise qui se cache entre les mottes de terre ou entre le chaume, les tiges de blé coupé. C'était les doigts en sang, que ces pauvres femmes rentraient le soir au village. Elles remplissent leurs tabliers retroussés qu'elles déversent dans les paniers, les paniers dans les sacs, les sacs sur le mulet et en route le soir pour la maison ! Les enfants participent au ramassage sans toutefois oublier de s'amuser. Que d'olives ramassées une à une pour faire les 60 kilos journaliers ! Les grosses exploitations employaient une main d'œuvre saisonnière locale ou étrangère - ligure et piémontaise - pour la récolte et utilisaient parfois des toiles de jute ou de vieux draps qu'ils étendaient largement sous les arbres, évitant ainsi une récolte manuelle longue et onéreuse. Les arbres sont principalement des cailletiers, souvent centenaires mais aussi, pour des raisons de pollinisation les anciens ont introduit dans leurs champs des variétés autres, souvent apportées par un parent ou ami d'une autre contrée. On reconnaît encore la « dent de verrat », la « négrette », le « ribier, petit ou gros »... . On n'en sale qu'un peu, les plus belles, pour les repas d'été. Le reste, une fois « chaumé » - laissé de côté pour séchage - est porté aux moulins par « motte » pour une « tournée », 250 kilos. Il y avait au XIXe siècle quatre moulins à huile sur la Brague. Toutes les olives n'allaient pas dans les moulins valbonnais. Des courtiers

grassois au cours de leurs tournées, achetaient pour le compte d'huileries le gros de la production. Une grosse quantité partait vers Nice où, mise en futailles elle était chargée sur des tartanes qui partait pour Bordeaux, via Agde et le canal du Midi. Au village Jean Chabert commercialisait le produit des moulins de François Aune et de François Chabert. Fumure, taille et entretien du sol occuperont l'oléiculteur tout le reste de l'année. Après l'entrepreneur maréchal-ferrant Girard, deux forges fonctionnaient encore au début du XXème siècle, l'une au boulevard Carnot (M. Grac), l'autre rue Gambetta (M. Beaulieu, successeur de M. Besson). Deux charrons aussi assuraient fabrication et réparations des charrettes et des tombereaux. François-Xavier Daniel exerçait rue de la Paroisse, sur le côté de l'église à la fin du XIXème siècle. C'était souvent au milieu de la rue qu'il soulevait les charrettes avec son astucieux cric trépied en bois, à levier, pour en démonter les roues et les recercler ou en réparer un rayon. M. Veran lui succéda. Pour Valbonne, village agricole par excellence, enclavé, relié au monde par d'étroits chemins de terre³ ces artisans étaient indispensables et respectés.

La forêt

La forêt, en ce temps-là, était très fréquentée et exploitée. Il y avait d'abord les charbonniers qui s'attaquaient aux arbustes de la garrigue, un épais sous-bois d'où l'on tirait des tonnes de charbon de bois : toute la région en avait besoin pour la cuisine et le chauffage. Un travail délicat qui, paradoxalement, entretenait la forêt tout en la préservant des incendies. Tout un réseau de petites branches, dépourvues de leurs branchettes latérales pour mieux les empiler, formait un cône de près de deux mètres de haut. A l'intérieur du tas, un système d'aération était maintenu pour que la combustion se fasse, mais pas trop rapidement. Par dessus le tout on disposait des mottes de terre pour rendre l'ensemble aussi hermétique que possible tout en gardant à la base quelques ouvertures pour pouvoir mettre le feu et maintenir une arrivée d'air. L'ensemble se consumait lentement pendant des jours, à tout petit feu, une fois refroidi, le tas était démonté et le charbon récupéré, mis en sacs et vendu. Son intérêt était son poids moins important que le bois et surtout le fait qu'il ne dégage presque pas de fumée. On l'utilisait principalement en cuisine pour alimenter les foyers et le potager.

Bûcherons, les hommes alimentaient en bois de feu et fagots les fours de boulangers et les foyers du village et assuraient la quantité de bois nécessaire aux fours à briques dont nous reparlerons plus loin. A leurs côtés travaillaient les récolteurs de résine (ou gemmeurs), produit très demandé à la fin du siècle, quand la térébenthine entra dans la composition des vernis, couleurs et parfums. On détachait une large couche d'écorce (50 x 20 cm), (la quarre). Une lame de zinc (le crampon) était enfoncée au bas de la blessure. La résine coulait dans un pot de terre de Salernes retenu par un clou. On trouve encore des traces de scarification sur certains arbres (Valmasque, Fugueiret, Argeville). Les bois étaient communaux ou départementaux et les gemmeurs devaient passer un contrat d'exploitation des pins à gemmer auprès de l'Administration des Eaux et Forêts. Ce contrat avait une durée de huit ans et précisait l'essence pour laquelle il était octroyé : pins maritimes ou d'Alep de plus de 70 cm de circonférence (dimension évaluée à 1 mètre de haut). Les arbres supérieurs à 70 cm de circonférence pouvaient admettre 2 quarres à la fois, ceux supérieurs à 1 m, 3 quarres et un nombre illimité sur les arbres dits « morts », devant être abattus entre la 4^{ème} et la 8^{ème} année du bail⁴.

N'oublions pas les fours à chaux. Ceux que l'on repère encore, en ruines, dans le parc forestier de la Brague (ils sont nombreux) ne sont pas antérieurs à la fondation du village. Ils sont construits selon le principe de Fronton mais aucun ne date de l'époque romaine. Ceux-là ont disparu et d'ailleurs les Ligures se construisaient des huttes en pierres sèches

(bories à coupoles en encorbellement ou cabanes à toit de chaume) comme à Villebruc. La quantité assez surprenante de fours à chaux (du XVIème au XIXème siècle) s'explique par la qualité du calcaire dans cette région boisée où le combustible (les chênes) abonde.(ajout bis). Valbonne fabriquait une telle quantité de chaux qu'elle en envoyait même à Antibes. Leurs emplacements sont encore visibles, pour ceux qui savent les percevoir, principalement à Sophia Antipolis au quartier de la Roberte et vers Air-France. Celui qui est le mieux conservé et le plus accessible se trouve sur la piste des Moulins qui mène de l'O.N.F au vallon du Bruguet.

Les dérabaires

S'il est une activité dont de nombreux valbonnais gardent le souvenir, c'est bien celle de l'exploitation de l'argile, utilisée depuis l'antiquité comme nous l'avons dit précédemment.

Dans le secteur des Clausonnes, des Croutons et des Bouillides, où la technopole de Sophia Antipolis a installé laboratoires et chercheurs, avant eux, les hommes cherchaient sous les collines les filons de terre réfractaire. Parmi eux Justin Agnèse, un des derniers arracheurs de terre, les « dérabaires ».

Les gisements des Clausonnes souvent rouges ou jaunes peuvent atteindre quelques mètres d'épaisseur ; en raison de sa grande plasticité cette terre se prête parfaitement aux opérations de tournage et à la confection de poterie culinaire, mais également dans la composition de la « terre à jarre » dans des proportions variant selon les époques.

Faut-il rappeler qu'à partir d'environ 1343, famines, épidémies, et pillages vont décimer la population de toute la région et pour ce qui concerne notre propos celle de Biot, Vallauris et Valbonne, que les archives nous décrivent ruinées, inhabitées. Au XVIème siècle, Dom Raynier, prieur de Lérins et seigneur des lieux, va attirer des colons venus d'Italie pour repeupler ses terres, à l'exception de celles de Valbonne qui le seront, comme nous le précise l'Acte d'habitation, par des provençaux. Quelle importance ? Elle est de taille. Ces italiens arrivent de Savone et d'Albissola et sont potiers, nos provençaux sont des paysans ; voilà pourquoi les fabriques seront à Vallauris et à Biot. Les paysans valbonnais arracheront la terre que leurs voisins façonneront en « terrailles⁵ » et jarres.

L'exploitation de nombreux gisements d'argile rouge localisés sur les domaines de Lérins, puis sur les terrains privés jusqu'au début du XXème siècle furent longtemps mis aux enchères et des contrats d'arrentages et sous-arrentages (location) complexes s'établiront.

Mais laissons parler Justin Agnèse : « Parfois quand la terre réfractaire affleurait la surface, elle était exploitée à ciel ouvert ; il y a une section de la route qui relie Air-France à Garbejaire qui entaille la veine . Mais le plus souvent, il fallait creuser un puits de quatre mètres d'ouverture et de dix à vingt mètres de profondeur. Sur le versant ouest de la colline de Sophia Antipolis, que les anciens appellent « la Barre de Palanque » le puits de Jean Corne atteint 32 mètres dont 25 dans le rocher. » Un silence et un hochement de tête, Justin Agnèse se souvient.

L'expérience et l'instinct guidaient les anciens pour détecter les veines. « Nos vieux ne se trompaient jamais. On creusait alors jusqu'au « baou », c'est-à-dire la pierre jaune ; là, le puits s'arrêtait et on commençait à creuser les galeries horizontales de 25 mètres de long environ, parallèles et séparées par des parois d'environ 1m.20 ; il fallait boiser puits et galeries au fur et à mesure que l'on avançait comme dans les mines. » On arrachait la terre avec « l'estampin » outil au

manche court et robuste ; on la sortait dans des couffes attachées à une corde reliée par une poulie à l'axe d'une manivelle actionnée à la main et située au dessus du puits. Lorsque les galeries étaient terminées, alors débutait ce que Justin nomme en souriant « l'extraction à la bonne ». On déboisait méthodiquement en partant du bout de la galerie , section par section, ce qui entraînait leur écroulement. Il ne restait alors plus qu'à remplir les couffes avec la terre éboulée. Nombres de dolines qui parsèment Sophia ne sont que les vestiges de ces effondrements.

Il est évident que les conditions de travail étaient particulièrement dures et pénibles. Dans les boyaux souterrains obscurs et boueux, dans cet air lourd d'humidité, saturé de chaleur, où la terre gluante colle à la peau et la sueur pique les yeux, le travail est un vrai combat exténuant nécessitant des efforts d'une violence soutenue et méthodique, car on n'enlève pas la terre lourde et gluante, on l'arrache.

Sous terre, la position, les gestes sont sans commune mesure avec le travail en surface ; à cela s'ajoute le problème de l'aération des puits. Le renouvellement de l'air et l'évacuation du gaz carbonique étaient assurés par un poêle qui fonctionnait au fond du puits, et Justin de se lancer dans le détail du fonctionnement de ce procédé artisanal et astucieux qu'il parvint à améliorer « par une courroie de transmission couplée au treuil de remontée des couffes qui entraînait une hélice de ventilateur (de camion à gazogène) »

Mais l'eau constituait la menace la plus grave. Souvent à la Saint-Michel, précise Justin, suite aux pluies importantes, l'eau envahissait les puits et inondait les galeries. Alors il fallait vider les puits à la main avec des seaux.

Après un long silence et un geste de la main, Justin poursuit : « Quand le vin est tiré, il faut le boire » il en est ainsi de la terre. « Il fallait en stocker le moins possible à proximité des terriers afin d'éviter des manipulations inutiles et épuisantes. Alors les « picaires » les batteurs de terre vont relayer les « dérabaires » pour confectionner des briques, après de nombreuses et longues opérations de séchage, de battage, de tamisage, de pétrissage, de moulage- parfois effectuées par les femmes -, puis de finition et enfin de cuisson.

Justin évoque les forestiers : « Quels ouvriers ! Il fallait voir leurs outils, le soin qu'ils y apportaient, la technique qu'ils avaient. De vrais professionnels, des maîtres forestiers. Tenez, il y avait les Baragatti, Fiorentini, Pistolesi, le père de Pierrot et Honoré Toesca. Pour une fournée moyenne de 20.000 briques par mois il fallait 4 tonnes de billots et de 1000 à 1200 fagots. Vous comprenez qu'à cette époque-là, taillis, buissons, broussailles étaient inexistantes ; nos forestiers faisaient place nette ; aussi les incendies étaient-ils rares et toujours localisés et vite maîtrisés. » Et puis c'était la préparation du four, l'empilage des briques, l'alimentation en billots de bois pour parvenir à élever la température graduellement à 4 – 500° ; cela durait 48 heures ; puis le foyer était progressivement bourré de fagots durant 12 à 14 heures pour atteindre 1200° jusqu'à ce que l'on aperçoive par la lucarne de contrôle que le four était chauffé à blanc. Après une dizaine de jours de refroidissement et d'ouverture, les briques pouvaient être retirées encore tièdes, voire chaudes puis commercialisées.

Il existait aux Clausonnes sept briqueteries dont une à proximité de l'actuelle Sophia Antipolis, la plupart alimentées par la terre des collines. La période faste d'activité dura jusqu'en 1945.

Mais la majeure partie de la terre n'était pas transformée en briques sur place.. La majeure partie était transportée autrefois à Biot et plus récemment à Vallauris pour

les « terrailles » à l'aide de charrettes, ou si il n'y avait pas de chemin, par des ânes ou des mulets. C'était le travail des femmes qui vidaient les couffes remontées de l'exploitation dans deux gourbens placés de part et d'autre du bât, et l'on voyait de longs convois d'animaux, de charrettes, de charretons, de tombereaux lourdement chargés livrer inlassablement les fabriques. Justin Agnèse a tant de souvenirs ! Un jour une pluie diluvienne noya son puits, sa pelle et son estampin. Il couvrit le puits... Il fut le dernier *dérabaïre*.

¹ Au Musée du Patrimoine, « le Vieux Valbonne »

² L'Administration prenait la défense de l'olivier non pour des raisons esthétiques mais pour sauvegarder la polyculture.

³ L'ancien pont sur la Bouillide donne une idée de la largeur de l'ancien chemin d'Antibes : 4 mètres.

⁴ Voir communication n° 2 « La résine à Valbonne » Musée du patrimoine.

⁵ Terrailles : ustensiles culinaires fabriquées en terre émaillée

La chasse

Vivant dans un site environné de forêts, les Valbonnais sont nés chasseurs, mangeurs de lapins, lièvres, bécasses, perdreaux, grives ; il s'agit, on le voit, de petit gibier. La chasse au furet a été pratiquée jusqu'au xxe siècle. C'est une chasse dangereuse parce que le furet mord cruellement et l'on doit se servir de gants de cuir épais. Il faut être vif et adroit quand on ouvre la cage (de tôle ou de grillage) et qu'on lâche l'animal à l'entrée d'un terrier de lapin ; il faut savoir l'en retirer et saisir le lapin dans un sac lorsqu'il bondit hors de son trou. Le furet est nourri de déchets de viande et ne se laisse pas domestiquer, quoique, certains se souviennent sans doute d'André qui logeait son furet dans la poche de sa veste et quand il en avait le loisir, le faisait courir d'une main à l'autre les moulinant comme une cage à écureuil. « *Il faut qu'il garde la forme* » disait-il. .

Le valbonnais était aussi le champion toute catégorie de la chasse « au poste ». Ce poste dont tous parlent est un abri en branche plus ou moins élaboré, d'où le chasseur tirera « à la pose », les oiseaux qui viendront se poser sur les branches qu'on aura mis à leur disposition. Chacun avait sa technique, Gardanne avait la sienne.

Gardanne, le Roi des envisqueurs.

Ce professionnel de la glu était spécialiste dans la manière de prendre vivants les becs-croisés, les gros-becs et toutes les espèces de grives, commune, mauvis, drenne, et la plus grosse de toutes « le chacha ».

Après avoir repéré sur un mamelon bien exposé, deux beaux pins noirs, il les étêtait et construisait, à l'aide de longues lattes de bois, une sorte de bascule pivotant autour d'un axe de fer fiché à mi-hauteur dans le tronc du pin. Au bout de cet engin, il fixait solidement une gaule bien droite dans laquelle il avait au préalable percé à la vrille les trous destinés à recevoir les gluaux, les *fausses blettes*. La bascule baissée, le futur perchoir à grives se trouvait à un mètre du sol, mais lorsque l'ensemble pivotant autour de son axe était redressé, tout contre le tronc de l'arbre, le porte-gluaux, *le cimeau*, dominait la cime du conifère. Puis il construisait sa cabane. Quatre forts piquets de bois et des traverses solides

constituaient la charpente. Quelques planches et du papier goudronné, le tout garni de branches en assuraient la toiture. Les murs étaient constitués de rameaux de chêne vert, de pin et de brassées de tiges de bruyère, deux grosses branches bien feuillues pour la porte et dans son château de verdure le chasseur devenait invisible à l'œil le plus perçant. Il ne lui restait plus qu'à pratiquer dans les murs de feuillage, deux ou trois ouvertures pour lui permettre de surveiller ses gluaux. Puis autour de la cabane, il aménageait le bosquet, des touffes de branchages très serrés reliées entre-elles par des traverses de bois nu dans lesquelles il ficherait de nouveaux gluaux.. Impossible à l'oiseau de se poser ailleurs que là où Gardanne l'avait prévu. Restait à préparer la glu.

Sur le plateau de l'est, il faisait un bon feu, bien protégé du vent par quatre pierres plates sur lequel il disposait une marmite en terre pleine d'huile de lin. Quoique pris à la gorge par l'acre fumée de l'huile de lin en ébullition, il touillait sans cesse avec son morceau de bois. Au fur et à mesure que la couleur de l'huile changeait, il en faisait tomber une goutte de son bâton dans un seau d'eau froide et entre le pouce et l'index éprouvait l'élasticité du produit. Au bon moment, il ôtait la marmite du feu et laissait refroidir.

A partir des premiers jours d'octobre, époque des premières passes de grives et dès potron minet Gardanne se dirigeait vers son poste portant sur son dos une sorte d'étagère à bretelles, comparable au châssis des vitriers ambulants, garni d'une dizaine de cages occupées par les premières grives capturées de l'année. En main, son seau de glu et un sac de jute. Arrivé au poste avant que le jour ne se soit levé, il plaçait ses cages avec ses appelants tout autour du poste, soit accrochées à un clou sur un arbre, soit au sol, mais toujours bien dissimulées par quelques branchages. Puis il pétrissait sa glu, les mains imbibées d'huile de lin pour ne pas se piéger lui-même, tant qu'elle n'avait pas cette élasticité suffisante, et enfin il engluait toutes les baguettes et posait ses deux à trois gluaux sur tous les emplacements prévus. Avant l'aube tout devait être terminé. Une fois dans son abri, il portait à sa bouche l'appau métallique reconnu seulement des vrais chasseurs de grives, le *chilé*, et jusqu'à dix heures imitait le chant des grives pour les attirer. Les appelants dans leurs cages tenaient également leur partition si bien qu'on aurait cru que ce petit coin de bois était soudainement envahi par des centaines de grives. Tout en aspirant dans son chilé, Gardanne surveillait par le fenestron et dès qu'un oiseau était pris, il allait vite le saisir et remettait le gluaux en place. Le volatile, nettoyé de sa glu, était enfoui dans un petit sac de toile qu'une attache coulissante fermait d'un nœud. Il ne gardait vivants que les grives, les gros-becs et les becs-croisés. Oserons-nous avouer ce que devenaient toutes les petites mésanges, fauvettes et autres rouges-gorges ? A dix heures, « le passage » était terminé ; il fallait rassembler le matériel et récupérer le produit en le faisant glisser le long des gluaux à l'aide d'une ficelle entortillée.

Au village, il effectuait une dernière toilette des oiseaux avant de les mettre chacun dans une cage individuelle, dont les barreaux étaient de fins roseaux. Seuls les gros-becs et les becs-croisés qui pouvaient d'un seul coup couper le roseau se voyaient offrir une cage aux barreaux métalliques. Dès l'après-midi, Gardanne accueillait ses clients. Il était vraiment « le Roi des envisqueurs ».

On dit qu'un jour, un concurrent voulu vendre ses prises dans de belles cages vernies. Le lendemain on put lire devant chez Gardanne un écriteau disant « *ou sont pas tous dans les cages les plus dorées les oiseaux qui chantent le plus meilleur* ». Les étourneaux font déjà des ravages dans les cultures et principalement dans les oliviers, au moment de la récolte,

quand les olives sont belles juteuses. En 1916, les agriculteurs demandèrent que soient prises des dispositions pour protéger les récoltes d'olives : grives et étourneaux furent classés « nuisibles ». La bécasse ne se laisse pas piéger ; il faut avoir un chien d'arrêt, seul capable de repérer l'oiseau dans les fourrés. Hélas ! l'urbanisation a détruit une bonne partie de cette faune : on ne chasse plus que des lapins et des petits oiseaux et l'on ne rencontre plus dans les bois ces oiseaux magiques que sont les huppés et les loriots. A peine parfois un écureuil... Le seul gros gibier encore présent est sans conteste le sanglier qui fait tant de ravages dans les jardins et les golfs. Est-ce la conséquence de croisements entre sangliers sauvages et cochon domestiques, les « sanglochons », échappés d'élevages qui les rendent ainsi téméraires ? Toujours est-il que ces nouvelles laies peuvent avoir deux ou même trois portées par an, contre une seule au vrai sanglier. Il est toujours déclaré officiellement comme nuisible mais sa chasse est strictement réglementée.

La pêche était aussi une ressource alimentaire non négligeable. La Brague était pleine d'écrevisses pêchées à la main ou à la balance. Peu de truites, mais quantité de petits poissons et des anguilles qu'on coinçait avec une « fouine » dont les dents sont munies d'ardillons (un exemplaire figure au Musée) quand on ne la braconait pas au parapluie.

Problème d'eau

L'événement du siècle fut, pour Valbonne, l'installation en 1834 d'une nouvelle fontaine et d'un abreuvoir neuf. Oui, un événement, car le problème de l'eau a toujours été ici, depuis l'origine, le problème majeur. C'était une corvée de descendre chaque jour jusqu'au béal puiser de l'eau. Et cette eau s'est très vite polluée, envahie par les boues descendant du village. On eut donc recours, nous l'avons dit, dès le xvii^e siècle à la petite source qui coulait dans l'actuel jardin public ; elle débouchait sur la fontaine-abreuvoir qui existe toujours, la font-vieille en face de laquelle on plantera en 1884 une rangée de marronniers dont les frondaisons apporteront un peu de fraîcheur au fameux restaurant « Les Marronniers » aujourd'hui disparu. Mais l'eau n'était encore là qu'à mi-hauteur du village, et ce n'était qu'un mince filet. Des puits furent creusés avec l'espoir de trouver de l'eau. Un atteignit la couche phréatique à 25 mètres, dans le jardin de la propriété Bermond, rue Joseph Bermond. Une entrée spéciale fut même ouverte pour y accéder. Mais ce n'était qu'un palliatif : la croissance du village imposait une solution radicale.

Or il y avait, à bonne hauteur, au niveau des « Hauts de Valbonne » dans le vallon de Cuberte, à un kilomètre du village, une source, la Sarssidou que depuis longtemps on songeait à capter. C'était – avec les moyens de l'époque – un gros travail. Il fallait faire passer le tuyau sous le pont de la Brague et remonter ensuite en direction du village. Le projet se précise en 1798¹, mais les discussions et hésitations sur l'itinéraire vont se poursuivre pendant 36 ans ! On voulait d'abord déboucher sur la place des Arcades, où la fontaine avait naturellement sa place ; mais finalement la fontaine neuve remplaça, devant la mairie, l'arbre de la liberté disparu après la Révolution. Ce n'est qu'en 1833 que la décision fut prise. Les travaux se poursuivirent jusqu'en 1836. Cela devenait urgent car la source du jardin public était presque tarie. D'après un rapport du 28 juillet 1833 « les deux tuyaux coulent en ce moment comme des burettes ». On décida alors de faire passer la conduite par la Grande Rue et de placer la fontaine plus haut sur la « place de la Maison Commune », face à la Mairie, avec, à côté d'elle, un abreuvoir monolithique. On brancha en même temps la nouvelle conduite sur la fontaine agonisante de la rue Gambetta. Pierre Foucard en acheta quelques temps la surverse pour son usage – elle aura plus tard une autre utilité -. Triomphale et joyeuse, l'inauguration de ce monument tant désiré qui ajoute à sa manifeste utilité le désir d'embellir la cité, eut lieu le 8 mai 1836 avec la

Garde Nationale, la Musique, une fontaine à vin, deux bals et un banquet pour les personnalités.

L'arrivée de l'eau changea aussitôt la qualité de la vie quotidienne et améliora tant soit peu l'hygiène générale. En 1882 on put installer une première borne fontaine adossée à la toute nouvelle école de filles rue du Frêne, puis une autre en 1902 rue de l'Hotel-Dieu contre le mur du four communal alimentées toutes deux par la surverse de la fontaine de la place de la mairie. Cette rareté d'eau va figer encore longtemps l'évolution du pays. En 1911, par un canal à ciel ouvert taillé audacieusement dans la falaise du Bar, l'eau du premier canal du Foulon prélevée sur les sources jaillissant des berges du Loup arrivera à Valbonne, elle permettra d'implanter deux nouvelles fontaines, une boulevard Carnot², l'autre sur le plateau de l'est. L'eau courante pénétra enfin dans certaines maisons aisées bien qu'elle fut de qualité douteuse. C'était un énorme progrès.

Voilà donc le problème de l'eau partiellement résolu pour la majorité des habitants à condition de limiter, pour les plus modestes, ses besoins à la fontaine publique. On ne pouvait toujours pas arroser les campagnes et les écarts étaient toujours inhabitables à condition de disposer d'un puits ou d'une citerne. Il manquait cependant un égout collecteur bien qu'entre juillet 1877 et mai 1903, un premier système d'égouts fut mis en place. Pourtant en 1908, le maire est quand même amené à se plaindre du fait que certains habitants continuent de jeter leurs eaux ménagères à la rue. Le fumier s'entassait devant les remises, la voie publique tenait lieu de cour de ferme. Titin le cantonnier, armé de son balai de genêt, chaussures et bas de pantalon protégés par des sacs de jute attachés avec des ficelles, dégageait chaque matin les rues encombrées d'immondices qu'il chargeait sur son charreton. N'appelait-on pas les valbonnais les « moussus »².

Malgré ces soins, que de déchets et de fumier et plus particulièrement par temps de pluie, descendaient comme au XVIème siècle tout naturellement vers le bas du village ! Ils se déversaient dans l'ancien réservoir des moines et le béal où chacun allait se servir quand il avait besoin d'engrais. Les engrais chimiques n'existaient pas, mais on sait que pour rendre fertiles les oliviers il suffit de creuser après l'enlèvement des gourmands, un fossé autour du tronc ; toutes les ordures, tinettes, vieux vêtements, souliers éculés pouvaient servir d'aliments aux arbres. Nos aïeux utilisaient ainsi comme dépôt d'ordures les arbres de la lumière et de la paix .

L'éclairage des rues du village a également son histoire. Jusqu'au milieu du XIXème siècle, les rues étaient bien sombres le soir venu, mais en 1888, Théophile Consolat, maire de Valbonne, fait l'acquisition de seize réverbères à pétrole. Il sera désormais facile et sûr de sortir de chez soi après dîner, pour peu que l'on habite près d'un de ces réverbères. Mais ce ne sera qu'en 1904 que le projet d'électrification aura l'aval du Conseil municipal dont le président expose que « *l'éclairage de la ville est très défectueux, que la plupart des rues sont dans l'obscurité la plus complète et que s'il y avait possibilité de substituer l'éclairage au pétrole par celui à l'électricité, on obtiendrait de meilleurs résultats* ». Un contrat entre le maire et la Société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen est signé. Une autorisation préfectorale est accordée pour « *faire circuler un courant dans une canalisation d'énergie électrique établie par lui, conformément...* », et deux ans plus tard il y avait déjà 32 lampes d'éclairage. La fée électricité était désormais dans la rue.

Ce sera également en 1904 qu'un téléphone reliant Valbonne à Grasse fut installé.

¹ Voir le plan de 1798 reproduit en page de garde. On y voit le chemin d'accès à Valbonne sur la rive gauche du vallon et l'endroit prévu pour la fontaine sur la place Nationale entre quatre ormes. On constate la présence du béal qui apportait l'eau aux moulins et à l'abbaye.

² Voir communication n° 2 Les amis de l'abbaye et du patrimoine « Les fontaines de Valbonne » La partie datée de 1902 ne peut être que de réemploi.

Les rues

Tout au long de ces pages il a souvent été fait référence aux rues Gambetta, Carnot et autres Pourcel ; mais de quand datent ces appellations et qu'est-ce qui les a motivées.

C'est par une décision du Conseil municipal du 9 novembre 1890 que les noms des rues ont été donnés. Quoique certaines rues portaient déjà des noms, on habitait jusqu'alors dans la deuxième rue montante par exemple, ou quand il s'agissait des maisons ou accès vers l'extérieur du village, dans la ligne 3 ou 4 (nom donné aux « routes de grande circulation 3 et 4 » qui deviendront plus tard les départementales D3 et D4).

La première rue montante, à partir du levant sera le Faubourg Saint-Esprit, puisqu'elle jouxte la chapelle Saint-Esprit (dite aussi « hors du village » et aujourd'hui disparue).

Puis viendra en allant vers le couchant la rue du Frêne, à cause d'un frêne vraisemblablement qui poussait en bas, vers la Brague, puisqu'il affectionne les endroits humides. Dans cette rue donnait le Faubourg Saint-Esprit.

Plus vers le couchant, la rue de l'Abattoir, dans laquelle donnait la rue du Frêne, allait jusqu'à la Brague où se trouvaient les dits abattoirs.

La rue Saint-Bernardin passait devant la placette de la chapelle Saint-Bernardin, du côté de son entrée, alors qu'aujourd'hui on y pénètre par l'arrière.

La Grande Rue, traversait le village du nord au sud. On y accédait par les portes.

La rue du Four, passait devant le four communal en bas du village.

Par le bas de la rue de la Porte on pouvait sortir du village, mais uniquement par un simple rétrécissement de la chaussée car une bergerie en obstruait le passage ; en 1911, sa démolition fit déboucher réellement la rue sur l'extérieur du village.

Enfin, par décret du 4 mai 1891 l'autorisant, la rue Gambetta longe l'extérieur du village et le sépare du pré de l'ouest.

Quant aux rues transversales, en partant du nord, par la rue qui naguère se trouvait encore sur le territoire d'Opio, la rue d'Opio.

Le boulevard Carnot (par autorisation identique que pour la rue Gambetta)

La rue du Plateau celle qui menait au plateau de l'est.

La rue du Rocher, cherchons le rocher...

La rue de la Mairie par laquelle on entrait à l'Hôtel de Ville. Pour mieux y accéder à partir de l'extérieur du village, il a été prévu de créer une ouverture directement sur la rue Gambetta et le pré de l'ouest. Cette ouverture a été prévue dès 1875 dans le prolongement de la rue du Plateau, mais il fallait exproprier pour cause d'utilité publique, le sieur Chauve, cordonnier. Ce n'est finalement qu'en 1910 que la maison Barème, située un peu plus bas, fut acquise et l'arcade creusée.

La rue de la Fontaine au coin de laquelle se trouvait la seule fontaine « dans le village ».

La rue du Midi qui bizarrement allait d'est en ouest.

La rue de Grasse qui allait dans cette direction.

La rue des Arcades qui passait sous celles de la place
La rue du figuier, cherchons aussi le figuier, comme le frêne.
La rue de l'Hôpital, pas celle où se trouvait l'Hôpital Saint-Jacques, mais celle juste en dessous, où se trouvait la nouvelle maison des pauvres et des nécessiteux ; depuis 1868 elle débouche sur l'extérieur du village, rue Gambetta.
La rue du Presbytère où se trouvait la cure, et enfin la rue de la Paroisse qui longe l'abbaye.
Quant à la place du centre du village, elle fut nommée Place Nationale.
A l'extérieur, la route allant à la chapelle Saint-Roch à partir de l'angle sud-ouest du village, s'appelait tout naturellement avenue Saint-Roch.

Les plus vieilles cartes postales de Valbonne portent encore ces noms anciens. Ce ne sera que plus tard et très progressivement que certains noms vont changer soit en plus évocateur soit pour honorer un valbonnais.
En 1912, à la demande du docteur Segond qui y avait son cabinet, la rue du Plateau deviendra la rue Alexis Julien du nom de ce valbonnais, professeur d'anatomie dont certaines découvertes scientifiques sont inscrites à l'Académie des Sciences. Plus tard la rue de l'Abattoir deviendra la rue de la Brague, la rue du Four, avec l'abandon du four communal deviendra rue du Pontis du nom de cette petite ouverture voûtée en bas de la rue, la rue de la Porte, rue de la République, la rue du Midi, rue Eugène Giraud, la rue de Grasse, rue Emile Pourcel, maire, la rue du Figuier, rue Joseph Bermond, maire, Conseiller général et Président du Conseil Général puisque s'y trouve sa maison, et enfin la rue de l'Hôpital, rue de l'Hôtel-Dieu.

C'est sous ces noms-là qu'aujourd'hui nous devrions les connaître, car en fait on sait où habite untel, sans connaître pour autant le nom de la rue. C'est le privilège des petits villages.

On voit bien que la fin du XIX^{ème} siècle et juste avant la première guerre mondiale fut une période d'intense activité en matière d'aménagement du village. Des constructions d'égoûts, des captages de sources vers les Campouns et des amenées d'eau vers la Font-Vieille, l'élévation du beffroi, recouvrement de ruisseaux en bords de routes, élargissement du pont de la Brague ; on sent qu'un besoin nouveau se fait sentir : le confort. Mais il ne prendra sa forme la plus aboutie que bien plus tard.

Un village endormi

La vie lente et traditionnelle se poursuit dans la petite agglomération. En 1875 on construit une école de filles hors des murs. Jules Ferry et la scolarité gratuite et obligatoire s'annonce ! Ce ne sera qu'en 1884 que la Préfecture de Grasse envisagera l'ouverture d'un bureau télégraphique, création récente et d'une boîte aux lettres qu'un facteur à pied viendra lever. Il apposera immédiatement par un tampon une marque composée de la lettre « F » avant de rassembler le courrier à Grasse d'où il sera acheminé. Ce bureau sera inauguré en 1885 et sera municipal. Mais cela ne suffit pas ; un bureau de poste, réclamé par la population, verra le jour en 1887 ; Monsieur Gautier, déjà gérant du bureau télégraphique, en sera le receveur. Ce local devient vite trop exigü. Il est remplacé en 1889 par celui loué à François Palanque rue Saint-Roch . En 1897 nouveau déménagement vers le haut de la Grande-Rue (voir photo ci-contre). Celle-ci fonctionnera pendant plus de cinquante ans. Enfin, ce ne sera qu'après guerre que la poste s'installera Bd Carnot, là où pousse un magnifique plaqueminiér et dont les kakis muscats feront les délices des connaisseurs. En 1982 elle sera transférée à la Vignasse et devant l'ampleur du courrier de Sophia, perdra bientôt son statut de poste principale au bénéfice de celle de Garbejaire .

Mais la population stagne. En 1826 on comptait 1 100 habitants ; en 1851 : 1 275. A partir de cette date la population diminue : 1 067 habitants en 1901 et 916 seulement en 1954. Il faut attendre 1962 pour voir une légère hausse se dessiner : 1 346 Une véritable mutation va s'opérer.

Les causes en sont multiples. Il y a d'abord la guerre de 1914 qui a décimé les villages des Alpes-Maritimes. Vingt-cinq Valbonnais sont morts à la guerre de 1914-1918, onze étaient morts au cours des guerres coloniales et de la guerre de 1870. Il est significatif qu'à Valbonne le monument du Souvenir Français ait été élevé dès le 15 août 1908, parmi les tout premiers, devant Noiseville et Wissembourg. Cette initiative précoce ne manque pas d'étonner dans une région si éloignée de l'Alsace-Lorraine occupée. Cela tient semble-t-il à deux causes, d'abord la présence nombreuse de l'armée française sur la Côte d'Azur à cette époque, ensuite au patriotisme de Joseph Bermond, alors maire de Valbonne. En 1911 il y avait encore 1 045 habitants ; en 1921 il n'y en a plus que 831, le chiffre le plus bas depuis le xviii^e siècle : la guerre a dépeuplé le pays. L'autre cause est la dénatalité qui frappe le pays depuis la fin du xix^e siècle : la population vieillit, ne se renouvelle pas. D'autre part la jeunesse n'a ici aucun avenir. Pas d'université, pas d'études supérieures ou techniques dans la région ; les jeunes s'en vont chercher une vie meilleure sur le littoral ou bien quittent le pays. D'autre part, les cultures ne sont pas compétitives : comment sur d'étroites restanques introduire des machines agricoles ? Comment arroser ? Aucune évolution ne semble possible et le pays se meurt. Les petits vignobles parcellaires ne peuvent rivaliser avec les grandes exploitations du Var. Comment rendre les oliviers (qui exigent tant de soins) rentables ? L'huile d'olive devient une denrée de luxe. Heureusement quelques belles olivaies demeurent. L'une d'elles, de 10 hectares, contient 2 000 oliviers magnifiques.

En 1824, 990 hectares étaient encore cultivés. En 1961 on n'en comptera plus que 400, et 123 en 1971 ! C'est surtout après la première guerre mondiale que les cultures reculent : c'est un genre de travail qui n'attire plus les jeunes. Et puis les hommes qui reviennent de la guerre ont besoin d'une autre vie.

Le territoire s'était pourtant agrandi avec l'annexion de la Baïsse au détriment d'Opio : il couvre désormais 1 866 hectares. Mais il s'agit surtout de bois. Ils occupent 1 144 hectares et Villebruc n'est plus qu'une forêt.

Faibles progrès

La modernisation du village est lente. Le tout-à-l'égout n'apparaîtra qu'en 1946, Émile Pourcel étant maire. On ne disposait jusqu'alors que des rustiques fosses d'aisance le plus souvent simples cuves ou jarres que l'on allait vider périodiquement sous les oliviers. Des seaux d'eau jouaient de temps en temps le rôle de chasse. Mais le tout-à-l'égout va entraîner des inconvénients : un bassin d'épuration le long de la brague, en aval de l'église est vite saturé. Il faut en 1976 construire une grosse canalisation le long de la Brague, puis deux stations de pompage, et enfin une station d'épuration moderne au bord de la Bouillide.

En 1910 la place des Arcades est restaurée. C'est seulement en 1920 qu'un lavoir public convenable sera construit au bas du vallon de Cuberte, empruntant l'eau glacée de la Sarssidou destinée habituellement à augmenter le débit du grand béal de Saint-Roch à l'époque où les cannebiens sont les plus exigeants. Il est bien loin du village, mais l'eau claire y est à hauteur, on ne se casse plus le dos, à genoux au bord de la Brague. En 1937 les rues du village sont goudronnées, mais là aussi que d'inconvénients ! Les chevaux et mulets glissent. En 1989 certaines rues seront pavées mais ce sont alors les pauvres bipèdes qui perdent l'équilibre à la moindre pluie. La façade de la mairie, jusqu'alors

froide et sévère, est transformée en 1936 sous la mandature de Joseph Bermond : un aimable escalier donne accès au premier étage.

Les liaisons du village avec l'extérieur ont toujours été précaires. Le projet, fort raisonnable de construire un tramway électrique de Valbonne à Mouans-Sartoux, prolongement de la ligne Cannes-Grasse, finit par prendre corps en 1912. Les travaux devaient commencer par les deux bouts : on détruisit d'abord la chapelle Saint-Pons à l'entrée nord-ouest du village à l'emplacement de la future gare, dont on posa même solennellement la première pierre le 30 octobre 1917 ; on entassa là des rails neufs, mais la guerre s'éternisait. On apprit alors à fabriquer de gros moteurs à explosion (pour camions et tanks) : la possibilité de construire des autobus enterra le projet de tramway. Le 19 juillet 1915, on aurait inauguré un service automobile reliant Valbonne à Cannes. Il s'agissait de la Torpédo à six places de Monsieur Boccaron¹. C'est en 1928 que M. Glorio inaugura sa De Dion Bouton, rutilante de cuivres (la "glou-glou") : un camion avec des bancs sur les côtés et au centre un emplacement réservé aux marchandises. Il partait du boulevard Carnot le matin, les jours de marché, tantôt pour Grasse tantôt pour Cannes. En 1930 il construisit en bas du village un garage avec atelier de réparation, le premier à Valbonne.

Encore fallait-il des routes : il y eut après la première guerre, Un programme important de construction de voies carrossables dans les Alpes-Maritimes où la plupart des villages étaient encore enclavés. Il se trouve que Maître Bermond, notaire et maire de Valbonne, était en 1920 président du Conseil Général. Il fit voter les crédits pour la construction en 1926 d'une route départementale de Valbonne à Opio, le chemin du Tameyé, étroit et rude, n'étant plus à la hauteur. A l'entrée du village, il fit faire un lacet à la place de l'ancien chemin de Biot pour éviter une pente trop raide aux attelages. On ne peut imputer la disparition de l'ancienne chapelle du Saint Esprit « hors des murs » à ces travaux puisqu'elle ne figurait déjà plus sur un plan de 1909. Toutes ces routes étaient évidemment en terre.

En 1921, Valbonne a vu le cinématographe de près. Dans ce décor naturel qu'offre les maisons patinées sous le soleil, les rues fleuries, les vignes et les oliviers a été tourné pour la maison Pathé l'épopée sociale « L'Empereur des Pauvres » avec des vedettes aujourd'hui oubliées telles que Félicien Champsaur, « des Variétés » et chanteur de la Provence, Marc Anavan, Mathot, Vina, Andrée Pascal et Gina Belly. De très nombreux valbonnais y ont joué les figurants, De même que la fontaine de la mairie à laquelle on enleva le melon qui la couronne pour le remplacer par un buste. Elle devint pour les besoins du film, la fontaine de Saint-Saturnin, du nom du village rebaptisé. Il ne reste, semble-t-il, aucune copie de ce film, les pellicules de l'époque étant hautement inflammables et dégradable. On tourna également en juillet 1926 « Le criminel » et en août 1936 « Romarin » avec Le Vigan, Aquistapace, Berval et Yvette Lebon.

Déjà on avait perçu l'extraordinaire attrait de Valbonne.

Le 29 mai 1927 Valbonne reçoit le premier prix des "villages modernes", décerné par l'Office agricole régional du Midi, à cause "de la cohérence et de l'homogénéité de son architecture". Bientôt ce sera le prix des "villages fleuris". Les rues régulièrement nettoyées et bientôt goudronnées sont propres, des jardinières fleurissent aux rebords des fenêtres, des touffes de "belles de nuit"² embellissent les seuils, des hôtels s'ouvrent sur la place des Arcades ; il y a un marché hebdomadaire. Le *troumpetaire* annonce au roulement de son tambour le passage du poissonnier, d'un marchand ambulancier, et transmet les arrêtés municipaux.

Des trois grands ormes de la place, le plus ancien, figurant déjà au plan de 1830, sera abattu en 1901 à la demande des résidents de la place, inquiets de le voir en si piteux état.

Peu s'en souviennent. Ce fut pourtant un événement qui marqua la population, un deuil pour les Valbonnais qui appréciaient son ombre, assis sur le banc circulaire autour de son tronc où nouvelles et ragots s'échangeaient. Son imposante carcasse resta de longs jours au sol, devenant pour les enfants un lieu de jeu insolite, le temps que les bûcherons le débitent. Hélas, les autres ne résisteront pas à la graphiose : ce scolyte perce des galeries dans le tronc où se développe alors un champignon, le graphium, qui pourrit le bois. Ceux de la place des Arcades mourront les premiers après 1980.. Les micocouliers qui leur ont succédé sur la place ne les remplacent évidemment pas encore. Les trois ormes devant l'église disparurent également l'un après l'autre, le dernier à cette même époque.

Ce fut aussi pour la forêt une période tragique, où les incendies dévastèrent successivement 680 hectares sur Valbonne, Biot, Roquefort et Villeneuve-Loubet, durant l'été 43 ; 280 sur Mougins, Biot et Vallauris en août 1952 ; 150 en 1956 puis 4 en 1962 et le plus grave, 500 entre Villeneuve-Loubet et Mouans-Sartoux le 23 août 1969. Et encore un en juillet 1986 ! .. On sut en tirer les conséquences. Le risque certes subsiste quand par temps sec souffle le mistral, mais des réservoirs ont été disséminés dans les bois, où des hélicoptères spéciaux pourront venir pomper de l'eau. Des postes de guet et d'alerte fonctionnent tout l'été, le matériel disponible a été considérablement enrichi, ainsi que le nombre de pompiers. Le fléau paraît à peu près écarté et, de ce point de vue, l'urbanisation est salubre.

Grâce à sa situation à l'écart des grandes voies de communication, Valbonne put traverser sans trop en souffrir la grande épreuve de la guerre de 1939-1945. Il y eut d'abord l'occupation paisible du pays par des piémontais qui trouvèrent souvent des cousins établis au village. Les Allemands leur succédèrent, des réservistes, dont l'objectif principal était de dépister les réfractaires au travail obligatoire et de gêner le ravitaillement des maquis cachés en montagne sur les baous. Chaque matin, devant la mairie, un appel des hommes disponibles avait lieu ; certains devaient se rendre dans des chantiers du voisinage. La Kommandantur était confortablement installée au château de Beaumont ; il y avait des bureaux au 16 boulevard Carnot (ancienne poste). Dans les derniers mois de l'occupation un poste de secours fut installé au Café Pons (actuel Bar des Arcades) pour accueillir les urgences. Un jour, un passant vit une sentinelle au pont de la Brague : l'homme était couché sur le bord de la route. Il n'était qu'endormi, mais on le crut victime de la Résistance : on imagine l'émoi dans le village ! Les Allemands partirent vers l'Italie le 23 août 1944 en utilisant tous les moyens de transport disponibles et c'est le 24 août qu'arrivèrent les troupes américaines. Elles furent accueillies avec l'enthousiasme qu'on imagine...

¹ La légende qui figure au dos de l'original de la photo ci-contre prête à controverse. Certains affirment qu'il s'agit du véhicule du docteur Segond que l'on voit assis à l'arrière, accompagné de membres du Conseil Municipal et son chauffeur Astier.

² Les graines des belles de nuits sont arrivées à Valbonne dans la poche de Madame Dolores Perissol revenant des Colonies. Elles envahissent et parfument encore de nos jours les rues du village.

Aujourd'hui

Un village touristique

Le nombre de cultivateurs continue à se réduire. En 1954 il n'y a plus que 79 propriétaires exploitants ; ceux-ci ne représentent que 20% de la population en 1962.

On pouvait se demander si ce village endormi, loin de la mer, à l'écart des grandes routes, sans industrie, sans richesses naturelles, sans attrait touristique, était condamné à mourir lentement comme tant de villages de nos montagnes ? Dans un monde qui change à vue d'œil, quelle peut être la place de Valbonne ? Il vaut la peine de conter l'étrange histoire qui va donner à cette clairière taillée dans les bois une vie nouvelle intense, immensément ouverte sur l'avenir. Cette vie nouvelle, Valbonne la devra d'abord au tourisme, ensuite à la recherche appliquée à la science. La première piste était prévisible, l'autre tient du miracle.

En 1824 on signalait 263 hectares d'oliviers... en 1971 il y en aura à peine 59 : de petits vergers que les propriétaires, souvent des nouveaux venus, apprendront à soigner avec passion. Hélas ! un gel sévère abîmera encore les arbres en 1956. En 1994 il n'en restera que 4 154.

Le vignoble tombera de 186 hectares en 1824 à 41 en 1970 et à 19 en 1990. En 1994 Valbonne ne produira plus que 56 hl de vin et moins encore en 1995 : 38 hl. La baisse est inexorable. . M. Civatte, dernier producteur de servan a cessé son activité ; l'âge de la retraite a sonné. En 1995, à l'initiative de Michel Rolant, maire de Valbonne, une vigne communale a été plantée afin de perpétuer cette culture qui a pendant près d'un demi siècle apporté, grâce à sa qualité et à sa rareté en période hivernale, des revenus qui avaient jusque là tant fait défaut aux valbonnais. Plantée, greffée, entretenue par les anciens qui initient les jeunes générations à son entretien, elle produit un raisin qui pour la fête du raisin et des produits du terroir à la saint Blaise est offert à la population et aux visiteurs. Il y avait encore 2 moulins à huile en 1930. Tous deux ont disparu comme les établissements qui commercialisaient leurs productions. Aujourd'hui le moulin de la Brague à Opio, modernisé et efficace, draine et triture, avec les moulins de Sainte-Anne et du Rossignol à Grasse, les olives de la région.

L'élevage disparaît : plus de poulailler dans le village, le dernier troupeau de moutons de M. Franca s'efface en 1985. Mais une enquête de 1970-1971 montre que les petits exploitants agricoles qui étaient 260 en 1824 ne sont plus que 80 en 1971 ; 54 d'entre eux ont moins d'un hectare, 21 de 1 à 5 hectares, 5 de 5 à 20. Un seul possède plus de 20 hectares. En 1824 il y avait 31 gros propriétaires, il n'y en a plus que 8. L'évolution, depuis 1971, n'a fait que s'accélérer : les lotissements se sont multipliés. Le premier date de 1960, c'est le « Val de Cuberte ». La multitude des « campagnes »¹ a facilité la vente de terrains devenus constructibles et a sonné le glas de la petite agriculture ; les anciennes terres ne contiennent plus que des jardins et des villas.

Une nouvelle école est créée aux Campouns en 1952, quartier d'Opio, bordant le village de Valbonne. Pourtant rapidement en 1965 l'école primaire fut menacée de la suppression d'une classe, huit écoliers manquant au quota nécessaire. En toute hâte l'association des parents d'élèves et Madame Robin, la directrice de l'école organisèrent, sans l'aide municipal, une cantine scolaire qui permit à certains parents de remettre leurs enfants à l'école de Valbonne, sauvant ainsi la classe menacée. Or à la fin de la même année, le Préfet demandait à la municipalité d'accueillir une cinquantaine de harkis ayant quitté

l'Algérie après les hostilités et tout d'abord regroupés à Marseille. La plupart de ces hommes, en majorité Berbères, étaient recrutés par l'ONF et un camp leur fut édifié dans les bois de Sartoux sur la route d'Antibes. L'école vit ses effectifs augmenter de 50 enfants pour lesquels on construisit deux salles de classe et une salle de cantine désormais sous la tutelle municipale.

Les deux communautés ne se fréquentaient guère sauf les jours de fête. Or l'un des harkis, ancien garde champêtre dans son village, arriva un jour vêtu d'une superbe gandoura sur laquelle il arborait ses décorations. Il eut un tel succès que plus jamais il ne manqua la moindre manifestation. Nombreux sont encore les valbonnais qui se souviennent de Monsieur Mabali, véritable personnalité du village.

Mais la date pivotale c'est 1957. A ce moment-là, l'architecte niçois M. Hauchard construit, pour la Compagnie des Eaux de Grasse, le nouveau canal du Foulon. Un réservoir est installé sur la colline de la Baisse : l'eau sous pression peut être alors distribuée dans toutes les maisons du village. A cette époque un autre est construit à Peyrebelle, à une altitude supérieure, les années 75-80 verront la construction de deux plus gros bassins supplémentaires, toujours à Peyrebelle au point culminant de la commune, 300m. Ils alimentent tout Valbonne et une partie de Mouans-Sartoux. Moment décisif ! Le réseau tout à l'égout peut être raccordé aux habitations de plus en plus nombreuses, et le Conseil Municipal sous la mandature de Mr. Riquier décide d'installer des bains-douches au rez-de-chaussée de la mairie. Enfin Valbonne va pouvoir vivre avec son temps. On rentre dans les temps modernes ! Auparavant les terrains valaient 80 anciens francs le m² (80 centimes de francs !). Leur valeur bondit tout à-coup et va bientôt atteindre 200 € le m² ! Les Valbonnais brusquement s'aperçoivent que leurs biens familiaux valent de l'or. L'eau a un effet magique et avec le soleil tout prend vie ; les cultures verdissent, la terre devient féconde, la vie facile, et les avantages du pays, son air pur, son climat, sa sérénité, jusqu'alors crispés par la sécheresse, s'épanouissent. D'autant plus que l'attrait pour le littoral s'atténue : trop de béton, trop de monde, trop de bruit, des plages pléthoriques, une circulation congestionnée. Alors les vignobles, les clairières, les anciennes cultures, les vergers d'oliviers se parcellisent en jardins privés et en villas. Il faut construire de nouvelles routes, renforcer l'alimentation électrique, multiplier les services (courrier, téléphone, égouts, ordures !). Sur de nouveaux chantiers, où s'activent les entreprises de construction, les grues s'élèvent. Gaz de France installe en 1987 une dérivation, les routes sont éclairées, une compagnie d'autobus étend ses réseaux, des parkings sont créés tout autour du village. On compte à certains moments (entre 1975 et 1985) une moyenne de 20 nouvelles villas par an ; Jardineries et pépinières proposent un choix infini de plantes et d'arbres rares ou exotiques à une clientèle avide de créer un jardin original et largement fleuri. La Côte d'Azur inspire ! L'olivier d'ornement résiste à cet assaut, d'autres plantes traditionnelles de notre paysage disparaissent tels le mûrier, le tilleul, le platane. Dans ce pays sec, où l'eau était si rare, une foule de piscines reflètent désormais le ciel. Des retraités venus du monde entier – surtout du nord – y coulent des jours paisibles, assurés de trouver ici confort et sécurité. Tous les sports sont pratiqués : quatre golfs réputés encerclent le village et y maintiennent une couronne de verdure et de fraîcheur, les courts de tennis privés ou publics se multiplient; des parcours sportifs balisés dans le parc de la Valmasque, des sentiers solitaires et ombreux le long de la Brague font le bonheur des amoureux de la nature. deux cinémas de qualité et même – qui l'eût cru ! – une vie nocturne avec des “pubs” à l'anglo-saxonne ; trente trois restaurants certains réputés, quatorze hôtels répartis sur le territoire de la commune, tous les services et commerces qu'implique une population locale de près de 12 000 âmes

mais aussi galeries d'art, décorateurs, magasins d'antiquités, librairie anglaise !), un Office du Tourisme, une multitude d'agences immobilières, une police municipale et une gendarmerie, et une série d'écoles.

Valbonne a sa population écartelée sur son territoire avec son village, cœur historique et administratif à la limite d'Opio, ses écarts et Sophia Antipolis² à l'opposé, à la limite de Biot. Elle est de ce fait une commune atypique qui a du adapter sa gestion à cette dispersion et à la spécificité de ces deux pôles. De nouvelles relations sociales se forment, par nations ou par affinités. Une vie sociale éclatée succède à la grande famille intra muros d'autrefois. Boum artificiel, qui se poursuit à un rythme étonnant, mais très vulnérable. Né d'une providentielle distribution d'eau, il en dépend étroitement – comme toute la Côte d'Azur. Le personnel communal compte plus de 450 employés dont certains exercent sur les différents sites, mais tous les services sont regroupés depuis 2001 dans le nouvel Hôtel de Ville, fonctionnel, dont l'architecture surprend souvent, mais porte la griffe de son siècle. Edifié à l'entrée du village par la route de Cannes, il étend son espace vert sur ce qui était le pré de l'Hospitalet des moines chalaisiens, fondateurs de l'abbaye. Curieuse succession !

La modernité n'empêche pas une certaine volonté de restituer le petit patrimoine, tel que le grand béal de Saint-Roch remis en eau pour recréer des jardins familiaux dans les anciens cannebiens des bords de Brague, car ici on n'a pas oublié que l'eau est rare.

.. La demande ne fait qu'augmenter, mais l'offre est limitée ; notre civilisation est grosse consommatrice d'eau : une rupture de conduite, un écart climatique pourraient avoir ici un effet catastrophique ! Heureusement le soleil est toujours là, le climat plaisant, l'air excellent, la population accueillante et gaie : on aime Valbonne, on y revient, on s'y installe, on n'en part plus !

A un jeune couple qui venait de s'installer à Valbonne, le notaire-poète Joseph Bermond³ déclarait déjà en 1938 :

*Oh ! croyez-moi, amis ; faites tomber la veste,
Semez, plantez, taillez, bannissez tout souci,
Sous l'olivier en fleurs allez faire la sieste
Et dites bien tous deux : « le bonheur est ici » !*

1 Campagne : petite parcelle cultivable éloignée du village, spécifique à une culture en raison de son exposition ou de sa terre, parfois agrémenté d'un cabanon

2 Suivant le dernier recensement, la population sur la Commune de Valbonne se répartit ainsi : village 767, écarts 4008, Garbejaire 3502, Haut-Sartoux 807, Île Verte-Macarons 1054, et près de 1100 (universitaires et temporaires).

³ Joseph Bermond, *Le chant du Cygne*, p. 14

Découvrir Valbonne

On jugera le village endormi ou vivant selon les saisons ou les heures, mais pour qui sait le voir vivre, très attachant, car la vie de village y est préservée, sans être refermée ; les enfants très nombreux jouent librement dans les rues toujours fleuries ; les grands-mères suivent le soleil ou s'en préservent ou s'abritent du vent, selon le temps, par trois ou quatre, assises sur les nombreux bancs, ou encore se regroupent sous les marronniers de la place des Anciens Combattants. Vieilles amitiés, convivialité, fidélité ! On s'embrasse, on salue le passant, on s'interpelle ! La place des Arcades a conservé son charme : on y prend son café, on s'y restaure aux terrasses ensoleillées, dans ce cadre rénové qui

accueille tous les vendredis un marché qui déborde dans les rues adjacentes. C'est le lieu de tous les rassemblements, animations et musiques : fête de Saint-Blaise, Fête du servan et des produits du terroir fin janvier, fête de Saint-Roch en août, avec la bénédiction des animaux et la procession à la chapelle du saint, marché mensuel à la brocante, marché des potiers en septembre, marché de Noël ; toutes les occasions sont bonnes, semaine de la gastronomie, aïoli et paëlla géants sous les platanes du Cours Carnot. Oui, la commune est dynamique et tournée vers l'avenir, le village est vivant et ouvert mais n'a pas perdu son âme.

Qu'est-ce qui lui donne ce charme, en le persévérant ? Enclos dans ses maisons-murs, son plan orthogonal qui n'a pas changé depuis sa création, lui confère cette intimité que le développement des écarts et des quartiers neufs n'a pas entamé. Atout culturel majeur son ancienne abbatale Sainte-Marie devenue, a retrouvé sa pureté originelle grâce à l'action entreprise en 1960 par le docteur Terrel et son ami Roger Seytre, tous deux aujourd'hui disparus, mais dont ici chacun se souvient et respecte la mémoire.

Il y avait beaucoup à faire ! De replâtrages en replâtrages peints et stucqués à l'italienne, avec force statues et ex-votos, d'encombrantes stalles, un autel baroque, de faux marbres et un immense tabernacle, le chœur était devenu d'une triste banalité . Il fallait retrouver la pierre nue, taillée par la main des moines. Cela paraît évident, mais comment faire admettre ce qui paraissait à la population un sacrilège ? Les villageois – et leur curé – habitués à leur église, n'admettaient pas cette restauration qui avait tout d'une dévastation. Avec l'appui des Monuments Historiques (l'église avait été classée à l'inventaire supplémentaire en 1933)¹, les deux courageux “vandales” se mirent au travail, en 1968, avec quelques amis. Une énorme surface à nettoyer, décroûter, gratter jusqu'à la pierre d'origine, dans la poussière et l'hostilité générale. La chance leur sourit . Après l'enlèvement du mobilier et de tous les accessoires ils dégagèrent la chapelle latérale sud et découvrirent au transept sud la trace de l'ancien escalier des moines, menant à la porte d'accès de leur dortoir, la porte d'accès à la sacristie primitive et celle des moines donnant sous le cloître, toutes trois murées. Dans la chapelle latérale nord qu'ils réouvrirent, ils retaillèrent la table d'autel très endommagée. Dans le chœur ils dégagèrent l'ouverture cruciforme, le siège de l'officiant avec son arc brisé et sous l'autel XVIIIème apparut, admirablement conservé l'autel majeur chalaisien avec sa relique scellée intacte. Tout était là ! Les premiers rayons du soleil levant peuvent de nouveau éclairer cette table d'autel saisissante de simplicité. . Quelle émotion. Sur l'élévation latérale nord, les trois anciennes fenêtres, masquées par la construction de la chapelle Saint Esprit, redevinrent visibles. Mais surtout, l'œil ne s'égarait plus sur des statues, des images, des détails sans style : la nef retrouvait son unité, sa saisissante nudité, son allure de grotte sacrée. Seuls deux éléments suffisamment remarquables pour avoir été classés Monuments Historiques, subsistent ; le premier, le retable de la Vierge du Rosaire daté de 1680 dans le cartouche sommital est situé dans le bras du transept sud : deux colonnes à enroulement de pampre de vignes en bois polychrome et doré encadrent un tableau, représentant la Vierge et l'Enfant couronné par deux anges avec à leurs pieds deux dominicains. Les Mystères se succèdent dans le sens des aiguilles d'une montre. Un cartouche daté de 1683 orné du sceau de Saint Bernardin de Sienna clôt la lecture des 15 tableaux. Le second, du milieu du XVIIIème siècle, a été déplacé dans le bras du transept nord. En bois peint et doré il présente un autel gradins incluant un tabernacle surmonté d'une Vierge couronnée d'une gloire. Les meurtrissures étaient, hélas, toujours là, comme l'oculus démesurément agrandi et les fenêtres sud, agrandies elles aussi, et garnies de vitraux multicolores. L'étrange c'est qu'un architecte ait cru bon, en prétendant restaurer l'oculus ouest, élargi au xviiiè siècle, de le remplacer en 1911 par deux fenêtres

géménées en ciment, d'apparence romane : Au surplus on a affublé le portail d'entrée d'un tambour hideux et inutile. Le Docteur Terrel obtint des Monuments Historiques que la toiture – qui prenait l'eau – soit rétablie selon les pentes anciennes, moins prononcées. Au dehors le chevet, enfoui dans la terre, fut dégagé et révéla la présence d'anciennes tombes monastiques et civiles puisque ce lieu était devenu cimetière communal au cours des siècles. Trop exigüe, en 1890 un projet d'agrandissement essuya un refus de la Préfecture. En août 1894, le Conseil Municipal décide de le transférer. Après deux ans d'enquêtes, d'opposition, de pétition, l'accord préfectoral est enfin obtenu le 26 mars 1896. Il le sera au quartier de Pierrefeu. Il faut alors acheter les droits de passage sur le chemin du moulin de Pierrefeu (aujourd'hui de la Brague), pour y accéder. Pierre Aune, moulinier, est parmi les vendeurs. En janvier 1898 le nouveau cimetière peut s'installer. En octobre 1904 on construit le mur de soutènement du côté ouest. Il est donc opérationnel. Mais la route est longue pour s'y rendre. Dans une délibération du 11 juillet 1909, le président déclare : *« le transport à bras des corps à leur dernière demeure cause une grande fatigue aux personnes qui ont à remplir cette pénible charge ; à l'exemple d'autres localités, je propose de faire l'acquisition d'une petite voiture corbillard »* et d'ajouter *« qu'on peut se procurer cette voiture au prix de 300 F. »*, Charles Gilly, menuisier à Grasse en assurera la fourniture l'année même. Le carré militaire y fut créé entre 1922 et 1923 et l'eau installée la même année.

Les bâtiments conventuels habités par plusieurs familles dont certaines y furent relogées, ont été acquis par la commune. La réfection de la façade et des toits a été effectuée, ainsi que celle des étroites fenêtres du dortoir des moines. La restauration se poursuit, hélas bien trop lentement. Les corbeaux du cloître toujours en place attendent depuis plus de cinq siècles leurs poutres et leur toit, l'escalier extérieur caractéristique de la confraternité chalaisienne desservant les dortoirs des moines et des convers situés au même niveau n'est toujours pas en place bien que le projet ait été étudié par deux architectes successifs. La porte d'accès à la cuisine, murée, donnant sur le cloître ne demande qu'à s'ouvrir ; enfin rétablir la salle capitulaire et restaurer le chauffage restituerait à l'ensemble tout son intérêt architectural et historique. D'autres plus modestes que Valbonne ont réalisé ce miracle. L'abbaye de Boscodon, pour ne citer qu'elle, revit grâce à une association, propriétaire des lieux, qui met toute sa volonté et son énergie à trouver les fonds nécessaires pour mener cette résurrection avec talent, en étroite collaboration avec l'architecte en chef des Monuments historiques dont elle dépend. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, tout est question de choix et de volonté.

Depuis 1993, les Amis de l'abbaye et du Patrimoine valbonnais oeuvrent au développement et à l'enrichissement du musée du Patrimoine « Le Vieux Valbonne » dont le docteur Terrel avait jeté les bases dans le bâtiment des convers, hélas bien trop exigü pour y développer des thèmes et y présenter des expositions temporaires. Sans doute faudrait-il un jour songer à faire disparaître les fenêtres géminées en béton qui défigurent la façade ouest de l'abbatiale au profit de l'oculus primitif et restituer au porche son tympan de pierre. Alors l'abbaye de Valbonne, à quelques encablures de la Côte, témoignerait de l'esprit de pureté et de transcendance qui a un instant inspiré au Moyen Âge de tels chefs d'œuvres. Contemporaine de Sénanque et du Thoronet, cette modeste abbaye, porte à sa perfection l'art roman cistercien et ne laisse indifférent aucun visiteur.

¹ Grâce aux démarches de Messieurs Terrel et Seytre, l'église a enfin été classée en 1970 par les Monuments Historiques.

les nouvelles festivités

L'afflux des étrangers sur la Côte a partout suscité des manifestations qui attirent et fixent les visiteurs : elles jouent un rôle important dans un pays dont l'économie était en train de péricliter. Le nombre des hôtels, nous allons le voir, s'est démultiplié, passant de l'auberge aux quatre étoiles. Les restaurants, très nombreux et prospères, permettent aux visiteurs de prendre l'air du pays et d'en garder un bon souvenir. Les soirs d'été sur la place des Arcades, avec les terrasses des cafés glaciers pleines de monde et le passage de groupe de chanteurs, laissent une impression ineffaçable de poésie populaire, cependant que dans le ciel crissent les martinets.

Au cours de l'année plusieurs manifestations sont devenues classiques :

La fête de Saint-Blaise, fin janvier, fête patronale d'hiver, fête du servan et des produits du terroir et jour de carnaval où toute la population de la commune, toute origine ou condition sociale confondues, participe, rivalisant d'imagination et de savoir-faire. Concours de vins d'oranges, de citrons, de confitures, de liqueurs, d'huile d'olives, de vins occasionnent remises de prix et dégustations dans la bonne humeur.

La fête de Saint-Roch le 16 août, la fête patronale traditionnelle de l'été où Saint Roch sort de l'église porté en procession jusqu'à sa chapelle, avec fifres et tambourins et chants provençaux. Là, après la messe dite en plein air sous les platanes, le curé bénit les animaux petits ou énormes – on y voit le serin dans sa cage, la tortue ou le hamster affectueusement présentés par l'enfant, jusqu'aux éléphants friands de feuilles de platane, chevaux et lamas du cirque Gruss présent pour une semaine chaque année à cette époque. On vient de toutes les communes des alentours à cette occasion.

En l'honneur de sainte Sophie, symbole de la sagesse, une nouvelle fête a été instaurée depuis quelques années à Sophia Antipolis, le 15 mai. On n'y célèbre plus un personnage, un événement, mais une abstraction...

Le Marché des potiers en septembre rappelle la présence de cette terre réfractaire dont nous avons parlé. *Derabaires* et *picaires* sont dans les mémoires des anciens et la briqueterie des Clausonnes, si elle a fermé dans les années 60 n'en demeure pas moins présente.

Les « Nuits de l'Abbaye », créées par les Amis de l'Abbaye dès 1994, est une des manifestations culturelles de juillet. La cour du cloître et l'église offrent leur cadre et leur atmosphère à ces soirées de concert, spectacle ou récital, où l'on peut rêver sous un ciel d'étoiles attendant que se taisent les martinets pour commencer le spectacle.

Les Journées du Patrimoine en septembre rassemblent chaque année un large public curieux de découvrir notre ensemble abbatial dont beaucoup ignorent l'origine et l'histoire. Visites guidées, portes ouvertes du musée, belles journées d'échange et enrichissement réciproque. Et depuis peu les Journées du Patrimoine de Pays en juin sont l'occasion de faire découvrir notre patrimoine naturel et rural ? La prise en charge de ces deux manifestations, toujours à l'initiative des amis de l'Abbaye.

Et puis, n'oublions pas les fêtes de la jeunesse. Manifestations sportives : courses à pieds dans les rues du village auxquelles participent toutes les générations et la grande manifestation sportive « Sportipolis » et « Les jeux de Sophia » en mai et juin, compétition regroupant toutes les disciplines sur le site de Sophia Antipolis.

Manifestations culturelles : BDambule, festival de la bande dessinée et de l'image en mars ; « Enfantillage », festival autour de l'enfance en décembre ; « Tremplin musical » pour jeunes talents et formations musicales ; la Fête de la musique depuis 1981 tant sur le site de Sophia que dans le village, où chacun s'exprime avec talent et conviction, animant chaque lieu de ses rythmes et de ses sonorités. A cette occasion et à bien d'autres se

produisent professeurs et élèves de l'Ecole de musique créée en 1980 dont la capacité d'accueil est de près de 500 élèves. Située au village et à Garbejaire, elle propose des cours dans près de vingt disciplines dispensés par 33 professeurs. « Les Visiteurs du soir » animent le cinéma de la salle des fêtes avec un programme où se mêlent films en exclusivité et en V.O. tout au cours de l'année, avec, cerise sur le gâteau, « La Semaine de la Critique » en collaboration avec le festival de Cannes en mai. La salle des fêtes accueille régulièrement troupes de danseurs, de théâtre et toutes les manifestations organisées par les associations valbonnaises. La salle Saint-Esprit, contre l'église, la verrerie Loumani tout près et le hall du nouvel Hôtel de Ville ouvrent leurs portes toute l'année à des artistes peintres sculpteurs ou autres.

La liste est longue et sûrement incomplète. Toutes ces manifestations et ces fêtes sont l'occasion de rencontres, d'échanges, de brassage de populations venues ici travailler sur la technopole de Sophia Antipolis où près de 80 nationalités ont mêlé leur culture à celle de ces terriens que sont les anciens habitants de Valbonne, dont elles apprécient l'art de vivre et la simplicité. La douceur du climat, le soleil ont tôt fait de les amener à les imiter. Ces fêtes sont indispensables pour l'économie locale.

Une couronne de golfs entoure Valbonne. Sur la route de Roquefort, le Château de la Bégude, la Grande Bastide dans la plaine d'Opio et celui du Club Méditerranée tout proche, le plus ancien celui de Mougins, où prend source la Bouillide, Saint-Donat au Plan de Grasse, le Royal Mougins, le plus récent et enfin, sur le territoire même de Valbonne, le Victoria au creux du Val Martin.

Mais quel passé pour ce lieu... Lorsque la veuve Dufour, valbonnaise, vendit à Madame Magnenat sa propriété du Val-Martin en 1893, se doutait-elle que quelques années plus tard, le 15 juin 1899 un établissement thermal y serait ouvert. Le Château du Val Martin offrait, à grand renfort de publicité, une station estivale où l'on pouvait venir prendre les eaux minérales ferrugineuses et purgatives. Un hôtel-pension de famille fut ouvert pour accueillir la clientèle de ce tout nouvel établissement hydrothérapique dont la direction fut confiée au docteur Clerc de Lyon. La liste des bains et des services médicaux offerts est longue, sans compter le lawn-tennis (déjà), le jeu de croquet, les chevaux de selles et d'attelage, les salles d'armes, de billards et de gymnastique. Mais le succès ne vint pas, semble-t-il. Déjà en 1902, l'établissement est vendu ; il le sera de nouveau en 1911 à Monsieur André qui le gardera jusqu'en 1938. Nombreux sont ceux qui se souviennent de lui également comme propriétaire de la Vignasse. Entre les deux guerres, le Val Martin a été le « jardin potager » de l'hôtel Carlton de Cannes et la « fontaine des valbonnais » qui y venaient chercher leur eau de consommation pour la maison. Les chevaux y étaient toujours et on y allait pour la journée cultiver les légumes, couper de l'herbe pour la litière des chevaux, même cueillir le jasmin, avec comme repas de midi des figues sèches, des olives et du pain. Après la seconde Guerre Mondiale, les Studios cinématographiques de la Victorine y installent leurs décors, leurs écuries et des garages et aménagent le terrain pour fournir des extérieurs à de nombreux films. Un centre hippique est aménagé dans les années 70 avant que ces lieux ne deviennent le golf Victoria que nous connaissons aujourd'hui.

L'avantage des golfs c'est la préservation assurée des paysages dans des zones où l'avancée du béton se fait menaçante. Leur inconvénient c'est d'abaisser dangereusement le niveau des nappes phréatiques à cause de leur énorme besoin en eau d'arrosage. La source thermale du Val- Martin a tari mais une série de retenues et de plans d'eau a donné à ce vallon méconnu un charme magique.

Une vocation universitaire et scientifique : Sophia Antipolis1

Une idée créatrice

L'Université de Nice a longtemps cherché l'endroit propice pour y enfoncer ses jeunes racines. C'était en 1960 la mode, venue des États-Unis, des vastes campus "extra-muros", à l'abri des villes tentaculaires, lieux de silence et de travail. Un projet séduisant, cher au Directeur de l'Enseignement Supérieur qu'était Gaston Berger, fut celui de Vaugrenier qui était alors encore, autour de son lac, un lieu presque inhabité. Au centre du littoral entre Cannes et Menton, dans une forêt presque intacte, n'était-ce pas l'endroit rêvé ? Le maire de Nice, Jean Médecin, en offrant d'autres terrains en pleine ville, en décida autrement. Mais l'idée demeurait latente. Déjà en 1959 IBM, qui cherchait un site d'accès commode mais loin des villes, dans un climat de rêve, avait songé à s'installer à Valbonne. Finalement c'est La Gaude qui offrit le plus d'avantages parce que l'autoroute n'était pas encore construite. Deux ans plus tard Texas Instruments, choisit Villeneuve-Loubet. Avec l'autoroute, Valbonne se rapprochait de l'aéroport et devenait aisément accessible. Monsieur Émile Hugues, conseiller général pour le canton de Vence, n'était pas pour rien dans ces implantations. Son beau-fils Pierre Laffitte, un Saint-Paulois de vieille souche, écrit dans Le Monde du 1er octobre 1960 un article intitulé "Un quartier latin aux champs : la décentralisation intellectuelle". Pierre Laffitte était alors sous-directeur de l'École des Mines. L'idée de créer un laboratoire ou un centre de recherches pour cette École sur le plateau forestier de Valbonne est retenue. En 1963, un terrain est même acheté. Mais le projet va bien plus loin : il pourrait s'agir d'un vaste ensemble scientifique et industriel (industries de pointe, industries "propres") à l'exemple de la Silicon Valley qui a concentré près de Palo Alto en Californie une quantité exceptionnelle de cerveaux inventifs et de centres d'application.

L'idée fait son chemin. Un premier rapport, en mai 1968, constate que les bois sont dégradés par les incendies, les espaces inexploités, les terrains bon marché, la viabilité aisée (l'autoroute est en construction). Le rapport suggère pour la première fois une initiative nationale qui dépendrait directement du premier ministre.

Le projet est diffusé dans le public par un article du journaliste Vérots dans Nice-Matin du 29 avril 1969. Pierre Laffitte y annonce la création par l'École des Mines d'un Centre d'études et de recherche pour les élèves de 4e année et esquisse l'idée d'une cité moderne des sciences dans le style d'Academ-Gorod en Russie. Il suggère même le nom de Sophia Antipolis, la ville de la sagesse, sise à Antibes : déjà dans son article de 1960 il parlait de créer une « Sophia en Gâtinais ». Mais le nom évoque aussi sa femme d'origine russe, prématurément décédée.

Une association Sophia Antipolis est fondée en 1969, groupant des savants et personnalités désireux de patronner l'audacieuse initiative. Puis, en 1970, est créé le groupement d'intérêt économique SAVALOR qui acquiert les premiers 47 ha, noyau sur lequel s'établiront l'École des Mines et plus tard la Fondation. En 1972 l'État, par l'intermédiaire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, achète un lot de 247 hectares et y crée une Zad. Un syndicat mixte est formé, avec la participation des communes intéressées, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur (le Symival). Deux ans plus tard ce sont 2 150 hectares qui sont encore achetés par l'État et le Syndicat. une seconde ZAD ! Un architecte urbaniste, Gérald Hanning, est chargé de concrétiser le projet de lotissement en respectant les coefficients du POS : 10 % pour les habitations et les sports (soit 150 hectares, car il y a pour l'instant 1 500 hectares à urbaniser) et 600 hectares pour les activités scientifiques, techniques ou d'enseignement. On peut donc dire que la moitié du territoire doit rester intacte et protégée, à part l'emprise de 20 kilomètres de routes

nouvelles et la création d'une route d'accès à deux voies. En 1974 le "Parc d'activités" de Valbonne est déclaré d'utilité publique. Il couvre alors 2300 hectares. Une colline entière au Fugueiret est achetée en vue d'une Université à vocation scientifique et technique qui reste à construire. Le CNRS se réserve un quartier et y installe, entre autres, son Centre national de recherches archéologiques, un laboratoire de physique du solide et de l'énergie solaire ; des laboratoires d'informatique, de géodynamique, et des services généraux. A l'autre bout du terroir, Air France construit un immense centre informatique pour ses réservations. Achetés à bas prix (4 ou 5 francs le m²) par l'État ces terrains ont vu leur valeur centupler.

Il est impossible d'énumérer ici les entreprises qui ont acheté des terrains et se sont installées telles Dow, Rohm-Haas, Digital, Wellcome, France Télécom, Rhône-Poulenc, , l'Institut de recherches en informatique et automatique, le grand laboratoire de Thomson Sintra, des laboratoires de Télésystèmes¹. En tout, on compte 1227 raisons sociales. Le rythme – après plusieurs années d'hésitations – s'est accéléré. on songe désormais à ouvrir sur Roquefort et Villeneuve-Loubet une seconde technopole. Mais le ralentissement des affaires a, pour l'instant, retardé ce projet. Tel quel le site de Sophia affiche sept milliards d'euros de chiffre d'affaires ; un milliards d'euros de masse salariale sont versés chaque année.

Ces établissements, neufs et aérés, s'installent dans des clairières, environnés d'une "couronne verte" de 1 500 hectares qui s'étend, depuis Valbonne, vers Vallauris, Mougins, Biot et Antibes. L'accès au Parc est facilité par l'ouverture d'une bretelle le reliant directement à l'autoroute, et d'une sortie en direction de la "pénétrante" Cannes-Grasse. Un nouvel échangeur est prévu sur l'autoroute entre Biot et Antibes. En même temps de nouveaux habitats sont créés : le Haut-Sartoux de type provençal avec ses appartements emboîtés dans une cité jardin, un parking souterrain, une placette animée de magasins et de bars ; Garbejaire, avec ses immeubles ultra-modernes surplombant un petit lac, au centre de multiples promenades en forêt. L'ensemble des deux habitats représente 1 200 logements ; enfin le Font de l'Orme, sur Mougins et Saint-Philippe II sur Biot complètent cet ensemble.

Plus de 25 000 emplois sont ainsi créés, parmi lesquels on compte 55 à 60 % de cadres qui appartiennent à plus de 60 nationalités. On voit s'installer médecins, avocats, agences diverses, garages etc. Un centre des impôts émerge d'une clairière, un nouveau centre postal (Centre Courrier Entreprise) traitera tout le courrier de Biot et Valbonne ; un bureau spécialisé pour aider à la création de nouvelles entreprises est ouvert. En tête se situent les établissements d'enseignement : écoles maternelles et primaires, collèges et, parmi eux, l'étonnant Centre International de Valbonne (CIV), implanté d'abord par la Mission laïque, pourvu d'un internat, avec un luxe de sports qui vont de la voile (Golfe-Juan) au cheval, en passant par le tennis, un mur d'escalade, une salle de danse gymnique, un terrain de foot, une piscine, etc. Il comporte une salle de théâtre et de cinéma, toutes sortes d'ateliers de travaux pratiques et de travail d'art. On y prépare le baccalauréat international et les concours aux Grandes Ecoles. Il y a aussi des Écoles supérieures spécialisées, comme le CERAM (Centre de préparation au management), crée par la Chambre de Commerce, avec concours d'entrée de haut niveau, ainsi que des écoles d'ingénieurs telles Eurécom, l'ESSI, l'ESINSA et l'IUT. Les relations avec l'Université de Nice s'intensifient ; celle-ci a même ajouté à son nom la mention de "Sophia Antipolis" (UNSA) et a ouvert plusieurs filières. Les hôtels se sont multipliés depuis que le Novotel a ouvert ses portes dans le paisible vallon du Fugueiret. On a vu ensuite l'Ibis, le Mercure, l'Omega, le Sophia Country Club, le Grand Hôtel Mercure, le Médiatel, etc.,

tous équipés pour colloques et séminaires. La Fondation a favorisé l'implantation d'un Accueil des Villes Françaises (A.V.F.) afin d'accueillir et d'intégrer les nouveaux venus. Près de 120 associations² ont vu le jour (sports, excursions, lecture, culture, jeux, création poétique, etc.) et la naissance de cette intense vie sociale devrait intéresser les sociologues.

La création d'un centre pastoral devint impératif. Monseigneur Maccary, évêque de Nice, confia à Jean-Louis Balsa, alors curé des paroisses de Valbonne et Biot la tâche d'élever une église et un centre pastoral au cœur de cette cité nouvelle où tant de communautés et de nationalités s'imbriquent et se côtoient.

Le lieu fut choisi sur la Commune de Biot à limite de celle de Valbonne au pied du quartier de Garbejaire. Alain Lamy, architecte parisien, soumit un projet utilisant harmonieusement et rationnellement le site et l'espace mis à sa disposition, où un presbytère, salle de catéchèse, une grande salle de réunion, une aumônerie, un secrétariat trouvèrent leur place sans étouffer l'église très dégagée sur son esplanade. Son projet fut adopté, la première pierre du centre pastoral Paul VI posée le 5 avril 1998.

L'église Saint-Paul des Nations, consacrée le 21 mai 2000 par Monseigneur Bonfils, nouvel évêque de Nice, est d'une grande sobriété ; sans se démarquer de son siècle, son architecture, par sa pureté et son dépouillement n'est pas sans rappeler celle de nos premiers bâtisseurs d'église.

Sur l'esplanade un bronze de Jean-Pierre Augier, sculpteur à Levens, « Peuple en marche », symbole choisi par un groupe d'adolescents pour exprimer la réflexion sur l'église, accueille le visiteur.

L'exécution de l'autel et du retable pour le chœur, du tabernacle pour le bas-côté sud et de la vierge à l'enfant pour celui nord est confié à Dominique Kaepplin, spécialiste d'art sacré du Puy-en-Velay : sculptées sur bois, polychromes et dorées à l'or fin, ces œuvres dans leur sage modernité, apportent à l'édifice lumière, mysticisme et spiritualité. Un baptistère à l'ouest sert également de chapelle pour les offices restreints. Tous les bronzes garnissant les portes ainsi que le chemin de croix ont été réalisés par une valbonnaise, Christiane Sieverdine. Sophia Antipolis, cité nouvelle, a maintenant son église.

La qualité architecturale des bâtiments est originale, souvent remarquable. Ceux-ci sont ouverts sur l'environnement et offrent des bureaux de rêve dans un paysage demeuré intact : Sophia Antipolis donne une idée de ce que pourrait être une ville "postindustrielle", une ville "à la campagne", développée avec un constant souci écologique. Les réseaux sont souvent enterrés, les pollutions sont maîtrisées, l'air oxygéné par la verdure prédominante. Des salles de concert existent déjà, au CIV et à la Fondation, ainsi que des salles d'exposition de peinture et d'œuvres d'art. Il y a bien entendu des agences de voyage, banques, etc. Plusieurs bulletins de liaison mensuels tiennent au courant des colloques, conférences et manifestations diverses

Ce prodigieux foyer d'intense vitalité a pris naissance il y a à peine 30 ans ! Il a déjà transformé l'atmosphère et l'esprit de la Côte d'Azur dominé jusque-là par les retraités et le show-business. On a longtemps cru que rien de sérieux ne pourrait naître dans ce pays naturellement voué par son climat au repos et au divertissement. Or dans les bois de Valbonne, à ce jour 1227 raisons sociales ont induit environ 25000 emplois en 25 ans. 2500 étudiants au CIV en 3^{ème} cycle, ingénieurs, chimistes, physiciens, scientifiques et chercheurs de tout bord, chacun dans leur domaine, élaborent et réalisent les nouvelles technologies. L'avenir a pris racine dans ce terrain où des générations de paysans-chasseurs ont péniblement survécu. C'est vraiment ici que le nouveau monde montre son visage : il est encourageant !

En 1954, nous l'avons dit, il restait 936 habitants à Valbonne. Il y en a 4 450 en 1982 ; on en a compté 8 800 en 1989. En 2002 le chiffre de 12 000 est presque atteint. En 1954, 72 % de la population était composée de cultivateurs ; désormais 80 % travaillent dans les secteurs tertiaires (professions libérales, cadres, services.). Une population jeune : 30 % sont âgés de moins de 19 ans, 22 % ont moins de 4 ans ! Proportion exceptionnelle en Europe. Aussi la commune a-t-elle dû ouvrir d'urgence en l'espace de six ans quatre écoles maternelles, quatre écoles primaires, deux collèges. Et le mouvement se poursuit. Un nouvel habitat a été créé de toutes pièces au voisinage de Sophia, sur la route de Biot, l'Île Verte, avec crèche, école maternelle, école primaire. Un charmant village qui affiche complet, un nouveau collège, un nouveau lycée, un centre commercial à dimension humaine, d'autres hameaux s'élèvent ça et là..

La pression démographique pousse à la construction. Le plus grave problème pour Valbonne est désormais de savoir résister à la marée d'urbanisation qui monte du littoral et a déjà gagné Vallauris. La CASA

Désireux de protéger l'environnement et la qualité de la vie face aux problèmes d'équipement et d'infrastructure qu'impose depuis janvier 2002, le développement économique du parc de Sophia est devenu la responsabilité de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (C.A.S.A.). Reposant sur la solidarité et la complémentarité, elle regroupe 14 cités liées plus ou moins étroitement entre elles par des intérêts économiques, touristiques ou culturels. Une charte lie ces 14 communes peuplées de 162.000 habitant, Antibes-Juan-les-Pins, Le Bar sur Loup, Biot, Châteauneuf de Grasse, La Colle-sur-Loup, Gourdon, Opio, Roquefort-les-Pins, Le Rouret, Saint-Paul, Tourrettes sur Loup, Valbonne, Vallauris, Villeneuve-Loubet, rejoints en janvier 2003 par Courmes et Caussols.

L'esprit de ce projet est ambitieux : priorité donnée aux équipements structurants d'intérêt communautaire, au développement économique maîtrisé, à une politique de l'habitat équilibrée, aux transports en commun, à un projet communautaire évolutif dans le respect des souverainetés communales, des identités et des cultures locales.

La dimension économique du Parc d'activités de Sophia Antipolis est prise en compte, son impact sur le développement économique des communes constituant la C.A.S.A. est évident ; gageons qu'elle sera une réussite pour le mieux vivre de ses habitants !

¹ Sur le développement, sur le laborieux et exaltant développement de Sophia Antipolis il faut lire la chronique de Robert Fouich parue en 1997 aux éditions L'Etoile du Sud.

² Une liste des implantations a été publiée en 1996 par la SAEM Sophia Antipolis

Un instantané :

Tableau de l'activité de Sophia Antipolis le 1er janvier 1995
(Chiffres transmis par le service de la communication de V.S.A.)

Secteurs d'activités	Raisons sociales	Emplois
Sciences de l'Information Information Sciences	319	12131
Sciences de la santé et de la vie Health Sciences	44	1947

Enseignement supérieur et recherche 74 2482
Higher Education and Research

Services et Production 612 6435
Services and Manufacturing

Professions libérales 52 139
Independant Professions

Commerces 134 1111
Trades

Associations 29 190
Associations

CONCLUSION

Les strates de l'histoire nous offrent en ce début de siècle, l'image d'un village chargé d'antiques souvenirs, lié administrativement depuis peu à une cité nouvelle tournée vers l'avenir. D'une part, Valbonne, curieux village à la touche touristique méditerranéenne, de l'autre, Sophia Antipolis, cité résolument moderne, structure d'activités sophistiquées, artificiellement implantée sur une terre gaste. De cette apposition entre deux époques se dégage une force étrangement vitale. Le village par son charme, la survivance de son passé, adoucit et harmonise l'essor accéléré de la technopole. De leurs différences découle une heureuse et fructueuse entité. A l'activisme des chercheurs et des décideurs, posés sur l'arête de l'avenir, l'enseignement d'un monde ancien donne force et plénitude. De cette interactivité, de cette complémentarité, de cet aboutissement naît un humanisme « moderne », source essentielle de Progrès. L'histoire attend encore Valbonne Sophia Antipolis.

Bibliographie

- Les Amis de l'abbaye et du patrimoine valbonnais, Mémoire en images – Valbonne, Allan Sutton, 2000
- Archives départementales. Série E, 21
- Archives de la France monastique, vol. XXIII.
- Aqueduc romain d'Antipolis, dit de la Bouillide, Memoire de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. T.XXXVIII. 1996.
- Aqueduc romain d'Antipolis, dit de la Bouillide, Memoire de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. T.XLII. 2001
- Atlas historique Provence, Armand Colin, 1969.
- Aubenas, Roger, Chartes de Franchise et Actes d'Habitation, éd. de la Castre, Cannes, 1943.
- Allier, Claude. et collab., Inventaire des richesses communales de la commune de Valbonne, Faculté des Sciences de Nice, 1991.
- Aune, Lucien, Le Village de Valbonne, Brochure Publiée par la Municipalité de Valbonne
- Aune, Lucien, Châteauneuf en pays de Grasse, publié par la Municipalité de Châteauneuf, 1939.

Aune Lucien, Valbonne de l'an mil à Sophia Antipolis, L'Etoile du Sud, 1998
 Baruols, Guy, Les Peuples pré-romains du Sud-Est de la Gaule, de Boccard, 1975.
 Beauchamp, Philippe (de), La Provence et la Corse pré-romaines et romaines, Édisud, 1994.
 Beauchamp, Philippe (de), L'Eau, la Vie. L'exemple des Alpes-Maritimes, Édisud, 1996.
 Compan, André, Toponymes médiévaux de la Région d'Antibes, Revue L'Entrelas, mars-avril 1977.
 Cosson, Pierre, Civitas Antipolitana, éd. Serres, 1995.
 Durbec, Joseph-Antoine, Villebruc Annales de la SSL de Grasse Cannes, T. 28, 1977.
 Fabre, Henri, Naissance de Valbonne, Annales de la SSL de Grasse Cannes, T. 35, 1959.
 Fouich, Robert, Du plateau de Valbonne à Sophia Antipolis, Le Mesclun, N° 18.
 Fouich, Robert, Sophia Antipolis, L'Etoile du Sud, 1997
 Gourdon, Michel, Mouans et Sartoux, CRDO Mouans-Sartoux, 1987.
 Gonnet, Paul. et collab., Histoire de Grasse et de sa Région. Éd. Horvath, 1984.
 Mari, Edmond, Jarres en Provence
 L'Ordre de Chalais et l'abbaye de Valbonne, Provence historique T.LI, fasc. 205
 Palanque, Jean-François, Histoire de Valbonne, Cannes, 1963.
 Pollet, Michelle, Valbonne au temps de la Révolution, Dossier déposé à la Mairie de Valbonne.
 Roman, Jean-Charles, Les Chartes de l'Ordre de Chalais, 3 vol. Éd. Picard, 1923.
 Sauzade G. et Rucker Cl., L'Aven de la Mort de Lambert à Valbonne (inédit)
 Terrel, Marc, Abbayes de l'Ordre de Chalais, éd. Zodiaque, 1980.
 Villebruc, Lucien, Silhouettes et portraits de mon village (inédit)
 Vindry, Georges, Le Brus, Annales de la SSL de Grasse Cannes, T. 35, 1989.
 Anonyme La Terre réfractaire ou la vie des Déraibaïres
 Les Briqueteries et la vie des Picaïres
 en dépôt au Musée des Arts et Traditions populaires.
 Documentation fournie en grande partie par le Service communication de la mairie de Valbonne Sophia Antipolis.

Crédit photographique

Photographies noir et blanc

Association des amis de l'abbaye de Valbonne, pp. 81, 98, 135, 149.

Bellissen, p. 136.

M. Bernart, p. 124.

M. Boulet, p. 99 (bas).

P. Carnicelli, p. 137.

Centre culturel de Valbonne, Dr Terrel, pp. 22, 30, 31, 43, 52, 63, 99, 143, 144.

Centre culturel de Valbonne, Studio Braconnet, pp. 47, 53, 60, 61, 62.

R. Chubert, p. 7.

O. Houeix, pp. 107, 117.

Loïc-Jahan, p. 40.

J. Onimus, p. 134.

R. Maître, p. 85.

F. Rinaudo, pp. 123, 139.

O. Toche, p. 126.

Service communication de la ville de Valbonne, couverture, pp. 12, 34, 67, 140.

J.-Cl. Seytre, p. 131.

M. Streitz, p. 106.

Vivarelli/Nardi, p. 127.

Cartes postales (collections privées)

Gaziello, pp. 18, 80, 132, 138.

M. Streitz, p. 93.

Photographies couleur

M. Boulet, p. 10.

Centre culturel de Valbonne, Dr Terrel, p. 11 (bas).

O. Houeix, pp. 1, 2 (haut), 3, 4, 5, 6 (haut), 8, 9, 12, 13, 14, 15.

Loïc-Jahan, pp. 6 (bas), 11.

Service communication de la ville de Valbonne, p. 7.

M. Streitz, p. 2 (bas).